TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 897 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 10 - LUNDI 11 FÉVRIER 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La crise internationale provoque des tensions à l'Est et à l'Ouest

La diplomatie du spectacle

Avec le refus de la France de participer à Bonn à une conférence euro-américaine sur les relations Est-Ouest en général, et les sanctions contre l'U.R.S.S. après le « coup de Kaboul » en particulier, en sommes-nous revenus à la guerre froide franco-américaine ? Au temps où le général de Gaulle retournait à Roosevelt une invitation de le rencontrer à Alger ou celui où M. Jobert refusait de se plier aux injonctions de M. Kissinger ? Sans doute pas, parce que ni à Paris ni à Washington le style n'est aujourd'hui à la raideur.

Les Américains admettent que dans cette affaire des maladresses ont été commises. Depuis plusieurs jours déjà, couraient les rumeurs d'une réunion du ministre américain des affaires étrangères avec ses principaux collègues européens, sans que la France eût donné son accord. La date et le lieu ont été de toute évidence annoncés pour lui forcer la main. La tactique de M. Vance était d'ailleurs un peu grosse : en allant d'abord à Bonn, le ministre américain voulait faire entrer l'Allemagne fédérale dans le rang ; après quoi, flanqué d'un ministre britannique qui lui était tout acquis d'avance et d'un ministre italien qui ne ferait pas d'histoires, il mettrait la France en accusation. Pour s'entendre avec la France, si Washington estime que c'est chez elle que réside l'obstacle à une politique occidentale commune, M. Vance n'aurait-il pas mieux fait de commencer son voyage par Paris ?

Dans le public et les milieux politiques américains, l'agacement, pour ne pas dire plus, et la déception n'en sont pas moins réels, surtout après la satisfaction qu'avait provoquée la déclaration Giscard d'Estaing-Schmidt et les protestations de fidélité à l'alliance atlantique.

Les Américains ont du mal à concevoir que les Européens, encore plus intéressés qu'eux-mêmes pourtant par la sécurité des routes du pétrole, n'embrassent pas comme un seul homme la « doctrine Carter » pour la défense du Golfe et renâclent à prendre des sanctions économiques contre l'U.R.S.S. L'épisode de la réunion de Bonn préfigure à leurs yeux une rupture dangereuse, au moins sur le plan psychologique.

Ce serait une erreur de leur part en tout cas de réduire le refus français à une question d'amour-propre. Les incertitudes et les virages intempestifs de la diplomatie américaine ne sont plus à décrire. A-t-on oublié Foster Dulles claquant la porte au nez de Nasser, qu'il avait pourtant cajolé, sans se préoccuper des conséquences pour les Européens ? Quelles seraient aujourd'hui les conséquences de la renonciation subite — bien qu'explicable — par les Etats-Unis à des sanctions contre l'Iran si les Européens leur avaient emboîté le pas dans cette direction ?

Ce qui est en cause une fois de plus, c'est d'abord la diplomatie du spectacle. A quoi riment ces rencontres continuelles et ces sommets à répétition sinon à figer des attitudes (ce qui, dans le cas présent, eût consisté à isoler les Français) alors qu'il s'agit de définir une politique ? Les diplomates sont là pour cela, avec cet avantage qu'ils peuvent toujours être désavoués.

Reste le problème de fond. Il consiste, d'une part, à aider les Afghans à se débarrasser d'un occupant, et mieux vaudra ne pas faire de publicité aux moyens employés ; d'autre part, comme le rappelle justement M. Couve de Murville, à rétablir l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest par le biais d'une négociation du type SALT, si l'U.R.S.S. s'y prête, et du réarmement si elle ne s'y prête pas. Ce n'est pas une conférence improvisée, à Bonn ou ailleurs, qui y changera quelque chose.

• M. Vance envisage de venir à Paris après les entretiens de Bonn
• Plusieurs pays socialistes suivent Moscou avec réticence

Le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, pourrait venir à Paris après ses entretiens de Bonn avec son collègue ouest-allemand, M. Genscher. C'est ce qu'a dit, vendredi 8 février, un haut fonctionnaire américain, qui veut garder l'anonymat. « Toutes les possibilités sont en cours d'examen », a-t-il ajouté.

*La visite de M. Vance à Bonn le 20 février (au lendemain de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'Europe des Neuf) est confirmée, mais à la suite du refus français (*le Monde *du 9 février) de participer les 21 et 22 février à une conférence euro-américaine, un tel projet, envisagé à Washington et à Bonn, paraît définitivement écarté. Les autres ministres des affaires étrangères pressentis étaient les ministres britannique et italien.*

Interrogé sur ce projet, le porte-parole de l'Elysée a déclaré vendredi : « La France est disposée à poursuivre ses consultations avec ses partenaires sur les différents aspects de la situation internationale. La France n'est pas favorable à la tenue d'une *réunion commune qui n'est pas, dans* les circonstances présentes, de nature à réduire la tension internationale. *» Le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré de son côté que la France ne participerait pas à une réunion dans une « atmosphère de confrontation ».*

Les ministres français et ouest-allemand des affaires étrangères, MM. François-Poncet et Genscher, ont reçu, vendredi 8 février, les ambassadeurs soviétiques, MM. Tchervonenko et Semionov, pour leur commenter les déclarations de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt du 5 février. On ne donne aucune précision sur ces entretiens qui, à Paris, ont duré une heure trente. Les « explications » franco-soviétiques, conformes — rappelle-t-on — au protocole franco-soviétique de 1970, pourraient se poursuivre par une visite à Moscou de M. Robin, directeur des affaires politiques du Quai d'Orsay.

A l'Est aussi, la crise internationale provoque des tensions. Des commentaires plus nuancés que ceux de Moscou ont été consacrés à la rencontre Giscard d'Estaing-Schmidt, notamment à Prague, à Berlin-Est et à Varsovie. D'autre part, tout comme la Roumanie, la Corée du Nord a refusé de voter une motion de soutien au nouveau régime de Kaboul.

De notre correspondant

Bonn. — Le refus français de prendre part à une conférence entre le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, et les ministres des affaires étrangères des principaux pays européens, cause à Bonn une déception plus amère qu'on ne veut le laisser paraître. On en était encore à célébrer le succès de la rencontre entre le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt. On croyait que le chancelier avait brillamment réussi à éviter un choix entre Paris et Washington. Aussi est-il pour le moins troublant de constater qu'un tel malentendu ait pu survenir aussi vite après la rencontre parisienne. Les adversaires de M. Schmidt ont en tout cas une magnifique occasion aujourd'hui de demander ironiquement sur quoi ont bien pu porter les conversations de l'Elysée. Quant à l'ensemble de cette affaire, les milieux officiels s'efforcent, bien entendu, de rester aussi discret que possible.

Division des tâches

Certains points sont cependant établis. L'idée d'une conférence euro-américaine des ministres des affaires étrangères à l'occasion de la visite de M. Vance en R.F.A. a été présentée ici comme un résultat logique de la rencontre franco-allemande de Paris. Si, comme on le proclame, les Européens entendent désormais occuper leur place « *sur le pont, à côté du capitaine Jimmy Carter* », il leur appartient de s'entendre au préalable sur une division des tâches pour faire face à l'expansionnisme de l'U.R.S.S. Telle était du moins la thèse répandue jeudi soir dans les milieux diplomatiques de Bonn. Le lendemain matin, la presse ouest-allemande avait d'ailleurs suggéré que le projet de conférence euro-américaine constituerait l'une des principales initiatives de la conférence de Paris. Cette rencontre — affirmait-on ici — répondrait tout à fait aux vœux du chancelier Schmidt.

Celui-ci aurait, depuis quelque temps, déjà défini une stratégie visant d'abord à rechercher une attitude commune de la part des Européens puis à concilier cette politique avec les propositions américaines. Une telle procédure, expliquait-on encore — à voix basse — aurait pour but de « *contrôler* » les réactions d'une diplomatie américaine un peu trop nerveuse, tout en préservant l'indispensable solidarité atlantique.

La question, aujourd'hui, est donc de savoir pourquoi le gouvernement de Paris vient de s'opposer à la procédure envisagée d'une façon qui, malgré tous les démentis officiels, a manifestement surpris les dirigeants de Bonn. Ici, il est difficile de comprendre qu'une rencontre considérée comme le prolongement naturel de la conférence de Paris puisse être tenue pour ce « *retour à la politique des blocs* » qui est rejetée par le gouvernement français. Tout au plus admet-on que, dans cette affaire, les Américains se sont hâtés un peu trop de laisser filtrer des informations concernant la rencontre sur les bords du Rhin avant que le projet ait été complètement mis au point.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

INTÉRÊTS

Difficile politique que celle de la France, qui « définit son attitude en fonction de ses intérêts », *comme vient de le déclarer M. Barre aux Etats-Unis.*

Ainsi, dans un premier temps, pour ne pas contrarier l'U.R.S.S., nous n'avons pas condamné l'invasion de l'Afghanistan, mais nous l'avons fait ensuite pour ne pas compromettre nos rapports avec les Etats-Unis.

De la même manière, pour séduire les Américains, nous avons réaffirmé notre atlantisme, mais nous avons été contraints de refuser ensuite le mini-sommet qu'ils nous proposaient pour ne pas déplaire aux Russes.

Bref, autant une politique basée sur de grands principes est simple, autant la recherche de ses intérêts oblige, comme on le voit, à naviguer à vue et même, finalement, à avoir pour politique de ne pas en avoir.

MICHEL CASTE.

La rupture des négociations dans la sidérurgie britannique

Une grève générale pourrait avoir lieu au Pays de Galles

Les négociations entre les dirigeants de la British Steel Corporation et les représentants des syndicats de la sidérurgie du Royaume-Uni, qui avaient repris le vendredi 8 février pour tenter de mettre fin à une grève qui en est à sa sixième semaine, ont été rompues, chacune des deux parties estimant avoir mal compris les intentions de l'autre lors des conversations précédentes qui avaient laissé espérer un compromis (lire page 13 l'article d'Henri Pierre). Les syndicats ont annoncé une intensification du mouvement revendicatif, en liaison avec ceux des mineurs, des cheminots et des ouvriers des transports. Un mot d'ordre de grève générale pourrait être ainsi lancé dans le Pays de Galles, particulièrement touché par le programme patronal.

Outre une augmentation de salaire, les syndicats de la sidérurgie s'efforcent d'obtenir un assouplissement ou l'annulation du plan de redressement annoncé le 11 décembre par le président de la British Steel Corporation, établissement nationalisé qui ***assure 60 % de la production d'acier britannique. L'annonce de*** **cinquante-trois mille licenciements, sur un total de cent cinquante mille personnes employées, et cela dans un délai de huit mois, a provoqué chez les travailleurs britanniques de l'acier la réaction la plus vive depuis la grève générale de 1926.**

Drame au royaume de l'acier

I. — Un constat de faillite

De notre envoyé spécial FRANÇOIS RENARD

Cardiff. — « *Le plus sale quart d'heure que je puisse me rappeler...* » De son propre aveu, c'est celui qu'a connu Sir Charles Villiers (prononcer Vilers) le 11 décembre 1979 lorsqu'il a rendu public le plan de restructuration « dramatique » de la British Steel Corporation, la très nationalisée société qu'il préside et qui produit encore plus de la moitié de l'acier britannique.

Ce plan est terrifiant. Son objectif est de mettre un terme à une hémorragie financière de plus en plus catastrophique : près de 1 100 millions de livres sterling (plus de 10 milliards de francs) de déficit cumulé depuis quatre ans et une perte probable de 300 millions de livres sterling (2,8 milliards de francs) pour l'exercice en cours (1979-1980). Pour atteindre cet objectif, la production d'acier devra, dans un délai de huit mois, être ramenée de 21,5 millions de tonnes à 15 millions de tonnes. En conséquence, cinq aciéries jugées vétustes et peu rentables seront fermées, la production sera concentrée sur les installations ultra-modernes construites récemment à grands frais à Ravenscraig, en Ecosse, et à Redcar-Lackenby, à l'embouchure de la rivière Tees, sur la côte est de la Grande-Bretagne.

« Amaigrissement »

Quant aux unités moins modernes et maintenues en activité, *Port-Talbot* et Llanwern, au Pays de Galles, Scunthorpe, dans le Yorkshire et Sheffield, leur gestion devra redevenir financièrement rentable. Enfin, du fait de ces fermetures et d'un « dégraissage » général (le terme anglais est plus élégant : « amaigrissement » (slimming), cinquante-deux mille emplois sur cent cinquante mille seront supprimés, toujours dans un délai de huit mois.

(Lire la suite page 13.)

La Tunisie après Gafsa

Union sacrée sans quitus au régime

Le gouvernement tunisien a demandé, vendredi 8 février, l'inscription à l'ordre du jour du conseil des ministres de l'O.U.A., qui se tient à Addis-Abéba, d'un point relatif à « l'agression caractérisée qui a été conçue, élaborée et dirigée par le régime libyen ». Tandis que Radio-Tripoli, captée à Tunis, continue de saluer « la résistance populaire tunisienne qui se soulève contre le régime pourri et l'intervention armée française », le président algérien, M. Chadli Bendjedid, a évoqué jeudi « les événements internes qui se sont produits dans un pays frère voisin » et il a proclamé que l'Algérie, « qui croit en la non-ingérence dans les affaires internes, suit avec préoccupation toute présence de forces étrangères à ses frontières ». C'est la première fois qu'Alger prend ainsi position face à l' « assistance logistique » apportée par la France au gouvernement tunisien.

A Paris, M. Galley, ministre de la coopération, a exprimé vendredi sa conviction qu'il n'y avait pas, de la part de la Libye, « un désir concerté de lutter contre la politique française en Afrique », mais une volonté d'intervention avec des « objectifs propres », qui prend appui sur un « sentiment profond de la résurgence politique active de l'islam » et qui peut parfois « se heurter à l'action de la France ».

De notre envoyé spécial JAMES SARAZIN

Tunis. — Il y a encore deux semaines, la Tunisie connaissait une vive tension intérieure, le malaise social latent depuis plusieurs mois s'étant brusquement aggravé après la hausse sensible des prix des produit de première nécessité. Contestant de plus en plus ouvertement la politique du développement à tout prix suivie depuis près d'une décennie par le gouvernement de M. Hedi Nouira, l'opposition « légale » se voyait elle-même débordée par la surenchère de divers groupes extrémistes. Réveillés par les événements du Proche-Orient, les intégristes musulmans se découvraient des ailes contestatrices que le gouvernement espérait couper en interdisant le journal du mouvement. Quant à l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), convalescente après la répression qui avait clairsemé son état-major à la suite des événements du 26 janvier 1978, elle se reprenait à croire à son rôle revendicatif dans le concert de la nation, allant même jusqu'à « programmer » quelques grèves sectorielles pour les semaines suivantes.

(Lire la suite page 5.)

QUATRE FILMS HONGROIS POUR 1980

Le Bonheur impossible

La festival de Pecs s'est achevé le 8 février. Comme chaque année, la Hongrie présentait un an de production cinématographique.

La première qualité du film d'Istvan Szabo, « Confiance » (« Bizalom »), montré à Pécs avant de représenter la Hongrie dans quelques jours au Festival de Berlin, *est sa fuite inconditionnelle* dans le romantisme de l'imaginaire, un certain art de capter l'humeur du temps, le désespoir ambiant. Sans démagogie, sans pleurnicherie, sans trahir non plus la ligne générale d'une œuvre qui, de « l'Age des illusions » (1964) et de « Père » (1966) aux « Contes de Budapest » (1979), dit la difficulté d'être, la nécessité de relier le passé au présent.

Istvan Szabo semble avoir pris comme point de départ un sketch d'un ancien film de Felix Mariassy de 1959, « les Années blanches », remarqué au Festival de Venise : deux inconnus projetés brièvement, comme si le temps s'arrêtait, hors de la guerre qui fait rage vivent le grand amour, alors que, jeunes communistes, ils sont en mission commandée — nous sommes en 1942. Les deux héros de « Confiance » n'ont plus exactement cette aura, cette force poétique qui les transportent au-delà d'eux-mêmes. Mais ils sont, plus que le jouet du destin, des enfants de l'histoire.

Dans « Confiance », nous sommes en 1944. L'armée rouge resserre *sa pression sur la capitale.* Elle, parfaite petite bourgeoise, ignore tout des activités de son mari résistant, qui, averti à temps, peut éviter une arrestation par la Gestapo. La jeune femme se cache avec un ami de son mari, également résistant. Ils vont coexister un moment, jusqu'à la fin proche.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

étranger

LA CRISE INTERNATIONALE ET SES

« Nous devons travailler à la coopération non à la confrontation »

DÉCLARE M. RAYMOND BARRE A NEW-YORK

De notre envoyé spécial

New-York. — L'actualité internationale n'aura modifié que modérément l'aspect « professoral » de la visite que M. Raymond Barre a faite jeudi 7 et vendredi 8 février à New-York. Malgré, ou peut-être à cause, des difficultés transatlantiques, illustrées encore vendredi par le refus de la France de prendre part à une réunion occidentale à Bonn, le premier ministre français n'a eu aucune rencontre avec des représentants du gouvernement américain, et il n'a pas fait le voyage de Washington qui l'aurait conduit à coup sûr dans le bureau de M. Carter.

De même, le thème central de ses deux interventions publiques (vendredi à midi devant l'Association de politique étrangère, puis devant l'Institut des études françaises de l'université de New-York) est resté celui qui avait été prévu dans son programme négocié de longue date : la politique économique du gouvernement français, avec même un accent, dans l'après-midi, sur « *le passage de la théorie à la pratique* ». Toutefois, M. Barre a ajouté à son discours du déjeuner, prononcé devant près de mille cinq cents personnes dans la grande salle du Waldorf Astoria, une déclaration qui se voulait une synthèse de la position française face aux défis internationaux actuels.

« *Le gouvernement français*, a-t-il dit notamment, *a considéré comme inacceptable l'intervention militaire de l'Union soviétique en Afghanistan. Aucune considération de sécurité ne peut justifier une action militaire à Kaboul, pas plus qu'elle ne pouvait naguère justifier une telle action à Budapest ni à Prague.* »

Après avoir affirmé l'appui de Paris au gouvernement américain pour obtenir la libération des otages de Téhéran, et rappelé l' « *importance que le gouvernement français attache à la ratification des accords SALT* », le premier ministre a poursuivi : « *La politique de détente repose sur la confiance. Cette politique ne saurait être ni aveugle, ni complaisante. Les événements d'Afghanistan lui ont porté une atteinte grave. Pour tous ceux qui sont sincèrement attachés à sa poursuite, l'évacuation de l'Afghanistan par les forces soviétiques constitue le geste positif qui s'avère nécessaire pour sauvegarder l'avenir. Cependant, la France n'entend pas pour sa part contribuer, par des attitudes excessives, au réveil de la guerre froide. Elle ne resterait pas indifférente et passive devant des actions qui mettraient en cause l'équilibre et la sécurité de l'Europe. Elle a montré qu'elle savait agir, quand cela était nécessaire, et parfois seule, pour éviter la déstabilisation du continent africain. Mais la France entend sauvegarder toutes les possibilités de dialogue pour réduire la tension internationale et elle souhaite éviter la renaissance de blocs qui cristalliseraient les antagonismes entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est.* »

Le dialogue des superpuissances

Le dialogue est d'ailleurs pratiqué par les superpuissances « *à travers toutes les péripéties* », et d'une manière « *souvent exclusive* ». Il n'y a donc aucune raison que l'Europe n'en fasse pas autant : « *Cela ne signifie pas*, a-t-il ajouté en réponse à une critique souvent entendue ici, *que l'Europe jouirait du monopole de la conciliation tandis que les Etats-Unis assumeraient le monopole de la défense.* » La position de Paris n'est en tout cas pas « *équivoque* », mais « *indépendante* ». « *La France est fidèle à ses alliances*, a dit encore M. Barre, *elle ne pratique ni le lâche apaisement, ni l'alignement inconditionnel.* »

Cette mise au point dissipera-t-elle l'agacement, voire les rancœurs éprouvées ici devant l'attitude jugée précisément « équivoque » de Paris ? Rien n'est moins sûr, surtout après le refus de la France de participer à la réunion de Bonn.

La déception, succédant aux espoirs qu'avait suscités la déclaration franco-allemande, est, en tout cas, réelle et les questions posées à M. Barre au déjeuner du Waldorf ont reflété ces préoccupations. A propos des Jeux olympiques, le premier ministre s'est borné à déclarer que la décision « *appartient au Comité olympique international* ». Mais sur les relations avec l'U.R.S.S., il a renforcé le côté conciliant de son discours liminaire. Certes, a-t-il dit, la France ne se substituera pas aux Etats-Unis pour livrer les produits qu'ils refusent à Moscou, mais elle espère déboucher dans quelques mois sur « *un nouveau climat de compréhension, qui permettra la reprise du commerce sur une base régulière* ». De même, la question de savoir si Paris est prêt à jouer un rôle pour la défense des routes maritimes « *n'est pas actuelle* », selon M. Barre. « *Nous devons travailler à la coopération, non à la confrontation* », a-t-il conclu.

MICHEL TATU.

LES DISSENSIONS DANS LE CAMP COMMUNISTE

La Roumanie et la Corée du Nord ont refusé de voter une motion de soutien au nouveau régime de Kaboul

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les inquiétudes et le malaise suscités dans les démocraties populaires par l'aggravation de la tension entre les Deux Grands persistent. Ils viennent de s'exprimer indirectement dans l'une des deux capitales les plus alignées (avec Sofia) sur Moscou : Prague.

Vingt-quatre heures après l'agence Tass, qui voyait dans ce texte « *un écho visible de la propagande officielle américaine* », l'organe du comité central tchécoslovaque a, en effet, commenté favorablement, vendredi 8 février, le sommet franco-allemand de Paris. Cette réunion n'aurait pu, en fait, estime *Rude Pravo*, que « *décevoir la Maison Blanche* » si elle en attendait un « *affaiblissement des critiques de la politique du président Carter* ».

Le journal n'en veut pour preuve que les deux points qu'il a retenus dans la déclaration de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt : l'affirmation que « *la paix en Europe est assurée par l'équilibre des forces* » (1), et l'appel à « *la poursuite de la détente et du dialogue politique* ». Il s'agit là « *exactement du contraire de ce que recherche le président Carter par sa politique (...) de menaces contre la détente* », conclut *Rude Pravo*, en assurant que beaucoup d'hommes politiques ouest-européens ne partagent pas les « vues » de Washington — *ce qu'auraient montré* les « voix prudentes » entendues à Vienne lors de la réunion de l'Internationale socialiste. (*Le Monde des 7 et 8 février.*)

Cette différence d'appréciation reflète bien la volonté des démocraties populaires de saisir tout signe permettant d'espérer que la tension ne s'étendra pas aux relations inter-européennes. Ces pays ont, en effet, un très grand besoin de maintenir et de développer les échanges avec l'Occident, auquel ils ont commencé, à des degrés divers, à se lier profondément depuis le début de la détente. Cette dépendance relative s'accroît maintenant fortement avec le début des limitations de livraison de pétrole soviétique, qui obligent à payer en devises de lourdes factures de brut.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la presse de Varsovie se soit vivement félicitée des appels à la raison lancés par l'Internationale socialiste. Loués pour « *la position raisonnable et objective qu'ils ont adoptée ces dernières années dans de nombreuses questions importantes de la politique internationale* », reconnus comme une force politique d'importance, les socialistes ont fait entendre, lit-on, la « *voix de la raison* », et cela « *peut devenir un facteur positif dans la situation actuelle* ». L'organe du comité central est-allemand, *Neues Deutschland*, avait déjà, jeudi 7 février, rendu compte des travaux du sommet socialiste d'une manière favorable (*le Monde* du 9 février).

La crise entre Washington et Moscou continue d'ailleurs de provoquer quelque effervescence dans le bloc socialiste. Par deux fois dans la seule journée de jeudi, la Roumanie a renouvelé sa condamnation implicite de l'intervention en Afghanistan. D'abord au cours de l'entrevue entre M. Ceausescu et le secrétaire du présidium du C.C. yougoslave, M. Dragochavats. Ensuite à Sofia, où *elle a, tout comme la Corée du Nord*, refusé de voter une motion de soutien au nouveau régime de Kaboul, présentée à l'occasion d'une réunion des représentants des groupes parlementaires des pays socialistes.

B. G.

(1) Il est dit dans la déclaration : « *Les deux pays estiment (...) que les puissances européennes ont des responsabilités particulières. Ils soulignent leur volonté de les exercer en s'assurant, de concert avec leurs alliés, que seront garantis les équilibres fondamentaux qui conditionnent la sécurité de leurs deux pays et celle de l'Europe.* »

RÉUNION DE LA « PETITE COMMISSION » A MOSCOU

Malgré la tension, la France et l'U.R.S.S. sont décidées à poursuivre leur coopération

Moscou. — Malgré la condamnation très nette de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan par le gouvernement français, les affaires continuent. La « petite commission » de coopération franco-soviétique se réunira, du lundi 11 au mercredi 13 février, à Moscou, sous la présidence de M. Jean-Claude Paye, directeur des affaires économiques au ministère des affaires étrangères du côté français, et de M. Gvitchiani, vice-président du comité d'Etat pour la science et la technique, du côté soviétique. La « petite commission » devrait, en principe, faire le bilan des différents groupes sectoriels qui suivent la coopération industrielle, scientifique et technique, réorganiser leurs activités pour leur donner une orientation plus « économique » en y associant plus étroitement les représentants des sociétés de telle sorte que les travaux soient plus directement orientés vers la conclusion de contrats industriels.

De notre correspondant

Dans les circonstances actuelles, cette réunion prend cependant une dimension plus politique. Le fait même qu'elle ait lieu aux dates prévues montre qu'à Paris comme à Moscou on est intéressé à poursuivre le dialogue. C'est d'autant plus remarquable que pour des raisons diverses les Soviétiques ont ajourné les réunions de commissions économiques mixtes avec plusieurs pays, dont la République fédérale d'Allemagne.

Après les mesures d'embargo sur les transferts de technologie prises par le président Carter, les pays du Marché commun sont d'autre part soumis à de fortes pressions, notamment de leurs partenaires britanniques, pour suivre l'exemple américain ; *même si les Neuf ne s'alignent pas sur Washington*, les sanctions éditées par M. Carter risquent de gêner beaucoup les firmes occidentales qui toutes travaillent plus ou moins avec des licences américaines. Les conséquences concrètes des mesures prises par Washington ne sont pas encore très claires.

On considère dans les sociétés européennes que l'embargo ne remet pas en cause les licences déjà accordées pour des contrats déjà signés. Quant aux contrats dont la mise en œuvre n'est prévue que dans trois ou quatre ans, on espère que d'ici là la situation se sera améliorée. Toujours est-il que des responsables de sociétés ouest-allemandes, britanniques, italiennes, etc., se sont précipités ces derniers temps à Moscou pour assurer les Soviétiques de leur volonté de poursuivre la coopération.

Le bilan de la coopération franco-soviétique pour les cinq dernières années est très encourageant. Le triplement des échanges entre 1975 et 1979, décidé au sommet de Rambouillet en 1977, a été dépassé. Les échanges sur cinq ans devaient atteindre 57,5 milliards de francs, ils sont supérieurs à 59 milliards. L'année précédente, la progression a été particulièrement spectaculaire. L'ensemble des échanges franco-soviétiques a augmenté de 32,6 % (pour atteindre 16,15 milliards de francs) ; les importations françaises en provenance d'U.R.S.S. de 35,4 % (7 618 millions) et les exportations vers l'U.R.S.S. de 30,2 % (8 532 millions).

L'avenir est plus incertain, bien que MM. Giscard d'Estaing et Brejnev aient décidé, lors de leur dernière rencontre à Moscou en avril 1979, de maintenir, au cours du prochain quinquennat, le même rythme de développement des échanges. La baisse considérable des contrats industriels au cours des trois dernières années devrait commencer à avoir des effets négatifs sur les relations commerciales. D'autre part, l'incertitude est encore complète sur les projets soviétiques pour le XIe plan (1981-1985).

En principe les responsables économiques devaient faire devant la « *petite commission* » un exposé sur les grandes orientations du plan et les perspectives ouvertes aux sociétés françaises. Cependant, les mauvais résultats de 1979 ont amené le Gosplan à remettre en chantier les premières esquisses dont les objectifs de croissance étaient pourtant modestes. Il n'est pas certain que les représentants soviétiques à la réunion puissent aller au-delà des généralités déjà connues. En outre, l'absence de protocole financier entre la France et l'U.R.S.S. — le précédent est venu à échéance à la fin de l'année dernière — bloque la conclusion des contrats. La question n'entre pas dans les compétences de la « petite commission ». Les discussions à ce propos, commencées en janvier devraient reprendre dans la deuxième quinzaine de ce mois à Paris. Elles portent moins sur l'enveloppe des crédits — la France est prête à financer autant de contrats que les Soviétiques voudraient bien en signer — que sur les conditions de financement notamment, surtout sur le taux d'intérêt. La France est tenue par le « consensus » de l'O.C.D.E., qui fixe des taux minimum pour les crédits à moyen terme. Le taux plancher pour les pays dits « intermédiaires » comme l'U.R.S.S., se situe légèrement au-dessus du taux de 7,20 %, qui avait été consenti à l'U.R.S.S. par la France, au cours des dernières années.

Enfin la coopération scientifique va être rendue très difficile par le refus de larges milieux scientifiques français d'entretenir des relations avec les Soviétiques à la *suite* des *sanctions* qui ont frappé l'académicien André Sakharov.

DANIEL VERNET.

M. VANCE ENVISAGE DE VENIR A PARIS

(Suite de la première page.)

Certains commentateurs proposent donc une autre explication : le président Giscard d'Estaing aurait été désagréablement surpris par la vigueur des critiques formulées aussi bien dans le camp gaulliste que dans celui des communistes contre le communiqué de la conférence de Paris, qui marquerait un retour *trop visible* à la *solidarité* atlantique.

D'autres objections ont été élevées contre la rencontre de Bonn. Celle-ci serait presque inévitablement conduite à se prononcer sur des mesures de rétorsion à l'égard de l'U.R.S.S. Sur ce point cependant, on soutient ici, non sans raison, que l'Allemagne fédérale a une attitude tout aussi réservée que la France. Cette dernière ne pouvait donc pas craindre d'être entraînée dans un processus susceptible de rompre les ponts avec l'Est.

Le résultat est, selon le *General Anzeiger*, que le chancelier Schmidt comme le président Carter ont reçu une « gifle » et que les divisions au sein de l'alliance occidentale apparaissent à tous les yeux et que Moscou a quelques raisons de s'en féliciter.

JEAN WETZ.

Bucarest établit des liens directs avec la C.E.E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les négociations en vue de la création d'une commission mixte C.E.E. - Roumanie viennent d'aboutir, l'accord ayant été paraphé le 8 février par les deux parties. En outre, les discussions, qui ont pour objet la conclusion d'un accord commercial portant sur les produits industriels (autres que les textiles et la sidérurgie dont les échanges sont réglementés par des arrangements antérieurs) avancent à grands pas. Bref, la normalisation complète des relations entre la Communauté européenne et la Roumanie est pratiquement acquise.

La Roumanie prend ainsi, une fois de plus, ses distances vis-à-vis de l'Union soviétique. Moscou voudrait que les relations commerciales entre les pays de l'Est et la C.E.E. soient régies pour l'essentiel par un accord à conclure entre cette dernière et le Comecom (Organisation économique des pays socialistes).

La Communauté, peu soucieuse de contribuer à renforcer le prestige et le pouvoir d'une organisation qu'elle considère comme trop étroitement contrôlée par l'Union soviétique, entend traiter en matière commerciale, non pas avec le Comecom, mais avec chacun des pays de l'Est pris séparément, ce que, jusqu'à présent, les Soviétiques n'ont pas toléré. Les Roumains, en établissant des liens directs et contractuels avec la Communauté, sont exactement en train de faire ce que les Russes voulaient éviter.

La commission mixte, qui se réunira une fois par an « *au plus haut niveau possible* », alternativement à Bruxelles et à Bucarest, aura des pouvoirs étendus : il lui sera possible d'aborder toute question intéressant les relations commerciales entre les Neuf et la Roumanie. L'accord, le premier du genre avec un pays de l'Est, fait référence à la notion de réciprocité telle qu'elle figure dans l'Acte final d'Helsinki. Cela signifie qu'en contrepartie des concessions qui lui seront faites par la Communauté, la Roumanie devra accorder à celle-ci des avantages commerciaux effectifs.

PHILIPPE LEMAITRE.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● UN NOUVEAU COMMANDANT vient d'être nommé à la tête de la marine chinoise, a-t-on appris vendredi 8 février à Pékin. Il s'agit de M. Ye Fei, qui était depuis mars 1979 le premier commissaire politique dans cette arme. M. Ye Fei avait été « réhabilité » après la révolution culturelle, puis avait occupé le poste de ministre des communications de mars 1978 à février 1979. — (*A.F.P.*)

Israël

● SIONA, MOUVEMENT SIONISTE DES ORIGINAIRES D'AFRIQUE DU NORD, vient de tenir ses assises avec la participation de quatre cents délégués venus de toute la France. Le mouvement a « *affirmé sa solidarité totale avec le peuple et l'État d'Israël* » et décidé d'assurer l'émigration de soixante-quinze familles à Tibériade, à Kyriat-Schmona et à Ramot Meir.

★ 52, rue Richer, 75009 Paris. (246-04-34).

Nicaragua

● LE PREMIER ACQUITTEMENT d'une personne accusée de crimes de guerre commis sous le régime du président Somoza a été prononcé le vendredi 8 février par un tribunal populaire sandiniste. Soixante-deux des sept mille sept cents suspects actuellement en prison ont été condamnés à des peines allant jusqu'à trente ans de détention. La peine de mort a été supprimée par les sandinistes à leur arrivée au pouvoir.

Vietnam

● LE NOMBRE DES PERSONNES DETENUES dans les prisons et camps de rééducation vietnamiens s'élèverait à sept cent mille. Ce chiffre vient d'être avancé par le Comité de défense des détenus politiques au Vietnam. Le comité se fonde sur des estimations fournies par M. Hoang Huu Quynh, ancien membre du P.C. vietnamien, qui a récemment demandé l'asile politique en France (*le Monde* du 29 janvier).

CONSÉQUENCES

EUROPE

Il n'est ni possible ni nécessaire de fixer une date limite au retrait des troupes soviétiques en Afghanistan

déclare M. Karmal

De notre correspondant

New-Delhi. — Dans une interview publiée samedi 9 février par le quotidien *Indian Express*, M. Babrak Karmal, chef du nouveau régime de Kaboul, a estimé qu'il n'est « *ni possible ni nécessaire de fixer une date limite pour le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. (...) Celles-ci sont ici*, a-t-il précisé, *pour consolider les gains de notre révolution, protéger notre territoire et assurer la paix dans la région. Tant qu'il y aura des menaces extérieures, les Russes resteront* ».

Invité à énoncer les conditions d'un éventuel retrait, le président afghan a déclaré : « *Le jour où le Pakistan réactionnaire, la Chine chauviniste, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne impérialistes et l'Egypte sioniste auront enregistré l'échec de leur plan destiné à démembrer notre pays, ce jour-là les Russes retourneront chez eux.* » Affirmant que le contingent soviétique est « *très limité* », M. Karmal a démenti les estimations données à ce sujet par la presse occidentale et dénoncé « *la propagande faite par la B.B.C., la Voix de l'Amérique et les médias occidentaux* ».

Expliquant une nouvelle fois les modalités de l'intervention soviétique, le chef du conseil révolutionnaire affirme que « *les éléments progressistes agissant ouvertement ou clandestinement* (dans cette interview, K. Karmal précise avoir gagné Kaboul « *trois mois avant* » les événements de janvier et y avoir mené une action clandestine) *ont contraint Hafizullah Amin à faire appel à l'U.R.S.S.* », et que ce dernier a accepté « *pour ne pas dévoiler sa position d'agent de la C.I.A.* » « *Lorsque nous avons pris le pouvoir, nous avons endossé sa requête* », ajoute le premier ministre, qui fait remarquer : « *Les choses se sont passées ainsi lorsque l'Inde est intervenue au Bangladesh à la requête du peuple de ce pays, qui entendait mettre un terme aux atrocités pakistanaises.* »

Qualifiant le président pakistanais, le général Zia Ul Haq, de « *laquais des Etats-Unis et des forces sionistes* », le premier ministre afghan a poursuivi : « *Le Pakistan est le tremplin des impérialistes. Américains et Chinois y déversent leurs armes. Ces dernières sont soit débarquées à Karachi, soit acheminées par la route du Karakoram, qui relie le Pakistan à la Chine. Elles sont ensuite distribuées aux brigands qui sont entraînés par les Pakistanais, les Américains et les Chinois pour mener des intrusions dans notre pays. Ces bandits violent nos femmes, tuent nos enfants, détruisent nos ponts, nos routes et nos maisons et créent le désordre.* » Selon le président afghan, sept groupes contre-révolutionnaires opèrent au Pakistan, où ils ont établi vingt bases et cinquante camps, autour de Peshawar, à Chitral, à Quetoa, à Miran-Shah et à Nowshera.

Le « complot » sino-américain

Interrogé sur son éventuel soutien à une proposition demandant aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S. de se retirer de la région, M. Karmal a répondu : « *Pourquoi mettez-vous sur le même plan l'Amérique impérialiste et l'Union soviétique pacifiste et progressiste ? D'un côté, il y a l'action des Etats-Unis au Chili, au Vietnam et ailleurs pour assujettir ces peuples, de l'autre, il n'y a aucun exemple de domination soviétique depuis la révolution d'Octobre.* »

Sans rejeter l'idée d'une approche régionale ni exclure une éventuelle « sécurité collective », le président afghan a repoussé la suggestion avancée récemment par le général Zia de créer une force de paix composée de soldats indiens, pakistanais et iraniens. M. Karmal s'est, en revanche, déclaré favorable à une approche commune par l'U.R.S.S., l'Inde et l'Afghanistan des problèmes de la région.

Dans la même interview, M. Karmal évoque une nouvelle fois « *le complot organisé par les Américains, les Chinois et les Pakistanais pour attaquer l'Afghanistan, le 6 janvier, complot déjoué par l'arrivée des troupes soviétiques le 27 décembre* ». « *Dix jours après*, note-t-il, *cela aurait été trop tard.* »

Le 5 février, dans une déclaration accordée au quotidien *Patriot*, proche du parti communiste indien (prosoviétique), le président du conseil révolutionnaire avait donné des détails sur ce complot : « *Il s'agissait de placer les provinces pachtounes du Paktia, de la région sud du Kandahar, du Ningrahar et du Kunar sous l'influence et la domination du Pakistan, la partie occidentale du pays sous l'influence d'une autre puissance, et les régions du Badakhshan et du Takhar sous l'influence et la domination de la Chine, parallèlement à l'installation, à Kaboul, d'un régime soumis à la C.I.A. et dirigé par Amin.* »

Dans cette interview, M. Karmal précisait encore que les troupes soviétiques étaient entrées en Afghanistan le 17 décembre. Il a cité la date du 27 dans l'entretien accordé à l'*Indian Express*...

PATRICK FRANCÈS.

A LAKE-PLACID

Offensive diplomatique américaine à l'occasion de la réunion du C.I.O.

Lake-Placid (Etat de New-York) *(A.F.P.)*. — La flamme olympique est arrivée, vendredi 8 février, à Lake-Placid (1), où les Américains multiplient initiatives et pressions pour amener le comité international olympique (C.I.O.) à renoncer à Moscou pour les Jeux olympiques d'été. Dans un document remis ce même jour à la commission exécutive du C.I.O., M. Robert Kane, président du comité olympique américain, a réclamé à nouveau officiellement le transfert ou l'annulation des Jeux, en condamnant sévèrement l'intervention militaire soviétique en Afghanistan. Du fait de cette « *agression* », il estime que « *le contrat du C.I.O. avec Moscou a été rompu* », que « *l'idéal olympique ne peut être respecté en U.R.S.S.* » et qu'« *il serait inapproprié que les athlètes du monde entier rendent hommage à un gouvernement qui a provoqué la guerre* ».

Ce réquisitoire intervient juste avant l'arrivée à Lake-Placid de M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain aux affaires étrangères, qui devait, selon les milieux bien informés, prononcer une allocution « *très dure* », samedi 9 février, à l'occasion de l'ouverture de la 82e session du C.I.O. Le secrétaire d'Etat avait été précédé à Lake-Placid par M. Lloyd Cutler, conseiller juridique à la Maison Blanche, qui avait rencontré, mercredi 6 février, en privé, le président du C.I.O., lord Killanin. Enfin, le vice-président américain, M. Walter Mondale, sera à Lake-Placid mercredi 13 février, pour ouvrir officiellement les Jeux d'hiver.

Lord Killanin se montre jusqu'à présent très discret sur ses entrevues ou ses réunions. « *Le secrétaire d'Etat américain n'a pas demandé à me rencontrer, mais j'espère bien le voir avant la cérémonie d'ouverture de notre session* », a-t-il seulement déclaré aux journalistes. Toutefois, un membre de la commission exécutive du C.I.O. a laissé entendre : « *Le gouvernement américain tente de nous intimider et il exerce une énorme pression sur nous depuis notre arrivée, mais, au cours de la première partie de nos réunions, nous avons décidé de ne céder en rien. Je trouve que notre président fait preuve de beaucoup de sang-froid et que son attitude est excellente.* » Lord Killanin devrait lever un premier voile sur ses intentions en répondant samedi soir au discours de M. Cyrus Vance prononcé à l'occasion de l'ouverture de la quatre-vingt-deuxième session du C.I.O.

(1) Le comité organisateur des Jeux d'hiver de Lake Placid a fait appel, vendredi 8 février, du jugement de la Cour suprême de l'Etat de New-York concernant la participation de la délégation de Taïwan (*le Monde* du 8 et du 9 février). L'appel devait être entendu lundi 11 février.

● *M. de Choiseul-Praslin*, ambassadeur à Port-of-Spain (Trinidad et Tobago) et qui est déjà accrédité dans plusieurs autres Etats des Caraïbes, est nommé, par décret qui paraît ce samedi 9 février au *Journal Officiel*, ambassadeur à Roseau (Dominique), en résidence à Port-of-Spain.

● *Le gouvernement de Colombie* a décidé, vendredi 8 février, d'établir des relations diplomatiques avec la Chine communiste et de mettre fin à la mission diplomatique taïwanaise à Bogota. Les négociations pour l'établissement de relations officielles entre les deux pays avaient débuté en octobre 1978. — *(A.F.P.)*

LA POLOGNE ENTRE LA CRAINTE ET LE BESOIN DE RÉFORMES

II. — « Mieux vaut ne pas gagner que perdre »

De notre envoyé spécial BERNARD GUETTA

Dans son premier article (« le Monde » du 9 février), Bernard Guetta a montré comment, enhardie par la visite du pape, l'Eglise catholique en Pologne est passée à l'offensive alors que le pouvoir, en plein désarroi, est saisi par la « réformite » en raison de la difficile situation économique.

Varsovie. — « *C'est simple*, dit un intellectuel connu pour sa fidélité militante au régime, *on se croirait revenu vingt-quatre ans en arrière : en 1956. Nous vivions la même frénésie de discussions et de réunions dans les mois qui ont précédé octobre.* » La note est forcée, mais pas de beaucoup : la frénésie est réelle.

Il y a quelques semaines, du 22 novembre au 3 janvier, la société des économistes polonais organise un cycle de débats sur la situation du pays. Un vice-ministre, de nombreux hauts fonctionnaires : tout ce qui compte dans l'économie polonaise y participe. Dès la première séance, c'est l'explosion : une vague ininterrompue de critiques s'enfile de réunion en réunion. Chacun n'a qu'une idée en tête — changement, — chacun donne au mot un sens différent, mais on est d'autant plus applaudi qu'on se montre plus radical. « *Les propositions faites allaient d'un retour au marxisme orthodoxe, stalinien à la limite, jusqu'à l'introduction d'un libéralisme pur de la fin du dix-neuvième siècle,* raconte l'un des organisateurs. *Mais l'unanimité s'est faite sur un point : le système actuel est mauvais, il ne nous permettra pas de réaliser nos objectifs dans les années à venir.* »

Dans chaque discussion, dans chaque bureau, le même écho revient. « *En elle-même la situation n'a rien de désespéré. Nous avons des atouts pour nous en sortir* », assure un responsable du plan en citant la modernisation de l'appareil productif (plus de la moitié des installations industrielles ont aujourd'hui moins de cinq ans) et l'élévation marquée du niveau de formation des nouvelles générations. « *Mais je suis persuadé*, ajoute-t-il aussitôt, *que sans modification du fonctionnement de notre économie nous ne pourrons pas exploiter ce capital.* »

« Il faut un Montesquieu du socialisme »

Plus direct encore, sur le ton de l'évidence, le rédacteur en chef adjoint d'un journal économique estime que, pour arriver à sortir des difficultés, il faut commencer par réformer la planification centrale « *puisque c'est elle qui décide de tout dans notre système* ». « *Nous ne pouvons plus continuer*, dit-il, *à demander chaque année aux entreprises d'accroître leur production sans tenir compte ni de l'intérêt de cette production ni du prix qu'elle coûte au pays.* »

Réformes partout, réformes toujours. L'ébullition est telle qu'elle s'est même emparée d'un des plus solides bastions du conservatisme polonais, le groupe catholique Pax, créé par le pouvoir au lendemain de la guerre pour faire contrepoids à l'épiscopat. « *Il nous faut un Montesquieu du socialisme* », dit tout de go l'un de ses dirigeants en expliquant qu'une réforme économique (« *nécessaire naturellement* ») sera forcément limitée et qu'il faut modifier les équilibres politiques pour « *mettre un terme à cette lente dégradation* ».

Pax veut jouer un rôle

« *Le compromis entre l'Eglise et l'Etat*, poursuit-il, *ne suffit plus à la société polonaise. La question-clé est maintenant de savoir comment les citoyens qui ne sont pas membres du parti pourront prendre la coresponsabilité de la gestion du pays et donc participer aux affaires publiques. Pour notre part, nous voulons nous affirmer comme groupe catholique de gauche, indépendant à la fois du parti et de la hiérarchie, car je crois que la Pologne en a besoin.* » Autrement dit, Pax aspire à jouer le rôle tampon d'un parti catholique, loyal au système socialiste, mais critique et autonome.

Sur une pleine page du quotidien du mouvement, *Slowo Powszechne*, daté du 5 janvier, son nouveau président M. Ryszard Reiff vient d'ailleurs d'expliquer aux autorités que c'était là leur intérêt bien compris. « *L'état moral de la société est hautement inquiétant* », constate-t-il d'abord avant de développer son argumentation. Premièrement écrit-il en substance, le pouvoir n'a plus seulement à faire face à des revendications matérielles (d'ailleurs difficiles à satisfaire en ce moment) mais aussi à « *un désir d'enrichissement de la vie sociale qui s'exprime avec de moins en moins de patience* ». Deuxièmement, le seul moyen d'empêcher les « *milieux anti-socialistes* » (l'opposition) d'acquérir une audience qu'ils n'ont pas encore dans les masses catholiques est de les « *priver de leurs arguments* ». Troisièmement, conclut M. Reiff, il faut donner un rôle plus « *authentique* » aux conseils municipaux, au Parlement et aux organisations qui ne luttent pas contre le socialisme mais « *en faveur d'un socialisme où cohabiteraient plusieurs visions du monde* ».

Passant aux actes, Pax fait des efforts remarqués pour se rapprocher de l'épiscopat, cite le pape à tout bout de champ, fait le siège des autorités pour obtenir une augmentation du nombre des députés à la Diète (les élections auront lieu le 23 mars), et espère au terme de négociations très « IVe République », arriver à constituer un groupe commun avec les deux autres organisations catholiques représentées au Parlement (1). A tort (« *Pax est un mouvement incurable* », laisse tomber le porte-parole de l'épiscopat) ou à raison (un homme écouté de M. Gierek, le professeur Szczepanski, vice-président de l'Académie des sciences, est partisan de la création d'un parti catholique) le mouvement croit pouvoir lancer cette offensive.

La franchise de M. Gierek

Question à l'un de ses responsables : « *Avez-vous des raisons de penser que les autorités pourraient vous donner le feu vert ?* » Réponse, sèche : « *Le problème n'est pas là. Si nous n'arrivons pas à une forme de pluralisme, la Pologne sera la Tchécoslovaquie avant dix ans.* » Avec un sourire (« *je puise mon optimisme dans mon pessimisme* »), un directeur de l'institut de planification ne dit rien d'autre : les changements apparaissent inéluctables parce que inscrits dans les faits.

Seulement voilà, on a beau lire et relire, ni les directives pour la période 1981-1985 qui seront adoptées au congrès, ni les déclarations de M. Gierek, ni celles du premier ministre, M. Jaroszewicz, n'ouvrent la moindre perspective de réforme. Tandis que le monde politique cherche en toute liberté la pierre philosophale, M. Gierek, lui, plus flegmatique et pragmatique que jamais, se hâte lentement, fermement décidé à éviter les vagues, une arme nouvelle en main : la franchise.

Méthodiquement, depuis le mois de septembre, de discours sur les chantiers en réunions du comité central, il a dressé, devant le pays, le catalogue des difficultés, expliqué chaque problème, dit ce qui ne le sera pas avant longtemps et décrit les duretés de la vie quotidienne aussi bien que s'il allait faire *son marché chaque* matin.

Le ton est direct, chaleureux, et si la douche est froide c'est pour mieux faire comprendre que tout le monde est dans la même barque, que le capitaine n'a pas perdu son sextant dans la tempête et que l'équipage doit ramer sec.

En attendant, on essaie de colmater les brèches les plus graves — celles du marché de plus en plus perturbé par les aberrations bureaucratiques et le déséquilibre entre l'offre et la demande. Lentement et sans bruit — de peur des explosions — les prix augmentent, à coups de produits « nouveaux » (différemment emballés), de créations de magasins « commerciaux » (mieux approvisionnés et plus chers), puis d'alignements des prix normaux sur les prix commerciaux, comme on vient de le faire pour la viande de « qualité supérieure ». Dans le même temps, l'initiative privée est favorisée par l'accroissement considérable du nombre de petits commerces que l'Etat confie en gérance libre à des particuliers. Des expériences d'autonomie de gestion, avec possibilité d'acheter sur le marché privé, sont actuellement faites dans plusieurs grandes surfaces de distribution et on souhaite donner un essor à la petite et moyenne industrie, réputée plus souple et plus efficace.

Mais, faute de résultat immédiat, dès qu'une ville commence à grogner, on l'approvisionne en priorité, quitte à désorganiser les circuits et à défavoriser une autre région à laquelle on appliquera quelques mois plus tard la même thérapeutique. Plus inquiétant pour l'avenir, aux premiers signes revendicatifs sérieux, quitte à accroître encore la masse monétaire et la demande, les dirigeants d'entreprises cèdent et accordent des augmentations de salaires : surtout, pas de grève.

Mais c'est encore vis-à-vis de l'opposition que cette politique est cinquantaine de titres à plusieurs Cela signifie deux choses : ne pas réprimer trop spectaculairement et ne pas trop lâcher la bride. En quatre ans, depuis sa création au lendemain des émeutes de 1976, le principal groupe contestataire, le KOR, a ainsi pu se développer au point de compter un millier de militants actifs, d'animer une véritable maison d'édition qui a déjà publié une cinquantaine d etitres à plusieurs milliers d'exemplaires, de pouvoir compter sur un impressionnant réseau de distributeurs pour la diffusion des quelque quinze périodiques qu'il patronne, et d'avoir ouvert la voie à plusieurs autres *mouvements*. Deux d'entre eux, très différents, ont acquis un poids non négligeable : le ROPCIO, de tendance nationaliste et surtout le DIP, beaucoup plus modéré, où se retrouvent des intellectuels catholiques et des membres du parti.

En quatre ans, l'opposition est devenue une composante de la vie polonaise, non seulement dans les milieux intellectuels mais aussi ouvriers et paysans, où elle a des ramifications. Mais ses animateurs, harcelés par la police, régulièrement arrêtés pour des périodes de quarante-huit heures (la durée légale de la garde à vue) doivent bien constater aujourd'hui les limites de leur action. Les comités de solidarité étudiants qu'ils espéraient voir se développer dans les facultés n'ont plus d'existence réelle, l'université parallèle (dite volante) qu'ils avaient créée a dû interrompre ses activités au bout d'un an à cause des incidents répétés organisés par des « étudiants indignés », et les groupes ouvriers et paysans restent marginaux.

Victime d'un succès qu'elle n'a ni assez de force ni assez de liberté pour capitaliser, l'opposition se trouve maintenant confrontée à de dangereuses tendances à l'activisme et à la surenchère. Au sein même du KOR, quelques militants commencent à trouver les « chefs historiques », MM. Jacek Kuron et Adam Michnik trop conciliateurs. Attirés par le nationalisme du ROPCIO, ils ont été jusqu'à organiser avec ce mouvement, au mois de décembre, pour l'anniversaire des émeutes de 1970 à Gdansk, une manifestation de rues (la cinquième en treize mois) dont la tonalité antisoviétique a provoqué l'inculpation de quatorze personnes.

Les polémiques internes que cette initiative a suscitées sont à peine calmées que déjà un nouveau différend se dessine.. Tandis que les plus radicaux proposent maintenant de lancer une campagne de boycottage des élections parlementaires, les « évolutionnistes » eux, veulent mettre en place une « commission de citoyens », appuyée par une pétition nationale, et chargé de « *donner à la société un programme de ce qui peut être fait aujourd'hui et demain pour améliorer la situation* » — un programme qui servirait de base à l'action future.

Bref, bien que chacun veuille éviter une rupture, les divergences sont profondes, les perspectives difficiles et un porte-parole de la direction peut dire aujourd'hui, visiblement satisfait de cette situation : « *Nous avons appris à vivre avec l'opposition. A part quelques extrémistes, ce sont finalement des gens raisonnables.* »

Une opposition raisonnable

L'opposition comme l'Eglise critiquent, accentuent leur pression, renforcent leur influence et leurs exigences, imposent au parti un pluralisme de fait en l'obligeant à compter avec elles, mais savent très bien jusqu'où ne pas aller trop loin. Au-delà des apparences, des crises économiques, politiques et morales, la Pologne est un pays de profond consensus — sur un point unique mais fondamental : la volonté d'éviter une explosion dont chacun sait qu'elle tournerait en drame sanglant. Personne — de M. Gierek à l'opposition en passant par le cardinal Wyszynski — n'est prêt à jouer la politique du pire, celle de l'affrontement. Chacun regarde aujourd'hui avec la même anxiété se développer les tensions Est-Ouest dans lesquelles Varsovie aurait tout à perdre.

Ce consensus permettra-t-il à la Pologne de traverser six années d'austérité sans remous ? Le pragmatisme prudent de M. Gierek suffira-t-il à rétablir des équilibres économiques et sociaux aussi perturbés ? Rien n'est moins sûr car la Pologne, jeune, modernisée, tournée vers l'Occident, étouffe dans un corset trop étroit : « *C'est vrai*, dit un porte-parole de la direction, *nos structures politiques et économiques ne sont plus adaptées à notre niveau de développement, mais il serait beaucoup trop risqué d'entreprendre d'amples réformes dans une situation aussi difficile. Après le congrès, nous tenterons quelques expériences puis nous en tirerons le bilan et s'il est concluant au congrès suivant nous déciderons de changements plus importants. Dans l'immédiat il n'y aura pas de bouleversement.* » Un moment de rêverie et il ajoute : « *Voyez-vous, mieux vaut ne pas gagner que perdre.* »

FIN

(1) Actuellement la Diète compte dix députés catholiques (quatre du groupe PAX, quatre du groupe ZNAK et deux de l'association sociale-chrétienne). Deux autres sièges attribués aux catholiques sont actuellement vacants en raison de décès.

Portugal

LE GOUVERNEMENT DÉCRÈTE UN VASTE REMANIEMENT DES ENTREPRISES DE PRESSE ÉTATISÉES

Lisbonne (A.F.P.). — Le gouvernement a procédé, vendredi 8 février, à un vaste remaniement dans les conseils d'administration des entreprises d'information étatisées, dans le cadre d'un train de mesures approuvées par le dernier conseil des ministres et visant à l'assainissement des entreprises publiques déficitaires de ce secteur.

De nouveaux présidents ont été nommés à la tête de la radio, de la télévision, et des journaux *Capital*, *Diario de Noticias* et *Diario Popular*.

Le secrétariat de la communication sociale (information) déclare, dans un communiqué, que ces mesures visent à « *assurer une information démocratique dans le pays, où tous les courants de l'opinion publique devront être représentés* ».

Le gouvernement annonce également que l'information privée, régionale ou nationale, va être appuyée « *dans la mesure du possible* » et qu'un soin particulier sera accordé à la formation et au recyclage des journalistes, avec notamment la création d'une école de journalisme.

Le président du conseil de direction de l'agence de presse portugaise Anop, M. Tito de Morais, le seul président des organes de presse sous contrôle de l'Etat qui n'a pas été touché par le remaniement, s'est démis de ses fonctions. M. Tito de Morais, membre du parti socialiste, avait été nommé à la tête d'Anop en octobre 1976. Il affirme, dans une lettre adressée au secrétaire d'Etat à l'information, « *ne pas avoir été entendu ni informé* » sur le remplacement des deux autres membres du conseil.

Espagne

UN COMMANDANT DE L'ARMÉE ET UN POLICIER SONT ASSASSINÉS AU PAYS BASQUE

Bilbao *(A.F.P.)*. — Les terroristes basques de l'ETA ont lancé vendredi 8 février un nouveau défi aux autorités espagnoles après la nomination du général Sanchez Santamaria comme délégué du gouvernement chargé des forces de l'ordre au Pays basque.

Vendredi en début de soirée, un commandant de l'armée Miguel Rodriguez Fuentes, a été assassiné à Pasages (Guipuzcoa). Des douilles de parabellum 9 mm ont été trouvées sur les lieux. Peu de temps après, un policier municipal, Angel Aztuix Rodriguez, était abattu à Oñate (Guipuzcoa) par deux jeunes gens qui ont réussi à prendre la fuite. Au même moment, le siège de l'Union du centre démocratique (U.C.D., parti gouvernemental) à Zumarraga (Guipuzcoa) a été mitraillé par plusieurs personnes. Il n'y a pas eu de victimes.

Ces attentats coïncident avec les premières démarches du général Santamaria, qui, après avoir visité vendredi la province du Guipuzcoa, s'est entretenu avec le capitaine-général de la VIe région militaire, le lieutenant-général Alvarez Rodriguez, à Burgos. Peu après la nomination du général Santamaria, l'ETA militaire avait affirmé dans un communiqué que cette décision du gouvernement confirmait « *le caractère dictatorial de Madrid et fermait la porte à toute négociation. Ni Suarez ni ses militaires n'ont pu obtenir ce que le franquisme n'a pu obtenir* ».

EUROPE

Italie

Le «terrorisme du pauvre»

De notre correspondant

Rome. — Chaque matin après le petit déjeuner, des milliers d'Italiens interrogent fébrilement leurs transistors : a-t-on tué quelqu'un aujourd'hui ? Car les terroristes *« exécutent »* presque toujours les *« valets de l'impérialisme »* vers 8 h. 30, au moment où ceux-ci quittent leur domicile pour aller au travail. Comme si, après dix ans d'activité, les Brigades rouges et leurs émules étaient atteints par la « fonctionnarisation ».

Une réponse négative de la radio n'est pas forcément rassurante. Elle peut signifier que les *« prolétaires en armes »* — auteurs de trois assassinats en trois jours consécutifs cette semaine — sont en retard sur l'horaire. Or, leurs victimes potentielles se comptent par dizaines de milliers. Policiers, carabiniers, dirigeants d'entreprises et responsables politiques ont beau se rassurer en évoquant la loi des grands nombres, ils ne sortent jamais de chez eux sans une certaine appréhension. Pour quelques cadres de Fiat ou de Montedison, déjà menacés de mort, ce moment dangereux peut frôler la panique.

Les attentats de 8 h. 30 semblent imparables, à moins de décréter l'état de siège. Trop de personnes sont visées, dans trop d'endroits différents, pour qu'une quelconque protection puisse être appliquée. Tout juste conseille-t-on aux victimes potentielles de changer régulièrement d'itinéraire et de ne pas sortir à la même heure chaque matin. Mais combien de chefs d'atelier, de policiers sans grande et autres *« suppôts des multinationales »* peuvent-ils se permettre ce luxe ?

En 1978, les terroristes menaçaient de *« hausser le tir »*. L'expression avait un double sens : attaquer des cibles plus importantes ; ne plus tirer dans les jambes, mais dans le cœur. Si cette deuxième menace s'est vérifiée — on tue presque systématiquement depuis quelques semaines — le choix des victimes illustre, au contraire, une « baisse du tir ». Les terroristes n'hésitent pas à assassiner de jeunes prolétaires méridionaux dont le seul crime est de s'être enrôlé dans les forces de police pour échapper au chômage.

Signe de faiblesse ? Sans doute. Il est beaucoup plus difficile d'enlever une seule fois un homme de l'importance d'Aldo Moro que d'assassiner tous les jours des passants. Mais ce *« terrorisme du pauvre »* banalise la violence au lieu de provoquer un sursaut. Quand la mort est quotidienne, quand elle surgit à heure fixe et toujours selon le même scénario, elle finit par appartenir au décor. On dirait que les terroristes — désireux de provoquer des réactions en chaîne pour arriver à la guerre civile — se prennent eux-mêmes au piège de cette banalisation. La mort des *« valets de l'impérialisme »* devient tragiquement routinière, et sa signification semble échapper à ceux-là mêmes qui la provoquent.

ROBERT SOLÉ.

● *L'organisation terroriste « Prima Linea »* (première ligne) a de nouveau revendiqué dans un tract, l'*« exécution pour délation »* de William Waccher, à Milan, le 7 février. Elle expose en outre — pour la première fois — sa position idéologique, proche de celle des « brigades rouges ».

Le document analyse *« les caractères de la délation »*, *« les lois de l'Etat et l'organisation du prolétariat dans la lutte et dans la guerre »*, l'*« autorité sociale des révolutionnaires »*, *« nazisme et communisme »*. L'organisation clandestine prone le *« développement d'un processus de guerre civile »*. *« Lorsqu'on évoque l'expression de barbarie nazie »* à notre propos, dit-elle *« on cherche à éliminer la légitimité de l'action des combattants communistes et prolétaires »*. — (A.F.P.)

Islande

M. Thoroddsen a formé un cabinet de coalition

De notre correspondant

Reykjavik. — M. Gunnar Thoroddsen, *fort du soutien de quatre* députés conservateurs, a mis fin à deux mois de crise politique en formant le gouvernement de centre-gauche auquel participent quatre ministres agrariens et trois ministres de l'Alliance du peuple. La majorité des conservateurs hostiles au gouvernement siégeront dans l'opposition, aux côtés des sociaux-démocrates. Aucune mesure d'exclusion n'a cependant encore été engagée contre M. Thoroddsen, qui reste officiellement vice-président de son parti.

M. Thoroddsen a l'intention de réduire de 60 % à 30 % le taux d'inflation par un contrôle sévère des prix. Le pouvoir d'achat des salariés, indexé sur l'indice du coût de la vie, sera maintenu. Le *cabinet de M. Thoroddsen*, hostile à toute politique déflationniste, espère que la collaboration des syndicats, acquise du fait de la participation de l'Alliance du peuple au gouvernement, suffira à éviter les dérapages. Les taux d'intérêt, déjà largement négatifs, *seront revus en baisse.*

Les deux partis de gauche qui participent au gouvernement ont exigé que soient mis en sommeil les projets d'aide au capital étranger en vue de l'installation d'usines utilisant le considérable potentiel hydro-électrique de l'Islande. Le gouvernement entend, par contre, développer la pêche d'espèces nouvelles et les industries de transformation du poisson. L'accent sera mis également sur le renforcement de l'industrie navale.

Le projet gouvernemental reste assez vague sur la base américaine de Keflavik. Il envisage, cependant, de proposer des emplois alternatifs dans la région de Keflavik et de revoir les projets de construction d'un aéroport civil sur le territoire de la base, cadeau coûteux des Américains, que l'Alliance du peuple estime être une atteinte à l'indépendance du pays.

GÉRARD LEMARQUIS.

Une revanche longuement préparée

La carrière de M. Gunnar Thoroddsen évoque les vieilles sages islandaises, tant les intérêts de famille et les revanches mûrement et longuement préparées y tiennent de place.

Juriste de formation, élu très jeune à l'Althing, M. Thoroddsen, qui est âgé aujourd'hui de soixante-huit ans, commença à s'opposer à la direction de son parti lorsqu'il aida son beau-père, Asgeir Asgeirsson, à conquérir la présidence de la République. La victoire d'Asgeir Asgeirsson — un échec pour les conservateurs — coûta quelques années d'exil à M. Gunnar Thoroddsen, nommé ambassadeur à Copenhague.

De retour en Islande, M. Gunnar Thoroddsen se lança lui-même à l'assaut de la présidence contre la volonté de son parti, qui lui rendait ainsi la monnaie de sa pièce. Cette passation des pouvoirs de beau-père à gendre déplut aux Islandais, qui lui préférèrent l'actuel président, M. Kristjan Eldjarn.

Il ne restait plus à M. Gunnar Thoroddsen qu'à réintégrer le Parlement. Ministre de l'industrie de 1974 à 1978, élu vice-président du parti, il a profité des luttes de tendances qui agitent une formation où conservateurs, partisans de la manière forte et sociaux-démocrates, tempérés, coexistent. Et il n'a pas hésité à la briser pour constituer un gouvernement de centre-gauche qui a beaucoup plus de chances de durer, estime-t-on à Reykjavik, que le précédent.

G. L.

AMÉRIQUES

El Salvador

Les États-Unis offrent au gouvernement une reprise de l'aide militaire

Le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, a annoncé que les Etats-Unis avaient offert au gouvernement salvadorien plusieurs millions de dollars pour l'aider à faire face à la crise, a-t-on appris, le 8 février, à Washington. La proposition comporte, notamment, une reprise de la formation militaire par des conseillers américains.

A San-Salvador, les déclarations faites, le vendredi 8 février, par deux membres de la junte laissent, d'autre part, prévoir un durcissement. Dans un discours télévisé, le docteur José Ramon Avalos a affirmé que des « mesures énergiques » seraient prises pour « assurer la paix ». Le colonel Adolfo Marano a, pour sa part, déclaré que des mesures radicales pourraient être prises « pour contenir la violence politique ». Il n'a pas écarté l'éventualité de la proclamation de l'état d'urgence. De leur côté, les occupants de l'ambassade d'Espagne ont affirmé qu'un « seul coup de feu » contre eux serait une « erreur politique ». Ils se disent « prêts à toute éventualité ».

La situation demeure très tendue dans la capitale alors que quarante-six otages étaient encore détenus ce samedi 9 février. Des négociations sont en cours avec la participation de diplomates européens et latino-américains. Le gouvernement a relâché trois militants de gauche et le portier de l'ambassade d'Espagne a été libéré par les révolutionnaires. Plusieurs groupes d'extrême droite, préoccupés par la progression des forces d'opposition semblent envisager le recours à des actions violentes.

La crise s'accompagne d'une détérioration rapide de la situation économique et sociale. Dans les campagnes, les grands propriétaires terriens se refusent à semer alors que la police met souvent le feu aux récoltes des petits paysans par mesure de représailles. Dans les villes, de nombreuses entreprises nationales ou étrangères cessent leurs activités ou réduisent leur personnel, ainsi que le rapporte notre envoyé spécial. A Paris, un dirigeant socialiste salvadorien, M. Ungo, a dénoncé, vendredi au cours d'une conférence de presse, les risques de guerre civile.

«La droite propose la paix des 100000 morts»

déclare à Paris un dirigeant socialiste salvadorien

« Un large mouvement unitaire comprenant les organisations démocratiques et révolutionnaires se développe au Salvador », a déclaré M. Manuel Guillermo Ungo, lors d'une conférence de presse tenue le vendredi 8 février au siège du parti socialiste à Paris. *« Cette unité,* a-t-il poursuivi, *a pour objectif la constitution d'un gouvernement démocratique, pluraliste, et dont la politique aurait un contenu révolutionnaire. »* M. Ungo, dirigeant du Mouvement national révolutionnaire, qui se veut socialiste et démocratique, revenait de la réunion de l'Internationale socialiste qui s'est tenue les 5 et 6 février à Vienne. Il a expliqué que cette évolution contribuait à créer une situation *« prérévolutionnaire »* dans son pays après l'échec de la junte constituée le 17 octobre 1979, au lendemain du coup d'Etat qui a renversé le général Romero.

Le Foro popular, principal regroupement des forces d'opposition comprenant la démocratie chrétienne, le M.N.R., l'Union démocrate nationaliste (P.C.) et douze autres organisations, avait accepté de participer au gouvernement sur la base de deux principes essentiels : la démocratisation, *« seule solution pour résoudre la crise politique »*, et la mise en route de *« changements structurels anti-oligarchciques, dont les trois points principaux étaient la réforme agraire, la nationalisation du système financier et celle des produits de base du commerce extérieur ».*

» Ces mesures devaient être accompagnées, a ajouté M. Ungo, *pour des raisons politiques plus encore qu'humanitaires, par une épuration des organes habituellement chargés de la répression. »*

Le dirigeant du M.N.R., lui-*même membre de la junte jus*qu'au 1er janvier, a attribué l'échec de la tentative aux pressions exercées par l'oligarchie par l'intermédiaire des représentants du secteur privé et de certains militaires de haut rang. *« Les officiers supérieurs sont parvenus à marginaliser les commandants et colonels qui avaient renversé le général Romero, et le sens traditionnel de la hiérarchie a repris le dessus. Dans ces conditions, la démocratisation n'était plus possible, nous nous retrouvions en face d'une armée qui n'était plus celle avec laquelle nous nous étions mis d'accord le 17 octobre. »*

La rupture, survenant dans le cadre d'une crise économique et sociale de plus en plus grave, a entrainé une polarisation politique accrue, estime le dirigeant salvadorien. La junte s'est reformée avec une partie de la démocratie chrétienne, mais le retour de fait à la situation antérieure lui enlève toute chance de succès. De leur côté, les organisations démocratiques et révolutionnaires sont engagées dans un processus d'unification à tous les niveaux, qui touche maintenant les principaux mouvements de lutte armée, les partis politiques et surtout les *« organisation de masse révolutionnaires, qui ont créé un centre de coordination de leurs actions ».*

M. Manuel Guillermo Ungo a expliqué que toutes les forces concernées avaient été amenées à *« une redéfinition stratégique ».*

« Nous acceptons tous qu'aucune de nos organisations ne puisse se suffire à elle-même et nous sommes d'accord sur la notion de « révolution nécessaire » où peuvent se retrouver des idéologies et des visions politiques différentes. Personne ne peut mener seul aujourd'hui son propre projet politique. »

« Après plusieurs années de sang, de violence et de répression, une issue pacifique de la crise n'est pas possible. Mais la situation est bloquée dans la mesure où aucune des deux forces en présence n'est capable d'écraser l'autre à court terme. La gauche ne veut pas la guerre civile, a conclu M. Ungo, *mais la droite, qui bénéficie de l'appui actif des secteurs les plus réactionnaires du Guatemala, parle de la « paix des 100 000 morts ».* Il raconte que, lors d'une réunion tenue en décembre avec la junte, un commandant lui a dit : *« La meilleure défense, c'est l'attaque. Nous devons prendre l'offensive contre les ultra-gauchistes, même si ça coûte 100 000 morts, pour éviter qu'il y en ait 200 000 plus tard. »* Position qualifiée par M. Manuel Guillermo d'*« argument de la bombe atomique ».*

Les ouvrières en grève de San-Bartolo

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Construite il y a environ six ans sur un terrain vague à proximité de la capitale, la zone franche de San-Bartolo contrastait, jusqu'à ces derniers temps, avec le *sous-développement environnant.* Attirées par les exemptions fiscales et les facilités d'exportation, une douzaine de sociétés multinationales en avaient fait un îlot privilégié de capitalisme sauvage. Avec ses allées tirées au cordeau et ses installations fonctionnelles, San-Bartolo — explique un syndicaliste — était devenu un *« corps étranger en territoire salvadorien ».* L'activité syndicale y était interdite, les conflits de travail presque inexistants et une garde privée veillait au maintien de l'ordre. Mais San-Bartolo n'est pas resté à l'écart de l'agitation qui se développe dans tout le pays. Préoccupés par les incertitudes du lendemain, les responsables de ces entreprises s'empressent, en effet, de plier bagage.

Dans la zone franche de San-Bartolo, près de dix mille travailleurs, en majorité des femmes, sont brutalement mis à pied ou menacés de licenciement. Les salariés ripostent et occupent leurs lieux de travail pour tenter de sauvegarder leurs emplois. Tel est le cas de la compagnie APLAR — Asian Pacific Latin American Region, — une filiale de la Beckman Instruments, dont le siège se trouve en Californie, et qui est spécialisée dans les instruments électroniques de précision.

Des ouvrières nous accueillent alors que d'autres s'affairent dans la cour à préparer sur un brasero de fortune des tortillas (galettes de maïs). *« Comme d'autres patrons* — expliquent-elles — *le directeur américain a profité des fêtes de fin d'année pour partir à l'improviste, en tentant d'emporter les machines. »* Un gros camion à moitié chargé stationne encore *dans la cour.* Averties à temps, les ouvrières ont réussi à empêcher son départ.

Avec un salaire d'environ 100 dollars par mois, elles sont six cents à attendre une solution au conflit. Mais, affirment-elles, cette expérience est une *« initiation aux luttes revendicatives ».* Presque toutes ont participé, le 22 janvier, à la marche unitaire des mouvements populaires, qui s'est achevée par une fusillade qui a fait des dizaines de morts.

D'autres ouvrières occupent l'entreprise de vêtements pour hommes Sampoong Salva, à capitaux sud-coréens. Pour la plupart elles ont à peine vingt ans. Payées moins de 4 dollars par jour, elles réclament des augmentations de salaire, mais les négociations ont traîné en longueur et elles ont décidé de retenir en otages une vingtaine de cadres sud-coréennes. Apparemment bien traitées, parlant tout juste quelques mots d'espagnol, ces jeunes femmes ne semblent pas très bien comprendre ce qui leur arrive.

Dans la capitale même, des métallos ont occupé la cathédrale et l'église du Rosaire pour protester contre la fermeture des usines du groupe Poma, l'une des principales familles de l'oligarchie locale. Avec la fuite des capitaux, la fermeture en chaîne des usines et les actes de sabotage, c'est l'ensemble du secteur industriel salvadorien qui se désarticule chaque jour un peu plus.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Guatemala

La commission des droits de l'homme de l'O.E.A. est autorisée à enquêter par le gouvernement

Washington *(A.F.P.).* — La commission interaméricaine des droits de l'homme (C.I.D.H.), qui prépare un rapport sur la situation en Amérique centrale, a été invitée par le gouvernement guatémaltèque à *enquêter au Guatemala*, a-t-on appris le vendredi 8 février à Washington.

Jusqu'à présent, le Guatemala avait refusé de recevoir la C.I.D.H., qui n'avait que des informations fragmentaires sur ce pays. Dans son récent rapport devant le Congrès américain sur l'état des droits de l'homme dans le monde, le département d'Etat a mentionné l'existence, au Guatemala, d' *« un climat violent et répressif ».*

« Depuis son accession au pouvoir, l'actuel gouvernement guatémaltèque s'est livré à une campagne systématique de répression contre la dissidence, campagne qui a engendré un climat de terreur, de démoralisation et l'augmentation de l'opposition clandestine », a indiqué le département d'Etat, qui citait les conclusions de la Commission internationale des juristes.

Le département d'Etat rapporte également *« des cas fréquents de discrimination et d'exploitation »* à l'encontre des Indiens, qui représentent près de 60 % de la population. Amnesty International de son côté attribue la violence qui règne au Guatemala aux forces de sécurité et aux Escadrons de la mort semi-clandestins qui opèrent avec l'apparente complicité du gouvernement.

La date de la visite de la C.I.D.H. au Guatemala sera fixée lors de la prochaine réunion de la commission à Washington, entre le 27 mars et le 10 avril.

● *Le parti démocrate-chrétien* a demandé, le vendredi 8 février, au Parlement, la destitution du ministre de l'intérieur, M. Aldo Alvarez, et du chef de la police, le colonel Chupina. Par ailleurs, l'évêque, des prêtres et des religieux du diocèse du département du Quiche ont condamné, dans un communiqué, « les méthodes utilisées par le gouvernement pour déloger, le 31 janvier dernier, les occupants de l'ambassade d'Espagne ». Le Quiche, ajoute le communiqué, « vit depuis quatre ans dans un climat de violence extrême, aggravée par l'occupation militaire de la zone ». — *(A.F.P.)*

ASIE

Cambodge

APRÈS LA « MARCHE POUR LA SURVIE »

M. Kosciusko-Morizet propose à Phnom-Penh de jumeler des villes khmères et européennes

Après l'échec de leur entreprise visant à faire ouvrir par les autorités de Phnom-Penh la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge afin de laisser passer les secours internationaux, les participants à la « marche pour la survie » ont remis à la Croix-Rouge thaïlandaise 400 tonnes de vivres et d'équipements médicaux. D'autre part, la pression militaire vietnamienne le long de la frontière khméro-thaïlandaise a contraint les organisations de secours à fermer le plus important centre de distribution de vivres aux réfugiés, à Nong-Chan, près de la ville frontalière de Poipet.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — En l'absence de toute réponse des autorités cambodgiennes à leur initiative, certains participants européens à la « macrhe pour la survie » du Cambodge *ont annoncé* vendredi 8 février, à Bangkok, de nouvelles initiatives.

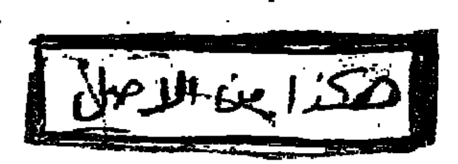
M. Kosciusko-Morizet, ancien représentant de la France aux Nations unies, mandaté par le R.P.R., se propose de prolonger l'*action* entreprise à la *frontière* thaïlandaise par une démarche plus *« officielle »* auprès de Phnom-Penh. Avec l'accord d'une partie de ses compatriotes, il a soumis à l'ambassade du Vietnam à Bangkok une lettre suggérant l'envoi au Cambodge d'une mission d'enquête restreinte chargée d'établir l'état des besoins alimentaires et médicaux. M. Kosciusko-Morizet a proposé aussi aux autorités cambodgiennes une *« personnalisation des aides »* par le biais de jumelages entre villes *d'Europe et localités cambodgiennes.*

Pour des raisons *« d'ordre pragmatique »*, les participants américains à la marche ont été laissés à l'écart, et apparemment dans l'ignorance de cette initiative. L'ambassadeur s'est efforcé, sans trop convaincre, de ne pas la justifier par des considérations politiques. Pour sa part, Mme Maria-Antonietta Macciochi, député italien à l'Assemblée européenne, a envoyé un télégramme à Mme Simone Veil la priant d'inscrire la question des aides au Cambodge à l'ordre du jour de la session du Parlement de Strasbourg prévue le 11 février.

Quant aux « hommes et femmes de la gauche » *française* (représentés ici par des délégués du P.S., du M.R.G. et de la F.E.N.), ils indiquent dans un communiqué que le refus des autorités de Phnom-Penh de laisser pénétrer au Cambodge secours et équipes médicales confirme les *« craintes »* que l'on peut nourrir sur la situation dans ce pays. Les signataires estiment que les témoignages recueillis auprès de réfugiés cambodgiens *« aux opinions politiques diverses »* les autorisent à affirmer qu'une part importante des aides alimentaires et sanitaires ne sont pas distribuées à la population. *« Nous en savons assez,* déclarent-ils, *pour condamner, au nom des principes, le maintien de troupes militaires étrangères au Cambodge et pour appeler l'opinion internationale à se mobiliser afin de réclamer l'accès des missions pour la survie de la population à l'ensemble du territoire cambodgien. »*

Les signataires ont visité, brièvement, deux camps de réfugiés ces derniers jours : celui de Sakeo, qui regroupe trente mille Cambodgiens sous contrôle khmer rouge, et celui de Khao-I-Dang, qui en compte quelque cent vingt mille, en grande majorité anticommunistes.

R.-P. PARINGAUX.



PROCHE-ORIENT

Iran

Le fils de l'imam Khomeiny ne s'attend pas à une libération prochaine des otages américains

M. Seyed Ahmad Khomeiny, le fils de l'imam Khomeiny, a rendu visite, vendredi 8 février, aux cinquante otages de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran et leur a déclaré que leur libération n'interviendrait pas encore car les Etats-Unis ne se montraient pas « *raisonnables* ». « *Le gouvernement américain ne veut toujours pas entendre raison. En acceptant de rendre le criminel Mohamad Reza Pahlevi ainsi que les biens qu'il a volés, l'Amérique pourrait obtenir l'indulgence du peuple iranien et votre libération* », a déclaré le fils de l'imam.

Cette visite a été pour les « *étudiants islamiques* » une des rares occasions d'entrer en contact avec l'entourage direct du chef religieux iranien.

L'ancien archevêque melchique de Jérusalem, Mgr Hilarion Capucci, condamné par les autorités israéliennes pour collaboration avec l'organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), a également rendu visite aux otages. Il a déclaré qu' « *ils étaient en bonne santé et vivaient confortablement, contrairement aux allégations d'une propagande nocive* ».

Avant de quitter les otages, qui ont entamé leur quatrième mois de captivité, le fils de l'imam leur a demandé de « *comparer la conduite des étudiants islamiques à leur égard à la façon dont les Américains traitent les Iraniens résidant aux Etats-Unis et leurs propres compatriotes noirs et Peaux-Rouges* ».

A Washington, la situation en Iran est toujours évoquée avec une extrême prudence au département d'Etat, deux semaines après l'élection de M. Bani Sadr à la présidence de la République islamique. « *Il ne nous semble utile, pour personne, de faire des commentaires sur la situation en Iran* », a déclaré vendredi à Washington le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter. Les Etats-Unis se sont abstenus de tout message de félicitations ou de satisfaction après l'élection de M. Bani Sadr.

M. Hodding Carter a déclaré que les informations en provenance de Téhéran étaient des « *estimations* » ou des « *spéculations* » et a refusé de faire le moindre commentaire sur la situation intérieure iranienne. En ce qui concerne les négociations des Etats-Unis en vue d'obtenir la libération des otages, M. Hodding Carter a rappelé la position américaine selon laquelle il y a plusieurs voies possibles. Il a indiqué qu'elles avaient été toutes tentées ou étaient encore tentées par Washington, sans donner de précisions. — *(A.F.P.)*

WASHINGTON FAIT ÉTAT D'UNE « IMPORTANTE ACTIVITÉ » DES MILITAIRES SOVIÉTIQUES PRÈS DE LA FRONTIÈRE IRANIENNE.

Washington *(A.P.)*. — Le département d'Etat américain a fait état vendredi d'une « *importante activité* » des unités militaires soviétiques stationnées au Caucase, le long de la frontière nord-ouest de l'Iran.

Le porte-parole a déclaré qu'il s'agit essentiellement d'opérations d'entraînement et de mouvements de troupes dans la région.

Il a ajouté que rien ne permettait de penser que les troupes soviétiques préparent une intervention armée en Iran. Mais, a-t-il dit, « *nous suivons évidemment de près l'évolution de la situation* ».

Liban

LA SYRIE AJOURNE UNE SECONDE FOIS LE DÉPART DE SES TROUPES DE BEYROUTH

Beyrouth *(Reuter, U.P.I.)*. — Le regain de tension consécutif à l'annonce du retrait imminent des troupes syriennes de Beyrouth s'est traduit vendredi 8 février par une intensification des fusillades dans la capitale et des bombardements dans le sud du pays y faisant au total une dizaine de morts.

On apprend cependant de source diplomatique occidentale que, pour la deuxième fois en une semaine, la Syrie a décidé d'ajourner de « *quelques jours* » le retrait de ses troupes de Beyrouth, à la demande de l'O.L.P., particulièrement inquiète des conséquences éventuelles du départ des soldats syriens.

● *M. Bahige Takieddine*, ministre libanais de l'intérieur, est mort ce samedi matin 9 février à la suite d'une crise cardiaque. Agé de soixante-dix ans, M. Takieddine, plusieurs fois ministre et député, était l'une des personnalités les plus en vue de la communauté druse au Liban.

Jordanie

● UNE « AMNISTIE SPECIALE » a été proclamée « sur recommandation du roi Hussein. Elle concerne près de huit cents prisonniers sur les mille deux cents détenus de Jordanie. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

La Tunisie après Gafsa

(Suite de la première page.)

Et puis vint Gafsa. Dans la nuit du 26 au 27 janvier, cette lointaine oasis, capitale d'une province qui, sous ses djebels désolés, recèle de riches gisements de phosphates, subissait l'attaque d'un commando, une poignée d'hommes, tous Tunisiens, mais dont il apparaissait très vite qu'ils avaient été formés, endoctrinés et armés par le puissant voisin du sud envié pour ses richesses et détesté pour sa puissance : la Libye. Et aussitôt le paysage politique, économique et social tunisien bascula. C'en était soudain fini de toutes ces petites querelles de mots entre politiciens, d'une vie quotidienne rendue de plus en plus problématique par les hausses pour une large fraction de la population, des discours sur les libertés, qui, c'est vrai, n'existent le plus généralement qu'à l'état formel.

La mobilisation

Devant le péril venu de Tripoli la Tunisie mettait entre parenthèses ses problèmes intérieurs. La patrie en danger accouchait de l'union sacrée. A quelques groupuscules près, la classe politique a opté pour la mobilisation, mais, l'opposition, qui joue surtout un rôle de laboratoire d'idées est consciente qu'elle doit éviter le double piège d'une caution à une politique gouvernementale qu'elle conteste et du discrédit que lui vaudrait l'image d'une « course au portefeuille » au milieu du malheur du pays. Aussi son renfort s'adresse-t-il davantage à M. Habib Bourguiba lui-même qu'à M. Nouira, qui a d'ailleurs déjà fait savoir (*le Monde* daté 3-4 février) que, s'il considérait du devoir de tous les Tunisiens de faire bloc avec le pouvoir légal, ce devait être « *sans restriction mentale aucune* ». Opinion partagée par M. Mohamed Sayah, directeur du parti socialiste destourien(P.S.D.), pour qui « *la première ligne de défense de la Tunisie, c'est la détermination et la mobilisation de son peuple* ».

Le P.S.D. s'attribue, pour sa part, un rôle moteur dans la galvanisation des masses, et de nombreux meetings populaires ont déjà eu lieu dans tout le pays sous son égide.

Ce processus inquiète quelque peu certains opposants, qui ne voudraient pas être victime de cette ambiguïté. M. Ahmed Mestiri, retiré de la vie gouvernementale, depuis 1971, et principal animateur du Mouvement des démocrates socialistes (M.D.S.), admet qu'après Gafsa « *un consensus politique existe* » et que « *il s'agit de le dégager* ». « *Si les Tunisiens ne sont pas toujours d'accord entre eux sur la manière de diriger le pays*, ajoute-t-il, *lorsqu'il s'agit de défendre la patrie, une cohésion apparaît pour que le sentiment national s'exprime de manière très nette.* » Mais, pour l'ancien ministre, cette énergie doit être canalisée vers la consolidation du « *front intérieur* » et non servir, exlusivement, à renforcer l'appareil du P.S.D. et son emprise sur la vie publique. « *Cette consolidation du front intérieur ne doit pas seulement* s'appliquer au plan politique, mais *au plan économique et social*, dit-il. *Il faut enrayer les causes potentielles de mécontentement, cesser de prêter le flanc à des adversaires du régime qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, cherchent à exploiter ce mécontentement latent* ».

L'érosion du civisme

« *Rechercher les causes* », c'est aussi le conseil formulé par M. Bahi Ladgham, l'un des fondateurs avec M. Bourguiba de la République tunisienne et bras droit du Combattant suprême pendant quatorze ans. L'ingérence de la Libye dans les affaires intérieures du pays ne suffit pas, selon lui, à expliquer que des jeunes Tunisiens en soient arrivés à prendre les armes contre leurs concitoyens. Il voit dans un tel geste une illustration de l' « *érosion du civisme* » qui frappe toutes les classes de la population. « *Aujourd'hui, dans les cafés, on parle de sport, pas de Gafsa* », regrette-t-il. Dans la retombée de la ferveur, le gouvernement porte, selon le vieux lutteur, une large part de responsabilité : la mise à l'écart de beaucoup d'hommes politiques suspects d'être finalement trop dévoués à la cause de leur pays au point d'avoir parfois osé dénoncer certains *conformismes*, les procès politiques, les purges dans le dispositif de sécurité, ont créé les conditions d'un regrettable sous-développement politique. Il n'ajoute pas que la politique économique suivie depuis son accession au pouvoir par M. Nouira, malgré ses défauts et les nombreuses inégalités qu'elle a fait naître, a contribué à la « *démobilisation* » de ceux dont le sort s'améliorait. En revanche, il regrette ouvertement que le président Bourguiba ne soit « *plus tout à fait en contact direct avec le peuple* » et s'étonne, comme beaucoup ici, que depuis Gafsa il ne se soit pas une seule fois adressé au pays.

M. Ladgham redoute surtout que, au lieu du « *ressaisissement* » souhaité, on assiste à un « *durcissement* » et que l'appel à la délation lancé le 30 janvier devant les cadres tunisois du P.S.D. par M. Nouira, pour qui il faut que chacun surveille son voisin, ne donne lieu à une véritable « chasse aux sorcières » à un moment où le pays a au contraire besoin de tolérance et de confiance. Au nom de toutes ces restrictions, M. Bahi Ladgham, comme une bonne partie de l'opposition, refuse que le consensus puisse apparaître comme « *un quitus de caractère général pour la politique du gouvernement* ».

Des fortunes à la limite de l'indécence

D'autant que, si l'on en croit le premier ministre, les nouvelles données résultant de la crise de Gafsa pourraient se traduire par l'aggravation d'une situation économique déjà difficile et, par voie de conséquence, sur la vie matérielle des Tunisiens, principalement les plus déshérités d'entre eux. M. Nouira a, en effet, appelé à une révision des priorités en faveur de la défense nationale et au détriment de la croissance qui avait jusqu'ici constitué son cheval de bataille. Déjà cette croissance ne se faisait pas sans heurts et ne profitait pas également à tous. Si certains privilégiés ont pu bâtir des fortunes à la limite de l'indécence, qui s'étalent aujourd'hui à travers les somptueuses villas de Sidi-Bou-Saïd et de Gammarth, la masse des travailleurs n'a participé que très modestement au festin du « développement ».

La constatation vaut particulièrement pour la région minière dont Gafsa est la capitale où, n'en déplaise au premier ministre qui nous avouait qu'il ne croit pas « *que la population de Gafsa soit plus mal lotie que celle d'autres régions* » et que « *les treize mille employés des mines de phosphates ont un salaire moyen de 80 dinars par mois* », le malaise social était suffisamment profond pour devenir perceptible, même aux Européens résidant dans le pays qui furent souvent témoins au cours des dernières semaines des efforts de propagande déployés après leur retour par quelques poignées de travailleurs tunisiens émigrés en Libye.

Les événements du 27 janvier sont venus occulter une situation sociale confinant à la crise. Par patriotisme, les syndicats de l'U.G.T.T. ont, l'un après l'autre, renoncé aux actions revendicatives qu'ils projetaient, et les responsables de l'U.G.T.T. sont actuellement divisés quant au maintien des mouvements d'envergure prévus pour le courant du mois. Providentielle sur le plan social pour le gouvernement, la crise avec la Libye pourrait cependant, si elle devait se prolonger — voire dégénérer encore — alourdir le climat sous le double effet de la révision des priorités économiques et du retour des travailleurs tunisiens expulsés de Libye.

Depuis des années la Tunisie dépense trois à quatre fois plus d'argent pour l'éducation que pour la défense. En période d'expansion, le remarquable taux de scolarisation tunisien pose déjà des problèmes de débouchés, les diplômés ayant souvent quelque peine à trouver un emploi. Si les investissements productifs devaient ralentir, les tensions deviendraient d'autant plus vives sur le marché du travail.

Le chantage libyen

L'expulsion par le colonel Kadhafi des travailleurs tunisiens en Libye pèserait tout aussi directement sur le contexte social. On estime que soixante mille natifs de Tunisie travaillent en Libye. Non seulement ils soulagent le marché de l'emploi tout en faisant vivre — souvent à l'aise, car les salaires libyens sont supérieurs aux tunisiens — autant de familles restées au pays, mais ils procurent à l'Etat de précieuses devises. Le colonel Kadhafi a toujours su user du chantage qu'autorise cette présence massive d'immigrés sur son sol. Lors de chacune des nombreuses crises qui ont parsemé l'histoire de ses relations avec Tunis, il a régulièrement expulsé un nombre plus ou moins important de travailleurs. Cette fois le mouvement — qui avait, selon M. Nouira, commencé avant l'attaque de Gafsa — semble avoir pris une grande ampleur, et le poste-frontière de Ras-Jedir, à 200 kilomètres au sur-est de Gabès, voit chaque jour passer plusieurs centaines de refoulés.

Même si leur réintégration risque de poser des problèmes, chacun ici — au gouvernement comme dans l'opposition — entend réserver le meilleur accueil aux expulsés. Pour M. Ladgham, la « *récupération* » de ces compatriotes de Libye est l'une des deux nécessités budgétaires actuelles, avec la défense nationale.

Cette défense présente en Tunisie deux particularités essentielles :

1) L'armée tunisienne est faible. C'est l'une des plus faibles du tiers-monde au regard de l'importance du pays. Elle compte à peine 30 000 hommes, dont 18 000 pour l'armée de terre, qui, à part le « fer de lance » d'un bataillon de commandos parachutistes, ne peut aligner que deux régiments mixtes, un régiment saharien, un bataillon d'artillerie et un bataillon du génie, alimentés en hommes par la conscription. Son matériel est réduit et souvent surclassé (*le Monde* du 9 février).

Cette armée, qui ne pèserait pas lourd face à l'arsenal libyen (qui comporte jusqu'à des fusées sol-sol), était-elle en mesure par sa présence sur le terrain de prévenir le « coup » de Gafsa ? D'aucuns s'étonnent qu'ont ait pu dégarnir inconsidérément une ville traditionnellement réputée stratégique dans le dispositif de défense tunisien. D'autres, plus nombreux, s'inquiètent qu'aucune police — militaire mais aussi civile ou politique — n'ait décelé les intenses mouvements d'hommes et d'armes qui ont nécessairement préludé pendant des mois à l'attaque. L'enquête en cours établira-t-elle des responsabilités dans ce domaine ?

2) L'armée tunisienne est aussi l'une des plus légalistes du tiers-monde, et elle a su avec une belle constance se maintenir à l'écart de la politique. Un caractère qui découle de son histoire : forgé par M. Bahi Ladgham dans les premières années de l'indépendance, le corps des officiers qui la dirigent aujourd'hui vit selon un régime d'intégration et de promotion particulièrement sélectif et même à certains égards élitiste. L'armée tunisienne est une armée d'intellectuels — dans le meilleur sens du terme, — et cette qualité a toujours été jusqu'ici une garantie de neutralité, dès lors que le pouvoir politique voulait bien la maintenir dans sa fonction propre. Deux ministres ont marqué cette armée : M. Ahmed Mestiri, qui lui a donné sa dimension en l'affranchissant de la tutelle étroite dans laquelle son créateur avait choisi de la maintenir, et M. Abdallah Farhat, qui a sensiblement amélioré la situation matérielle des militaires, et qui a été écarté de son poste de ministre de la défense pour avoir fait participer l'armée à l'organisation du congrès du Destour.

Or, en moins de trois ans, le pouvoir a contraint à trois reprises l'armée à intervenir dans la vie intérieure du pays : une première fois en septembre 1977, à Ksar-Elall, pour réprimer une grève ; puis, le 26 janvier 1978, à Tunis, contre l'U.G.T.T., et enfin à Gafsa, pour une opération de « maintien de l'ordre ». Aurait-on agi autrement si on voulait la voir entrer dans l'arène politique ? Chacun fait mine de croire ici que le risque est faible. Rares sont ceux qui se demandent si à l'heure d'une succession qui n'en finit par de se dessiner l'armée ne sera pas la seule composante qui, par sa cohésion et son poids, pourrait arbitrer — ou être poussée plus ou moins habilement à le faire — entre les tendances antagonistes qui se manifesteront.

Enfin, l'affaire de Gafsa va contraindre le gouvernement tunisien à un effort diplomatique pour convaincre ses partenaires arabes et non alignés que l'aide militaire étrangère reçue à cette occasion ne signifie en rien une abdication de la souveraineté nationale ou de la position diplomatique traditionnelle du pays. Il faut d'abord en convaincre le voisin algérien, peu enclin à voir s'installer à sa frontière orientale un foyer de tension entretenu par une présence étrangère. Mais il faut aussi sensibiliser les frères arabes au danger représenté par le colonel Kadhafi et auquel la Tunisie ne peut faire face seule. Aussi, si à Tunis une bonne partie de la classe politique s'accorde à apprécier l'aide logistique apportée par la France — et à un moindre degré par le Maroc, — chacun s'accorde à reconnaître que, pour que la position tunisienne demeure crédible, cette aide doit rester strictement matérielle et respecter la souveraineté de l'Etat. « *Gafsa ne doit pas devenir un nouveau Shaba* », avertit clairement un homme politique, à un moment où la propagande libyenne ne craint pas d'affirmer que « *la Tunisie est redevenue un protectorat français* ». Mais, « *pour défendre sa souveraineté, la Tunisie s'alliera avec n'importe qui* », répond en écho M. Sayah. L'image de champion du non-alignement qu'a longtemps donnée la Tunisie résisterait-elle à une telle politique ? On dit aujourd'hui à Tunis que le non-alignement se veut simplement un refus de toute hégémonie d'où qu'elle vienne et qu'il ne se définit pas en fonction d'une appartenance géographique. « *Des liens indissolubles nous rattachent à la France, à l'ensemble de l'Europe occidentale et de manière générale à l'Occident dans sa conception géo-politique* », avoue un membre influent de l'appareil. Reste qu'après la crise avec la Libye — on la dit déjà ici inspirée par l'Union soviétique — la Tunisie apparaîtra à l'évidence comme un Etat qui aura davantage fait confiance à l'Occident qu'à ses « frères » arabes ou aux autres pays non alignés.

JAMES SARAZIN.

Les circonstances de la mort de René Journiac n'ont pas encore été élucidées

Les obsèques de René Journiac, dont la dépouille mortelle a été rapatriée le 8 février, auront lieu lundi, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris, en présence de M. Giscard d'Estaing. A leur tour, les présidents Kountché (Niger), Eyadema (Togo), Mobutu (Zaïre) et Dacko (Centrafrique) ont adressé des messages de condoléances à l'Elysée.

Selon des informations parvenues à Paris de source officielle, une erreur de pilotage pourrait être à l'origine de l'accident dans lequel le conseiller de M. Giscard d'Estaing a trouvé la mort. L'hypothèse d'une défaillance technique semble également retenue, les indications données par le pilote à la tour de contrôle n'ayant pas paru normales quant à l'altitude (la piste de l'aéroport de Ngaoundéré sur laquelle le Gruman gabonais devait se poser, quand il s'est écrasé à dix kilomètres de là, est située elle-même à une altitude de 1 000 mètres). La boîte noire n'a pas été retrouvée et, comme il s'agissait d'un appareil non commercial, il n'est pas sûr qu'une telle boîte existe. En s'écrasant au sol, l'appareil avait percuté un troupeau de bœufs.

Dans l'attente des résultats de l'enquête menée sur place, depuis jeudi, par l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne, on déclarait, samedi matin à l'Elysée, que l'escale de Ngaoundéré avait pour objet de permettre à René Journiac de rencontrer le président Ahidjo, lequel se trouvait alors dans le nord du Cameroun. Alerté, ce dernier s'est rendu sur les lieux de l'accident où il a assisté à une première cérémonie mortuaire avant de se rendre à Yaoundé, où a eu lieu, toujours en présence du chef de l'Etat camerounais, la mise en bière.

D'autre part, l'avion du président gabonais, qui était allé cherché René Journiac à N'Djamena, était en route vers Libreville et non sur le retour, comme l'ont laissé entendre certaines dépêches d'agence.

Le pilote de l'appareil, le colonel Layigui, neveu du président Bongo et chef d'état-major de l'armée de l'air, n'est pas le premier officier supérieur gabonais victime d'un acident d'aviation. Le 20 février 1978, le colonel Djoué Dabany, chef d'état-major de l'armée de terre, avait été tué lorsqu'un hélicoptère Puma s'était écrasé entre Franceville et Libreville ; d'autres militaires gabonais et quatre coopérants militaires français se trouvaient également à bord (*le Monde* daté 9-10 avril 1978).

Rhodésie

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE SE POURSUIT DANS UN CLIMAT DE PLUS EN PLUS TENDU

Réunis à Addis-Abeba, les ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) devaient, samedi 9 février, condamner les « *violations* » par la Grande-Bretagne des accords de Lancaster-House sur la Rhodésie. M. Peter Onu, porte-parole de l'organisation panafricaine, a en effet indiqué qu'au cours d'une séance à huis clos, vendredi, les orateurs avaient été unanimes à dénoncer les « *manœuvres* » du gouverneur britannique « *pour remettre au pouvoir le fantoche Muzorewa* ».

Les ministres de l'O.U.A. ont aussi discuté de l'envoi d'une délégation à Salisbury pour tenter de persuader MM. Nkomo et Mugabe de se présenter ensemble aux élections.

D'autre part, selon notre envoyée spéciale Christiane Chombeau, les officiels britanniques chargés d'observer le déroulement de la campagne électorale et des élections législatives des 27, 28 et 29 février, ont brossé, vendredi, un tableau très sombre de la situation, lors d'un entretien avec le gouverneur, lord Soames. Ils tiennent la Zanla, aile armée du mouvement de M. Robert Mugabe, pour principale responsable de la tension actuelle.

société

LA CONTESTATION ANTI-NUCLÉAIRE

Les adversaires au projet de centrale de Plogoff continuent de s'opposer violemment aux forces de l'ordre

Les incidents continuent et se multiplient à Plogoff, dans le Finistère, où une enquête publique est ouverte depuis le 31 janvier — elle se prolongera au total durant six semaines — à propos du projet d'E.D.F. de construire une centrale nucléaire sur le territoire de la commune.

Les quatre communes intéressées — outre celle de Plogoff celles de Goulien, de Primelin et de Sizun — ont refusé de « prêter » leur mairie pour cette enquête et l'administration a décidé d'installer des mairies annexes dans des camionnettes protégées par les forces de l'ordre.

Un habitant de Plogoff, dont l'identité n'a pas été révélée, a été interpellé au cours de la nuit du vendredi 8 au samedi 9 février, après un nouvel accrochage entre les opposants au projet de centrale et les patrouilles de la gendarmerie mobile. Les manifestants avaient enflammé de l'huile de vidange répandue sur la chaussée afin de stopper les patrouilles, vers 23 h. 30, et ont attaqué à coup de lance-pierres les gendarmes à l'entrée du bourg de Plogoff. C'est un des lanceurs de projectiles qui a été interpellé.

Cet incident s'est produit au moment du départ des camionnettes servant de mairies annexes, mais le matin de ce même 8 février des affrontements violents avaient déjà opposé manifestants et forces de l'ordre lors de l'arrivée des véhicules. Des barrages de vieilles voitures avaient été disposés sur les routes d'accès au bourg. Ils ont été incendiés lors de l'arrivée des gendarmes. Les heurts qui ont suivi ont fait quinze blessés parmi les membres des forces de l'ordre.

M. Pierre Jourdan, préfet du Finistère, a affirmé que *« le droit à la liberté de s'informer et de s'exprimer sera respecté pendant l'enquête »*. A propos des incidents entre les opposants au projet d'E.D.F. et les gendarmes mobiles, il a déclaré à l'A.F.P. : *« Je regrette énormément qu'il n'ait pas été possible de jouer le jeu normal de l'enquête, qui consiste à donner la parole aux citoyens après qu'ils ont pu s'informer... Les attitudes prises faussent complètement l'esprit de la loi en ne permettant pas le libre accès à l'information et à l'expression »*, a ajouté le préfet.

Le maire de Plogoff, M. Jean-Marie Kerloch (P.S.) a, pour sa part, exprimé sa *« fierté »* devant l'attitude de la population. Il a affirmé que les gens de Plogoff *« ne baisseraient pas les bras »* et a insisté *« sur les responsabilités des pouvoirs publics, qui braquent les opposants en imposant par la force leur enquête bidon »*.

YS...

Plogoff ! Le nom sonne comme un galet jeté dans une flaque. Tocsin ! Barrages ! Pluie et vent, bruit et fureur sur la Bretagne.

Oser installer une centrale nucléaire non loin du site où fut submergée la ville d'Ys, dans le souffle magnifique et lugubre de la baie des Trépassés, relève d'un total mépris du légendaire celtique.

Décidément, le libéralisme avancé n'a pas beaucoup d'imagination. Aujourd'hui, il s'avance casqué sur les chemins de la mer. Et demain, pour réaliser son programme énergétique, il devra marcher sur nos rêves engloutis. Durement...

Plogoff ! Le nom n'a pas fini de faire du bruit dans les flaques. Et dans les ministères.

XAVIER GRALL.

DEUX HOMMES ATTAQUENT UN TRAIN DE COMBUSTIBLES IRRADIÉS

Caen. — Un train transportant des combustibles irradiés en provenance de la centrale de Chinon (Indre-et-Loire) et destiné au centre de retraitement de la Hague (Manche) a été attaqué dans la nuit de jeudi 7 février à vendredi 8 février par des militants anti-nucléaires. Vers 3 heures du matin, deux hommes, le visage dissimulé sous une cagoule, ont arrêté, au moyen d'un feu rouge, le convoi, à 11 kilomètres avant Bayeux (Calvados). Après avoir conseillé aux deux conducteurs de *« se tenir tranquilles »* les deux hommes ont scié les conduites de freins avant de peindre des slogans anti-nucléaires sur les wagons. Après cet incident, le train a pu regagner à petite vitesse la gare de Bayeux *où il a été réparé avant* d'atteindre la Hague avec six heures de retard.

Un *« Mouvement de résistance à la nucléarisation »*, inconnu jusqu'alors, a revendiqué cette action. Dans un communiqué, il explique avoir voulu *« dénoncer le programme électro-nucléaire français de l'usine de retraitement de la Hague, véritable poubelle atomique mondiale, représentant le maillon le plus dangereux et le plus polluant »*. — *(Corresp.)*

● *Belgique : des gendarmes « nucléaires ».* — Le conseil des ministres belges a décidé la création d'un corps spécial de gendarmerie chargé de la surveillance des centrales nucléaires. Un projet de loi est en préparation au ministère de la défense nationale.

Ce corps spécial serait composé de 246 gendarmes chargés de surveiller les trois centrales nucléaires actuellement en fonctionnement en Belgique (une à Tihange, près de la frontière franco-belge, et deux à Doel, près d'Anvers). — *(A.F.P.)*

JUSTICE

MALGRÉ UN ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT

Les éditions Maspéro maintiennent la diffusion du livre interdit « L'Ascension de Mobutu »

En dépit d'un récent arrêt du Conseil d'Etat confirmant l'interdiction du livre « l'Ascension de Mobutu », les Editions Maspero ont décidé de maintenir la diffusion de l'ouvrage.

Le 25 janvier 1974, le ministère de l'intérieur avait interdit la circulation et la mise en vente d'un ouvrage intitulé *l'Ascension de Mobutu*, écrit par M. Jules Chomé. Cette décision était prise en application de l'article 14 de la loi du 29 juillet 1881, modifié par le décret du 6 mai 1939, concernant les ouvrages de *« provenance étrangère »*. Le 5 juillet 1978, le tribunal administratif de Paris avait annulé cette décision pour excès de pouvoir. Le 30 janvier dernier, le Conseil d'Etat, sur appel du ministère de l'intérieur, a annulé le jugement du tribunal administratif (*le Monde* du 1er février).

L'article 14

Les Editions Maspero indiquent dans un texte qu'elles nous ont transmis pour quelles raisons *« elles maintiennent le livre en vente »*, ouvrage qui a été publié en 1979 dans une *« nouvelle édition augmentée »*.

Les Editions Maspero *« veulent reposer publiquement une fois de plus le problème de l'utilisation arbitraire de l'article 14 de la loi sur la presse concernant les écrits d'origine étrangère. Cet article, datant de 1939, permet au ministère de l'intérieur, par une simple mesure de police, d'interdire les publications qu'il estime inopportunes à condition qu'elles soient « d'origine étrangère ». L'ouvrage concerné, qui retrace la carrière de l'actuel président Mobutu, étant l'œuvre d'un Belge, l'arrêté d'interdiction peut donc être considéré comme conforme à la lettre de la loi, puisqu'il s'agit bien d'un ouvrage « d'origine étrangère »... Le Conseil d'Etat introduit, en outre, une notion nouvelle, en soulignant dans ses attendus qu'il est établi à partir d'une « documentation étrangère » : ce qui, concernant l'histoire d'un chef d'Etat étranger, est pourtant assez opportun.*

» L'application de cette loi a valu aux Editions François Maspero et à leur directeur, dans ces dix dernières années, pour d'autres publications concernant notamment l'Afrique, dix-sept interdictions, suivies de procès en correctionnelle sanctionnés par plus de 300 000 francs d'amende et jusqu'à quatre mois de prison ferme, pour infraction aux arrêtés. Dernièrement, un tournant semblait s'être dessiné, et le recours à cette loi pour des ouvrages d'information semblait heureusement délaissé.

» Dans le cas de l'ouvrage l'Ascension de Mobutu, *comme dans d'autres, la mesure d'interdiction vise évidemment à éviter les risques et la publicité d'un véritable procès en justice, où la véracité des faits en cause doit être réellement débattue.*

» La mesure d'interdiction de l'édition française de ce livre est d'autant plus choquante que l'édition belge, en langue française, qui a suivi n'a fait l'objet d'aucune mesure ni d'aucune poursuite dans le pays de l'auteur. Cette mesure arbitraire est contraire à toutes les dispositions concernant la libre circulation des idées et des informations : la France contrevient ainsi, notamment, aux accords d'Helsinki. »

Le sauvetage de Manufrance

M. DURAFOUR EST DÉBOUTÉ DE SON ACTION EN DIFFAMATION CONTRE SIX DÉLÉGUÉS C.G.T.

La troisième chambre correctionnelle du tribunal de Saint-Etienne présidé par M. Bernard Fayolle, a relaxé, jeudi 7 février, les six délégués C.G.T. de Manufrance poursuivis en diffamation par M. Michel Durafour, député (radical), ancien ministre et ancien maire de Saint-Etienne. Ce dernier avait été notamment accusé, dans un tract diffusé en mars 1978, d'avoir *« participé à des manœuvres politiciennes pour empêcher le montage financier nécessaire au sauvetage de l'entreprise »*. Il était reproché aux auteurs du tract, M. Jacky Monate, secrétaire, à l'époque, de la section cégétiste de Manufrance, et à ses camarades poursuivis pour complicité, d'avoir rapporté des propos critiques qu'aurait tenus au lendemain de son élection au poste de P.-D. G., M. François Gadot-Clet. Ce dernier ne citait cependant pas nommément M. Durafour.

Le tribunal a estimé que *« s'il est vrai ou pour le moins vraisemblable que M. Gadot-Clet a bien déclaré ou tout le moins insinué que l'ancien maire de Saint-Etienne portait une grave responsabilité dans la situation de Manufrance, une telle imputation ne revêt pas un caractère diffamatoire dans la mesure où la responsabilité de l'ex-municipalité a pu être engagée par l'incurie, la vétusté et le népotisme notoire de la gestion de Manufrance jusqu'en 1975. (...)*

En conséquence, le tribunal décide *« qu'il y a lieu de retenir la bonne foi de M. Monate, de renvoyer tous les prévenus des fins des poursuites et de débouter M. Durafour de sa demande de condamnation conjointe et solidaire des prévenus en matière correctionnelle »*. — *(Corresp.)*

LE PROJET DE «FICHAGE» DES ÉTRANGERS

Le parti communiste demande la réunion de la commission des lois

Le « fichage » des immigrés que s'apprête à réaliser le ministère de l'intérieur (*le Monde* du 7 février) suscite l'hostilité des partis et syndicats de gauche. Ce projet vise à informatiser la gestion des cartes de résidents délivrées aux étrangers vivant en France. Quarante données seront recueillies sur chaque personne active. Les cartes délivrées aux étudiants et aux résidents non salariés seront aussi informatisées.

● LE P.C.F. réagit vivement à ce projet. M. Jean Colpin, membre du secrétariat du comité central, parle de *« dispositif policier sans précédent, sauf au temps où l'occupant nazi et ses complices faisaient régner la terreur raciste »*. M. Lucien Villa, député de Paris, demande à M. Jean Foyer, président de la commission des lois, une réunion d'*« urgence »* de cette commission, afin de pouvoir *« auditionner les ministres et les personnalités concernés par ce projet »*.

● LE P.S. réagit dans le numéro de *Riposte* du 7 février. M. Raymond Forni, député du Territoire de Belfort et vice-président de la commission nationale de l'informatique et des libertés, écrit : *« On a opportunément rappelé qu'il n'en existait qu'un exemple à ce jour : le fichier des juif établi par le régime de Vichy pendant la seconde guerre mondiale. Surtout quand on sait qu'il serait connecté avec le fichier de l'Office central des personnes recherchées, également géré par le ministère de l'intérieur. »*

● LA C.G.T. estime : *« Il s'agit, avec la mise en place de ce dispositif, qui touchera également les Français, de perfectionner encore contre les travailleurs immigrés et leur famille tous les moyens répressifs. »*

● LA C.F.D.T. parle de *« mise sous surveillance des immigrés »* et écrit : *« Comment ne pas voir que ce sont les libertés essentielles, en l'espèce la sauvegarde de la personnalité et de la vie privée, qui sont ainsi en cause ? »*

● LE SNE-SUP (Syndicat national de l'enseignement supérieur), estime que cette mesure constitue *« un redoutable banc d'essai à une extension ultérieure de ce fichage policier à d'autres secteurs de la population »*.

● LE SAF (Syndicat des avocats de France) souligne que ce projet *« s'inscrit dans le cadre de l'arsenal répressif anti-immigrés »*.

● LE M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) voit *« se confirmer de manière inquiétante la mise en œuvre d'un racisme d'Etat dont il a dénoncé maintes fois les dangers »*.

● LA FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés) appelle *« tous les citoyens et les associations soucieux de la défense des libertés à manifester leur réprobation et à s'adresser à la commission nationale de l'informatique et des libertés pour qu'elle bloque l'arrêté ministériel en émettant un avis défavorable »*.

SUPPRESSION DES EXPÉRIENCES SUR DES ANIMAUX VIVANTS A L'ONSER DE LYON

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a décidé d'interdire à l'avenir les expériences sur l'animal qui étaient menées à l'Office national de la sécurité routière (ONSER) de Lyon.

Ces expériences, peu nombreuses, étaient pratiquées à l'aide notamment de singes et de porcs préalablement drogués et visaient en particulier à apprécier l'effet de la ceinture de sécurité et l'impact des chocs lors des accidents de la circulation. Toutefois, on précise au ministère des transports que cette décision ne sera définitive que lorsque M. Micaud, chargé par le gouvernement d'une enquête sur l'expérimentation animale, aura rendu son rapport, prévu pour mars.

ÉDUCATION

M. GISCARD D'ESTAING DEMANDE UN RAPPORT SUR L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT

Le président de la République a chargé M. Jean-Claude Simon, professeur à l'université de Paris-VI (Pierre-et-Marie-Curie) de *« conduire une réflexion sur le thème de la rencontre du langage scolaire et universitaire et du langage de l'informatique »*. M. Simon devra remettre son rapport à M. Giscard d'Estaing le 31 mai.

Dans une lettre qu'il lui a adressée, le chef de l'État lui demande d'examiner les expériences menées en France et à l'étranger et de tracer *« les perspectives à long terme de la formation des hommes dans une société moderne, utilisant tous les moyens qu'offrent les technologies avancées de traitement, de stockage et de transmission des informations »*.

Faits et jugements

Peines de prison pour cinq syndicalistes agricoles bretons.

Le tribunal de grande instance de Brest (Finistère) a condamné vendredi 8 février, à des peines d'emprisonnement ferme, cinq responsables syndicalistes agricoles du Finistère, poursuivis pour destruction de récolte, action concertée menée à force ouverte et bris de clôture.

MM. Joseph Tinevez, administrateur de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.) Pierre Le Hir, vice-président, et Jean Le Bras, ont été condamnés à un mois d'emprisonnement ferme. MM. Guy Lefur, président de la F.D.S.E.A., et Raymond Henaff, secrétaire général, à un mois d'emprisonnement, dont quinze jours avec sursis. Les cinq prévenus ont été d'autre part condamnés à verser 30 000 F de dommages-intérêts à M. Jean-Claude Herry, cultivateur à Gouesnou.

Les syndicats reprochaient à M. Herry d'avoir loué 17 hectares alors qu'il en possédait déjà 91, ce qui, à leurs yeux, constituait un cumul. Le 7 octobre 1979, à l'appel de la F.D.S.E.A., trois cents agriculteurs avaient récolté le maïs semé au printemps sur ces hectares loués (*le Monde* du 16 octobre 1979). Le procès avait eu lieu le 4 janvier dernier. Deux mille cinq cents agriculteurs, venus des quatre départements bretons et de Loire-Atlantique avaient manifesté dans le calme devant le tribunal.

● *L'assassinat de Joy Adamson : inculpation du meurtrier présumé.* — Paul Nakware Ekai, vingt-trois ans, un berger membre de la tribu des Turkanas, qui avait travaillé naguère pour Joy Adamson, militante pour la protection de la nature, a été inculpé du meurtre de cette dernière (*le Monde* du 9 février). L'inculpé a comparu devant un juge et a été placé en détention. — *(A.P.)*

● *L'affaire des trois chasseurs de l'hôtel Meurice* qui avaient refusé, en mai 1978 (*le Monde* du 30 mai 1978) de se mettre au service de trois militaires argentins, a été examinée le 8 février à la dix-huitième chambre de la cour d'appel de Paris. Le 14 mars 1979, le conseil des prud'hommes leur avait accordé des indemnités de préavis en leur refusant des dommages et intérêts pour rupture abusive de contrat de la part de leur employeur (*le Monde* du 16 mars 1979). Cette solution n'avait pas satisfait la direction qui a demandé à la cour de condamner pour *« faute lourde »* les trois salariés. L'avocat de ceux-ci a soutenu pour sa part la thèse du licenciement abusif. La décision sera rendue le 7 mars.

La collection de Sophia Loren restera à l'Italie.

Un an après la spectaculaire condamnation, par un tribunal de Rome, de Carlo Ponti à une amende de 22 milliards de lires (110 millions de francs) et à quatre ans de prison pour exportation illégale de capitaux (*le Monde* du 25 janvier 1979), sa femme, Sophia Loren, comme lui de nationalité française depuis plusieurs années, a été déboutée de sa requête par une cour d'appel de la même ville : elle demandait que lui soit restituée sa collection de tableaux (cinq cents œuvres, parmi lesquelles un Canaletto, un Rubens, des Picasso, des Braque, des Chirico, évaluées ensemble à 15 millions de francs) qui avaient été saisis après que l'actrice eut tenté d'en faire passer certains en France en mars 1977. Elle avait été acquittée lors du jugement de janvier 1979, mais le tribunal avait alors décidé que sa collection resterait sous séquestre.

Le dernier jugement donne la propriété des œuvres à l'Etat italien.

● *Trois malfaiteurs ont été arrêtés,* vendredi soir 8 février, à Charenton (Val-de-Marne) après une fusillade qui les a opposés aux policiers du S.R.P.J. de Versailles et de la brigade antigangs. Deux d'entre eux, Alain Feuval, trente-six ans, et Mario Benitto, quarante-trois ans, ont été sérieusement blessés. Le troisième, indemne, est André Lajoux, trente-huit ans, détenu permissionnaire de la maison centrale de Muret (Haute-Garonne). Cette fusillade fait suite à une affaire de racket qui avait débuté le 20 janvier dernier date à laquelle les trois malfaiteurs avaient pris contact avec un industriel versaillais, M. Louis Debarrieux. Sous la menace, allant même jusqu'à faire sauter avec une *charge de plastic* un bâtiment d'usine appartenant à l'industriel, les trois gangsters exigeaient que leur soit versé une somme de cinq millions de francs. La police, prévenue par M. Debarrieux, est intervenue au moment de la remise de rançon, d'ailleurs effectuée en faux billets.

● *Arrestation des auteurs présumés d'un cambriolage.* — Les policiers de la brigade de répression du banditisme viennent d'arrêter les auteurs présumés d'un important cambriolage, commis le 24 septembre dernier dans les locaux de la société de négoce de diamants Paillette, 32, rue Le Peletier, à Paris-9e. M. Bernard Dachary, trente-cinq ans, époux de la gardienne de l'immeuble, a avoué être l'organisateur de ce vol. Deux autres personnes, MM. Georges Gonnet, soixante ans, et Henri Fille, soixante-neuf ans, ont également été appréhendées et placées sous mandat de dépôt.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DU GARD

Un hold-up très revendiqué

De notre correspondant

Nîmes. — Procès à l'envers, le vendredi 8 février, devant les assises du Gard, à Nîmes. On y a vu un prévenu, Yannick Bonnal, vingt-six ans, qui allait être condamné à sept ans de réclusion criminelle, se battre pendant près de six heures pour prouver... sa culpabilité. Accusé de complicité dans une affaire de hold-up commis le 28 juin 1974 contre une agence du Crédit Lyonnais, à Sommières (Gard), Yannick Bonnal s'est efforcé de démontrer qu'il en était le seul instigateur et le seul auteur. Et ainsi d'innocenter un autre homme, Guy Falgairolle qui avait été condamné le 17 juin 1976 à huit ans de réclusion criminelle pour ce meme hold-up. Libéré, sous condition, après avoir passé près de cinq ans en prison, ce dernier avait protesté de son innocence et sollicité la révision de son procès (*le Monde* du 19 septembre 1979).

On pouvait donc penser que ce nouveau procès allait clarifier la situation de Guy Falgairolle à l'égard de la justice. Il n'en fut rien. La cour a fait sienne la thèse du parquet selon laquelle les deux hommes avaient participé ensemble à ce hold-up. Ce ne fut pas de la faute de Yannick Bonnal, jugé pour complicité de vol qualifié qui avait écrit, depuis la prison des Baumettes, une lettre au procureur de la République pour disculper Guy Falgairolle : *« Vous ave condamné à huit ans de réclusion criminelle un innocent pour le hold-up de Sommières. Le seul coupable, c'est moi ! »*.

Le procès du procès

Hier, Yannick Bonnal a déployé toute son intelligence — elle est certaine — pour renforcer cette affirmation. Certes la Cour a refusé de le suivre. En dépit de la requête de maître Favre de Thierrens de considérer son client comme auteur unique de l'agression, on a refait finalement le procès du procès, sous les yeux de Guy Falgairolle, cité comme témoin.

A l'audience, Yannick Bonnal a prouvé, analyse graphologique à l'appui, que c'était lui qui avait dressé un plan du hold-up ; mais, les vêtements retrouvés à Sommières par la police et qui habillaient l'agresseur ne lui conviennent pas exactement. C'est ce point qui, semble-t-il a déterminé les jurés et aussi les déclarations des employés du Crédit lyonnais qui *n'ont cessé de reconnaître* pour unique agresseur Guy Falgairolle.

Le défenseur de Yannick Bonnal a invoqué des détails prouvant, à ses yeux, que quelques aveux de Guy Falgairolle étaient fantaisistes. L'avocat général, M. Louis Gaillard salua enfin en Yannick Bonnal un détenu « exemplaire » qui avait profité de son incarcération pour passer son B.E.P.C. Il ne demanda finalement qu'une peine de réclusion inférieure ou égale à celle de Guy Falgairolle. Au moment où on lui remettait les menottes, Yannick Bonnal condamné à sept années de réclusion déclara à haute voix : *« Les ânes, ils n'ont rien compris ! »*

JEAN-CHARLES LHEUREUX.

● *Après la mort de Joseph Fontanet*, le 1er février, devant son domicile, le parquet de Paris a ouvert, vendredi 8 février, une information contre X... pour meurtre. Le dossier a été confié à M. Guy Joly, juge d'instruction.

MÉDECINE

FIN DE LA GRATUITÉ A L'INSTITUT POUR AVEUGLES DES QUINZE-VINGTS ?

L'Institut des Quinze-Vingts (1) à Paris, créé par Saint Louis, accueille gratuitement depuis plus de sept siècles des aveugles dont les ressources *sont faibles. Mais* le conseil d'administration de cet établissement vient de soumettre au ministère de la santé et de la sécurité sociale une modification de règlement qui introduit une redevance d'hébergement déterminée chaque année à l'occasion de l'établissement du budget.

Cette nouvelle disposition a provoqué une vive inquiétude parmi la centaine de pensionnaires qui ont signé une pétition adressée au ministre de la santé. Les résidents devront, si ce nouveau règlement est adopté, payer mensuellement 560 francs pour un studio et 943 francs pour un trois-pièces. D'autre part, l'admission ne se fera plus à partir de quarante ans, mais de soixante ans.

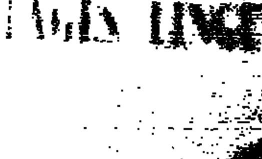
Du côté de l'administration de l'Institut, on indique que les aveugles, s'ils ne bénéficient pas de ressources propres touchent l'allocation aux adultes handicapés soit 14 600 F par an et l'allocation compensatrice au taux maximum soit 24 636 francs par an, ce qui représente une somme totale mensuelle de 3 269 francs à laquelle viendra s'ajouter le cas échéant l'allocation-logement.

Les aveugles sont l'objet, pour des raisons historiques, d'une protection sociale plus large que celle qui est destinée aux autres handicapés. La suppression de ce « privilège » au moment où l'austérité frappe tous les secteurs de la santé est donc raisonnablement souhaitable, indique l'administration des « Quinze-Vingts ».

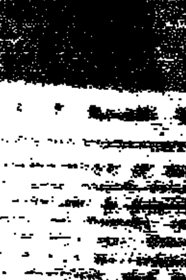
(1) 9, rue Moreau, 75012 Paris.



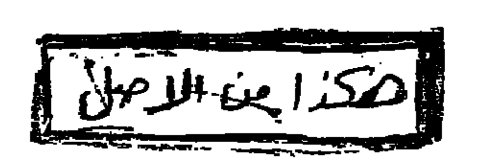












SCIENCES

UN LABORATOIRE DANS LE TUNNEL DU FRÉJUS

Le proton est-il éternel ?

Le proton, l'un des composants essentiels de la matière, est-il ou non éternel ? Les physiciens souhaiteraient connaître la réponse à cette question, dont les retombées théoriques en cosmologie et en physique des particules pourraient être importantes. C'est la raison pour laquelle des scientifiques français, à l'instar d'équipes américaines, envisagent de mener dans le tunnel routier du Fréjus, non loin du Mont-Cenis, une série d'expériences visant à déterminer si le proton se désintègre. Même dans l'affirmative, les conséquences sont très faibles et chacun d'entre nous gardera son identité et ses protons... Les calculs théoriques ont en effet montré que cet événement n'avait lieu qu'au bout d'un temps infiniment long, sans commune mesure avec l'âge de l'homme, du Système solaire ou même de l'univers.

Une équipe de scientifiques français (1) étudie actuellement les moyens de réaliser un laboratoire de physique des particules dans le tunnel routier du Fréjus qui reliera cet été la vallée de la Maurienne (France) à la vallée de la Bardoneccia (Italie). Ils envisagent d'y construire une « piscine » de 10 000 mètres cubes pour vérifier si, comme certains l'avancent, le proton — l'un des composants essentiels du noyau des atomes — se désintègre au bout d'une longue période (2) en particules plus légères : un électron chargé positivement (positron) et un pi zéro donnant lui-même naissance à deux photons.

La mise en œuvre d'une telle expérience est particulièrement délicate car les événements que l'on se propose d'observer sont fort peu nombreux : de quelques-uns à quelques dizaines par an pour une masse de matière de 1 000 tonnes. C'est la raison pour laquelle les physiciens ont choisi de s'enterrer dans la montagne pour s'affranchir du « bruit de fond » causé par certains phénomènes parasites et par les rayons cosmiques qui frappent la Terre au rythme d'un par centimètre carré et par minute. Certes, les 1 500 mètres de rochers qui sont au-dessus du laboratoire ne constitueront pas un bouclier parfait mais ils formeront un écran protecteur suffisant pour permettre aux expérimentateurs français de rivaliser avec les équipes américaines. Deux d'entre elles se sont en effet proposées de mener de semblables expériences, dans une mine de sel de l'Ohio, par moins 600 mètres pour l'une, et dans une mine d'argent de l'Utah, légèrement plus profonde, pour l'autre. Une troisième, enfin, envisage d'équiper le laboratoire qu'elle a installé par — 1 500 mètres dans une mine d'or du Dakota du Sud.

Une théorie physique unifiée ?

Profitant de la construction du tunnel du Fréjus, les scientifiques français se préparent à forer, perpendiculairement à la chaussée, une galerie large de 5 mètres et longue d'une cinquantaine de mètres dans laquelle serait creusée une pièce de 10 mètres sur 10. Cet ouvrage préliminaire, pour lequel la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) s'apprête à débloquer un crédit de 1,6 million de francs, devrait servir de point de départ aux travaux nécessaires à la réalisation du futur laboratoire de physique des particules dont le coût — hors expériences — se situera entre 5 et 10 millions de francs. Il n'est pas exclu, dans ces conditions, que l'on recherche pour ce projet, dont le contenu n'est pas encore entièrement déterminé, une coopération internationale avec l'Italie et le Centre européen de recherche nucléaire. En attendant, les chercheurs pourraient se livrer, une fois la galerie faite, à toute une série de tests et de mesures originales sur des particules, telles que les neutrinos et les muons, engendrées par les rayons cosmiques.

C'est seulement ensuite, si la décision de créer le grand laboratoire est effectivement prise, que les expérimentateurs pourront, entre autres choses, chercher à mettre en évidence les désintégrations de protons. Des résultats positifs sur ce point pourraient contribuer grandement à l'élaboration d'une théorie d'unification de certaines lois physiques régissant l'univers. Celles-ci sont au nombre de quatre. On distingue : l'interaction électromagnétique, responsable de la cohésion des atomes ; l'interaction faible, responsable des désintégrations spontanées des particules élémentaires ; l'interaction forte, responsable de la cohésion des noyaux atomiques ; la gravitation.

Récemment, le prix Nobel de physique a récompensé MM. Glashow, Weinberg et Salam pour leur théorie d'unification des deux premières forces (*le Monde* du 19 octobre 1979). La tentation est donc grande de chercher un regroupement plus large en y assimilant l'interaction forte. Or si une telle théorie unificatrice voit le jour, il est probable qu'elle doit faire appel à la désintégration du proton en particules plus légères. D'où l'intérêt des physiciens expérimentaux et théoriciens pour cette recherche dont les résultats, s'ils ne modifient en rien notre vie quotidienne, risquent de secouer le petit monde des particules élémentaires et celui immensément grand de l'astrophysique.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Trois laboratoires sont associés dans cette recherche : l'accélérateur linéaire d'Orsay, le laboratoire de physique des particules élémentaires de Saclay et le laboratoire de physique nucléaire de l'Ecole polytechnique.

(2) La durée de vie moyenne du proton serait d'au moins 10 puissance 30 ans, soit mille milliards de milliards de milliards d'années.

PRESSE

« FORUM INTERNATIONAL » REPARAITRA LUNDI 11 FÉVRIER

La direction et le personnel du quotidien économique *Forum international* ont annoncé, dans un communiqué commun, la reparution du journal pour le 11 février, après quatre jours de suspension liée au conflit opposant les deux parties (*le Monde* des 5 et 8 février). De nouvelles rubriques devraient être créées, la pagination augmentée et un plan de promotion mis en place. Toutes les activités de *Forum international* seront désormais regroupées en une seule société au lieu de trois : la Société d'édition et de documentation économiques et commerciales, pour laquelle des élections de représentants du personnel seront organisées.

RELIGION

● *Le grand rabbin de France, M. Jacob Kaplan*, âgé de quatre-vingt-cinq ans, prendra sa retraite à la fin de l'année 1980, après avoir présidé pendant vingt-cinq ans aux destinées de la communauté juive de France, annonce-t-on dans son entourage. Un nouveau grand rabbin de France sera élu d'ici à quatre mois. Il sera désigné par un collège électoral formé par la centaine de membres de l'assemblée générale *du consistoire et* par une vingtaine de rabbins. M. Kaplan avait été élu en janvier 1955 à la tête de la communauté juive de France, qui est la plus importante d'Europe après celle d'U.R.S.S.

● *La Fraternité de la jeunesse islamo-chrétienne* organise une réunion le dimanche 10 février, à 16 heures, à Paris, au gymnase, 2, rue Japy, dans le onzième arrondissement, pour fêter la naissance du prophète Mohammed.

SPORTS

TENNIS

La France et l'U.R.S.S. à égalité en Coupe Davis

De notre envoyé spécial

Montpellier. — La France et l'U.R.S.S. se sont trouvées à égalité, une victoire partout, à l'issue de la première journée de la Coupe Davis pour le deuxième tour (groupe B, zone européenne), pour une fois décentralisé, à Montpellier. Dans le premier simple, en effet, et à la surprise générale, le numéro un soviétique Vadim Borisov (vingt-quatre ans) a battu Yannick Noah (dix-neuf ans) : 3-6, 13-15, 6-4, 6-3, 6-4 ; tandis que le second simple revenait aisément à Pascal Portes (vingt ans) aux dépens du second soviétique, Alexandre Leontchouk (dix-neuf ans) : 6-2, 6-4, 6-3.

Les matches se sont disputés à la lumière artificielle et jusque tard dans la soirée, sous la verrière du Palais des Sports situé sur une colline bucolique où de discrètes escouades de C.R.S. étaient prêtes à intervenir en cas d'incident. Mais, à part de rares erreurs d'arbitrage vite réglées, le public, riche de quelque deux mille cinq cents spectateurs, se montra chaleureux pour les représentants des deux camps.

On me fait bien rire avec les contre-performances en Coupe Davis. La Coupe Davis octogénaire est un miracle du tennis. Seuls les vrais joueurs, j'entends les joueurs de poker qui ont dans le sang la passion de la glorieuse incertitude, peuvent apprécier quel inventeur extraordinaire fut, au début du siècle, M. Dwight Davis quand il dota son célèbre saladier de quelques règles qui valent, au théâtre, celles des trois unités.

Ceux qui parlent aujourd'hui de transformer cette magnifique compétition et notamment de supprimer les avantages de jeu en implantant le décompte raccourci du « tie-break » oublient que toutes les grandes rencontres de la Coupe ont été des combats singuliers où les classements mondiaux ne comptaient plus, et qui se disputent d'homme à homme, chacun livrant son tempérament, très souvent au cours de matches marathoniens. Les compétiteurs jeunes et vieux le savent bien qui ont tous gardé dans leur cœur une prédilection pour les matches à retournements, purs combats d'amateurs qu'ils ont livré pour leur pays.

Tout cela pour dire que Yannick Noah, tout en perdant son premier simple contre l'incisif Borisov, n'a nullement démérité à mes yeux et a même dispensé sur le tapis vert du palais des Sports montpelliérain ce spectacle richement dramatique qui compose bien à 100 % le sel de la Coupe Davis. Il a été battu, mais il s'est bien battu et notamment en remportant le deuxième set, tournant du match, après une dispute de vingt-huit jeux. Citez-moi, depuis des lustres, un joueur français capable de percuter les premières balles d'un service formidable au bout de quatre heures d'horloge, de ne pas rater un smash, de lober à la perfection et de montrer, comme un bel athlète, jusqu'à la dernière balle, une volonté de vaincre qui ignorait la peur.

La défaite de Noah devant l'inédit Russe Borisov qui, lui, s'est révélé à ses propres yeux en s'améliorant sans cesse au cours de la lutte, a été un accident. Ce faux pas d'entrée lui sera certainement salutaire par la suite si c'est un travers bien français de se réjouir de la chute des idoles.

En réalité, ce charmant jeune homme qu'est Noah a eu un grand mérite à résister aux glorifications prématurées que l'on a faites de son nom à la suite de ses belles performances à Flushing Meadows, et de sa montée dans les trente premiers joueurs du monde au fameux classement de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.).

Noah a dix-neuf ans. Il jouait, encore hier, en coupe de Galéa avec son camarade Pascal Portes, lequel, ayant de son côté balayé son faible adversaire soviétique Leontchouk à l'aide de balles magistrales, constitue avec lui la plus jeune équipe de Coupe Davis que la France ait jamais sélectionnée. La vérité, c'est que la précocité d'éclosion de phénomènes comme Borg, Connors ou McEnroe fausse le jugement sur l'avenir des carrières. Prenons nos distances et attendons la suite.

OLIVIER MERLIN.

NATATION

Américains et Soviétiques dans le même bain

Quelques-uns et quelques-unes des meilleurs nageurs et nageuses du monde, Américains et Soviétiques, sont réunis depuis vendredi 8 févier, et pour trois jours, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Avec d'autres athlètes, Britanniques, Ouest-allemands, Italiens, Espagnols, Néerlandais, Suédois, Belges, Suisses, Français, des pays de l'Est du Maghreb, ils participent à une réunion internationale devenue désormais traditionnelle.

Compte tenu de la conjoncture c'est tout naturellement vers les Américains et les Soviétiques que se portent beaucoup de regards et l'on vit un peu à l'écoute de ce qu'ils disent. Curieux paradoxe de pouvoir se rencontrer sportivement à Boulogne-Billancourt alors qu'une telle confrontation semble impossible à Moscou à l'occasion des Jeux.

Rien ne retient apparemment les Américains d'affronter les Soviétiques avec plaisir, où que ce soit, sauf précisément à Moscou. Aller à Moscou disent-ils, *ce serait légitimer l'agression* militaire soviétique en Afghanistan. Les Américains qui parlent ainsi sont des champions et le refus de se rendre dans la capitale soviétique les prive de la plus haute récompense qu'un sportif de premier plan est en droit d'attendre : une médaille olympique. Le fait d'accepter d'être les premières victimes de leur choix vaut sans doute qu'on les écoute plus que les autres.

Les Soviétiques sont moins faciles de contact et parfois un peu gênés lorsque le problème des Jeux de Moscou est abordé. Leur point de vue, opposé à celui des Américains, tourne autour de l'apolitisme dans le sport et de la nécessité de préserver son universalité. Eux aussi ont de bonnes chances de devenir champions olympiques et ils savent que, sans les Américains, leurs médailles ne pèseront pas le même poids, n'auront pas la même signification.

Se parlent-ils ? Non, pas vraiment, sauf si la rencontre est provoquée. Ils sont en tout cas en parfaite communion sur leur engagement sportif. Les uns et les autres, Américains et Soviétiques, sont de farouches partisans du maintien des hymnes et des drapeaux. Dans l'hypothèse contraire au demeurant, si les équipes olympiques, une fois tous les quatre ans, n'étaient pas des micro-sociétés représentant leur pays, il n'y aurait aucun problème. Elles pourraient, ces équipes, s'affronter sans difficulté aucune comme elles le font à Boulogne-Billancourt, à l'occasion d'une rencontre amicale, sans la moindre portée officielle. Au contraire, aux Jeux, chacun descend dans l'arène enroulé dans son drapeau. A Boulogne-Billancourt, on nage, sans autres arrière-pensées. C'est peut-être mieux.

FRANÇOIS JANIN.

[La réunion internationale de Boulogne-Billancourt a commencé vendredi 8 *février* avec une heure et demie de retard. Une panne complète du système d'éclairage a plongé la piscine et ses *dépendances* dans l'obscurité. Samedi matin, la cause de l'incident restait inexpliquée et... suspecte.]

LÉGION D'HONNEUR

GRANDE CHANCELLERIE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Otto Hadamek, ancien légionnaire au 3e régiment étranger d'infanterie.

Czeslaw Kopanczyk, ancien brigadier-chef au 1er régiment étranger de cavalerie.

Ben Ali Mohamed, ancien adjudant-chef au 2e régiment de tirailleurs marocains.

Hans Schaible, ancien légionnaire au 3e régiment étranger d'infanterie.

CARNET

Naissances

— Thomas-d'Aquin, Véronique, Pierre-Damien, Basile et Bonaventure ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur,

Pétronille,

le 31 janvier 1980.
Docteur et Mme Jean-Noël Meneux, 5, boulevard du Stade, 53360 Quelaines-Saint-Gault.

— **Vanessa**
est heureuse de faire part de son arrivée dans l'univers de Jacques et Suzanne MEURISSE le 3 février 1980.
J. et S. Meurisse,
13, rue des Docteurs-Dejerine,
75020 Paris.

Décès

— Mme Marie-Louise Clédon,
Le professeur et Mme Paul Teyssier,
Le docteur Mireille Duranteau et sa famille,
Mlle Jacqueline Clédon,
M. et Mme Jean-Pierre Teyssier et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Teyssier,
M. et Mme Jacques Teyssier et leur fille,
M. et Mme François Teyssier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Andrée CADEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 7 février 1980, dans sa soixante-treizième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 12 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris.
L'inhumation aura lieu le mercredi 13 février, dans l'intimité, à Condat-sur-Ganaveix (Corrèze).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme René Journiac,
M. et Mme Pierre Journiac,
M. et Mme Robert Journiac,
Philippe, François et Agnès Journiac,
M. et Mme Jacques Baylart,
Mme Pierre de Laroque,
Le général et Mme Henri Journiac,
M. et Mme Aimé Rey,
M. Elie Kasprzyk,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. René JOURNIAC,
avocat général
à la Cour de cassation,
conseiller technique
à la présidence de la République,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

leur époux, père, beau-père, gendre, frère et ami, survenu le 6 février 1980.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 février, à 10 h. 30, en la nouvelle église de Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e).

93, rue de Longchamp,
75116 Paris.

(Le Monde du 8 février.)

— Le général et Mme Andrien Lacroix,
M. et Mme Jean-Louis Peyriller,
M. Louis Lacroix,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

colonel Louis-Adrien LACROIX,

pieusement décédé à Castillon-en-Couserans (Ariège), le 3 février 1980.
Les obsèques ont eu lieu à Castillon, le 6 février 1980.

[Né en 1897, le colonel Lacroix a fait toute sa carrière dans les troupes de marine. Il avait participé aux deux guerres mondiales et à la campagne d'Extrême-Orient.
Breveté de l'Ecole supérieure de guerre, il avait assumé les fonctions de commandant supérieur des forces militaires de la Côte française des Somalis et du groupe de subdivisions de Toulouse (44e D.M.).]

— Le personnel et la direction de la société le Fer Blanc S.A. ont le regret de faire part du décès de
M. Philippe PORCHERON,
survenu dans sa cinquante-cinquième année.
Conformément au désir de la famille, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— La Barben, Salon, Buc, Elancourt, Limoges, Le Cannet.
Mme Anne-Marie Longy,
Christophe, Denis, Isabelle et Vincent,
Le colonel et Mme Serge Longy,
M. et Mme Joseph Longy,
Mme Catharine Marteaux,
Les familles Longy, Le Berre, Marteaux, Branca,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
commandant
Jean-Serge LONGY,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur douleur.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT
— Université de Paris-I, lundi 11 février, à 14 heures, salle 314, Centre Sorbonne, Mme Renée Vulcain : « Essai sur le concept de propriété ».
— Université de Paris-I, lundi 11 février, à 18 heures, salle des commissions, Centre Panthéon, M. Serge Cohen : « Les baux commerciaux et le droit fiscal ».

Communications diverses

— Conférence de J. T. Decaris, le 10 février, à 16 heures : « L'unique source des prédictions infaillibles », 20, passage du Mont-Cenis, métro Porte-de-Clignancourt.

DÉFENSE

Pour quelle politique ?

III. — L'impasse européenne

par JACQUES CRESSARD (*)

Dans « le Monde » des 8 et 9 février, M. Arthur Paecht, député U.D.F. du Var et secrétaire de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, a estimé qu'il fallait consentir de nouveaux sacrifices financiers pour la modernisation des forces armées, et, dans un premier article, M. Jacques Cressard a préconisé, parmi les programmes d'armements jugés nécessaires à la défense de la France, l'adoption de la bombe à neutrons face à une agression aéroterrestre.

Notre pays, même s'il dispose d'une défense solide, ne peut être indifférent à ce que font ses partenaires en faveur de leur sécurité. C'est poser le problème de la défense d'un continent auquel les moyens comme la volonté font défaut.

● L'Europe est menacée dans ses approvisionnements. Pourtant, en dehors de la France, elle n'a à sa disposition aucune force d'intervention militaire aéroterrestre. Les flottes de guerre ouest-allemande, italienne, néerlandaise n'atteignent pas chacune 100 000 tonnes. Les flottes des pays de l'Europe des Neuf approchent péniblement, tous moyens réunis, du million de tonnes face aux deux millions de tonnes dont disposent l'Union soviétique et les Etats-Unis.

● L'Europe est sous la menace d'une agression venant de l'Est. Or, les moyens de l'OTAN stationnés en Allemagne fédérale disposent, en dehors des forces américaines, de moins de 5 000 chars et ne comprennent aucune arme nucléaire tactique d'origine européenne.

● L'Europe est sous la menace d'une frappe nucléaire stratégique. Seules la France et la Grande-Bretagne sont en mesure d'y répondre, laissant ainsi 50 % du territoire européen et 40 % de ses richesses sans couverture.

Une absence de volonté

Or, de fait, si l'Allemagne constitue un cas particulier qui tient à une histoire encore trop proche et à des engagements formels signés en 1954, l'absence des *autres pays européens dans* le domaine nucléaire a de quoi surprendre.

Est-ce à dire que l'Italie, le Benelux, les Etats nordiques — qui sont plus riches et ont sans doute une nette avance scientifique et technique sur l'Inde, le Pakistan et l'Afrique du Sud et sur bien d'autres pays encore qui envisagent de se doter de l'arme nucléaire — soient pour leur part incapables de le faire ?

La faiblesse des moyens est la conséquence de l'absence de volonté. Doit-on rappeler que le plan Fouchet, qui prévoyait que l'union des peuples européens devait avoir pour but de renforcer la sécurité des Etats membres contre toute agression, grâce à l'adoption d'une *politique commune de défense*, fut rejeté par les pays européens favorables à une défense s'exerçant strictement dans le cadre de l'Alliance atlantique ?

Doit-on rappeler que le traité franco-allemand prévoit des réunions permanentes des ministres de la défense et des chefs d'états-majors, qu'il entend aboutir à des positions communes sur les plans stratégique et tactique, qu'il prévoit de échanges d'unités entières, l'élaboration en commun de projets d'armements et la collaboration dans le domaine de la défense civile, mais que ces dispositions furent vidées unilatéralement de leur sens par un préambule proclamant la nécessité d'une étroite association entre l'Europe et les Etats-Unis ?

Faut-il rappeler cette déclaration récente de M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, selon laquelle *« il suffit aux Européens d'avoir assez de forces pour permettre aux Etats-Unis d'amener les renforts dont nous aurions besoin car seule l'intervention de la puissance américaine peut permettre de rétablir l'équilibre entre l'Europe et l'Union soviétique »* ?

Deux inconvénients

Il est vrai que confier la responsabilité de la défense de l'Europe au partenaire américain présente d'incontestables avantages. La solution est la moins coûteuse pour les Européens. Elle règle le problème de l'unité du commandement. Elle n'appelle pas de réelles contreparties : ni politiques, puisque les Européens se voient reconnaître scrupuleusement le maintien de leurs libertés, ni économiques, puisque l'Allemagne qui bénéficie en priorité de la protection américaine n'a guère souffert des dérèglements du dollar.

Enfin, et ce n'est pas le moindre argument, la protection américaine a apporté à l'Europe la sécurité depuis plus de trente ans, et elle devrait continuer à le faire, si l'on en croit les déclarations de M. Cyrus Vance.

Mais, au-delà de ces avantages, il nous faut bien prendre en compte deux inconvénients.

● Le premier, qui est d'ordre moral, ne doit pas pour autant être rejeté. Où est la dignité de notre continent lorsque deux cent soixante millions d'Européens doivent faire appel pour se défendre à deux cent seize millions d'Américains dont la richesse n'est aujourd'hui guère plus importante que la leur ?

Les propositions du secrétaire américain à la défense, *M. Harold* Brown, en ce qui concerne la protection des lignes maritimes sont à cet égard significatives : aux Etats-Unis la responsabilité mondiale, aux Européens des responsabilités locales. En quoi d'ailleurs devrions-nous nous en scandaliser, sinon à l'égard d'une Europe qui refuse de se défendre ?

● Le second tient à l'incertitude de l'engagement américain. Au plan opérationnel, la valeur de celui-ci dépend de la maîtrise de l'Atlantique, remise en cause par la puissance sous-marine soviétique, et du volume de forces américaines, lequel connaît d'inévitables limites.

Au demeurant, la riposte souple à laquelle faisait allusion M. Vance ne conduit-elle pas à une bataille de longue durée transformant notre continent en un vaste champ de bataille ?

Des otages

Au plan stratégique, les positions du général de Gaulle, qui faisaient scandale il y a plus de quinze ans, sont reprises aujourd'hui par les responsables américains. N'est-ce pas M. Kissinger qui déclarait, lors de son intervention de Bruxelles *« que les alliés de l'Europe ne devraient pas continuer à nous demander de multiplier des assurances stratégiques que nous ne pouvons pas ou ne devons pas exécuter »* ?

A cet égard, la mise en place des missiles Pershing-2 ne change pas grand-chose à la vulnérabilité de l'Europe puisque leur emploi, comme celui de toute arme nucléaire, est lié à la décision du président des Etats-Unis.

Sommes-nous dans l'impasse ?

La coopération qui se développe entre la France, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne peut, à terme, pourvoir l'Europe des armements classiques qui lui sont nécessaires si les pays concernés font l'effort financier pour s'en doter en nombre suffisant.

Il reste que la défense de notre continent est d'abord liée à la détention des armements nucléaires. Or celle-ci pose deux problèmes redoutables.

En l'absence d'une nation européenne, doter l'Europe de l'arme nucléaire c'est en doter les pays qui la composent. C'est en même temps en encourager, dira-t-on, la prolifération. Mais faut-il *a contrario* que les pays de la vieille Europe soient les derniers à disposer de la protection nucléaire après le Pakistan, l'Afrique du Sud ou le Brésil ?

Peut-on envisager que l'Allemagne, liée par ses engagements de 1954, que personne n'entend remettre en cause, soit le seul otage de la menace nucléaire adverse ? C'est oublier que les pays d'Europe membres du pacte de Varsovie seraient eux aussi les otages d'une possible riposte des pays européens.

Comme toujours, la défense est affaire de volonté. Notre pays en fait preuve, comme en témoignent une loi de programmation militaire globalement respectée malgré les vicissitudes économiques et sociales et un budget du ministère de la défense pour 1980 correctement équilibré et globalement satisfaisant.

France, comme demain peut-être relâché. Les directions essentielles, en faveur notamment des forces nucléaires, ne doivent pas être abandonnées. La défense de la France, comme demain, peut-être, celle de l'Europe, en dépend.

FIN

(*) Député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, rapporteur du budget de la défense, au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

LE COLONEL PAUL LARDRY EST NOMMÉ COMMANDANT DES FORCES FRANÇAISES AU TCHAD

Un nouveau commandant des forces françaises au Tchad, le colonel Paul Lardry, de l'état-major de l'armée de terre, vient d'être nommé en remplacement du général de Tonquedec, a annoncé vendredi 8 février dans un communiqué le ministère de la défense. « *Il a été décidé*, indique ce communiqué, *de procéder au remplacement du général Pierre de Quengo de Tonquedec, commandant des éléments français à N'Djamena (Tchad).* » « *Promu général le 1er février 1980*, ajoute le communiqué, *cet officier est appelé à prendre au sein de la 11e division parachutiste un poste de responsabilité important en rapport avec son nouveau grade.* »

Nommé en juillet 1979, le général de Tonquedec, alors colonel, avait remplacé le général Forest.

Le Monde

équipement

URBANISME

La hausse des prix des logements à Paris 13,2 % ou 20 % ?

Plus d'offre de logements neufs en dessous de 10 000 F ; une hausse des prix de 20 % en 1979 (au lieu de 12 % en 1978) tant pour les logements neufs que pour les anciens ; une hausse qui va continuer, une diminution du stock alarmante (trois mille appartements à vendre au lieu de douze mille à la fin de 1978). L'enquête de conjoncture de la Fédération des agents immobiliers (FNAIM), publiée le jeudi 7 février, est alarmiste.

Tout en se flattant de vouloir limiter les prétentions des vendeurs (ils surestiment, dit-on, leur bien de 20 %), tout en affirmant que la hausse trop rapide les inquiète (bien qu'ils soient rémunérés au pourcentage), car elle rend les ventes plus difficiles et plus rares et leur fait craindre un « blocage du marché », les agents immobiliers diffusent les chiffres dont la publication ne peut qu'encourager la hausse. Fondées sur des sondages auprès de leurs membres qui s'appuient le plus souvent sur les « prix demandés » par les vendeurs, de telles « statistiques » peuvent, elles, être prises au sérieux ?

La « spéculation » stimulée

En présentant à la presse, le vendredi 8 février, la « politique foncière » évoquée au conseil des ministres du 6 février (*le Monde* du 8 février), M. Michel d'Ornano a donné ses propres chiffres : « *Le prix au mètre carré des logements collectifs a augmenté au troisième trimestre de 1979 (par rapport à la même période de 1978) de 13,2 % à Paris, de 11,3 % en Ile-de-France et de 15,6 % pour la France entière. On constate que les prix des maisons individuelles augmentent plus vite que ceux des collectifs et la province plus vite que Paris. Il n'est pas correct*, a précisé M. d'Ornano, *de prendre les mises à prix de quelques programmes comme référence, tout en admettant que la rareté des programmes stimulait la « spéculation »*.

Après avoir indiqué que les villes nouvelles étaient exemplaires (les prix ont même baissé à Melun-Sénart), le ministre a déclaré : « *On confond Paris et la France. Le problème de Paris est complexe ; il n'y a plus de terrains vierges dans Paris. C'est une question d'urbanisme. Puisqu'on ne laisse plus faire des tours dans Paris, il y a moins de logements à construire. D'autre part, beaucoup de logements ont été transformés en bureaux si bien que le nombre total des logements (plus grands que les anciens) n'a pas augmenté malgré l'activité de la construction. Enfin, Paris est « proportionnellement la ville dont le patrimoine est le plus vétuste : un tiers des logements ne sont pas aux normes. Voilà une solution pour développer le marché. Quant aux prix, ceux-ci ont baissé*, selon le ministre, « *du deuxième au troisième trimestre de 1979, de 8 245 F en moyenne à 8 025 F le mètre carré, si l'on considère les montants des ventes effectives* ».

Les « grands prix d'architecture » sont consultés pour le musée de La Villette

La démolition des anciens abattoirs de La Villette commencera au printemps prochain (*le Monde* du 7 février). Le bâtiment de la stabulation dont la construction a coûté 105 millions de francs (valeur décembre 1979) sera « attaqué » le premier à la boule et aux explosifs.

Les démolitions coûteront 25 à 30 millions de francs, a confirmé M. Paul Delouvrier, président de l'établissement public du parc de La Villette, en présentant les lieux à la presse, le vendredi 8 février.

Fermés en 1974 après quelques années de sous-utilisation, les abattoirs « les plus modernes d'Europe » ont coûté au total 1,1 milliard de francs depuis le début de la construction, y compris les frais de fermeture, de maintenance et d'utilisation pour d'autres activités. « *S'il fallait les reconstruire aujourd'hui, cela coûterait 2 milliards* », a précisé M. Delouvrier.

Tandis que la moitié des constructions récentes vont être démolies, *ainsi que deux pavillons métalliques* du dix-neuvième siècle, qui flanquent la grande halle aux bestiaux qui sera conservée, les consultations pour l'aménagement du Musée national des sciences et de l'industrie sont lancées. Avec 30 000 mètres carrés d'expositions permanentes et 10 000 mètres carrés pour les présentations temporaires, le musée, qui devrait s'entrouvrir en 1984, n'occupera pas la totalité des 120 000 mètres carrés disponibles dans l'immense bâtiment inachevé de la grande salle des ventes.

Une enveloppe financière maximum de 800 millions de francs a été fixée, a précisé M. Delouvrier, mais 15 millions de francs seulement sont inscrits en 1980 au budget des charges communes de l'Etat, bien que l'aménagement de La Villette (le musée, un parc de 30 hectares et, peut-être, un auditorium) soit placé sous la tutelle du ministère de l'environnement.

Les architectes seront désignés d'ici à la fin de l'année. Six ou sept équipes établiront un avant-projet sommaire au terme de la consultation lancée actuellement. Parmi les vingt-sept équipes consultées, on retrouve deux lauréats du concours d'idées organisé par la Ville en 1976 : Dutard, Laroche, Leblanc, Loux et Maillochaud, d'une part ; Haguenauer, Franguiadakis, de Montety et Yousri, d'autre part. Tous les « grands prix d'architecture) ont été appelés à l'exception de Roger Taillibert, qui avait été chargé par l'Elysée des premières études : Jean Willerval, Paul Andreu, Roland Simounet, Jean Renaudie, Claude Parent (1979). Plusieurs agences de province sont consultées : Atelier 9 à Marseille, Lajus (Bordeaux), Le Berre (Rennes), Lefebvre (Toulouse), Roubert (Reims). Les autres équipes sont les suivantes : Auguste Arsac, Architecture Studio (Robain, Galmiche, Tisnado, Desert, Hass), Daniel Badani, Jean Balladur, Arc Architecture (J.-C. Bernard, A. Dupuis et W. Mitrofanoff), Bertrand Bonnier, Paul Chemetov, Henri E. Ciriani, René Dottelonde, Adrien Fainsilber, Jean Perrottet, Robert et Reichen, J.-P. Roques, Denis Sloan, Aymeric Zublena.

DANS LE QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT

Nouvelle demande de permis de construire pour l'immeuble de la Visitation

Les religieuses de la Visitation, dans le quatorzième arrondissement, viennent de déposer une nouvelle demande de permis de construire pour réaliser un immeuble de cinquante-trois logements sur 2 000 mètres carrés d'espaces verts. La polémique qui oppose depuis des années ces religieuses à certains riverains regroupés dans un comité de défense risque ainsi d'être relancée.

Les religieuses possèdent un parc de 2 hectares entre l'avenue Denfert-Rochereau et la rue Boissonade. Ce parc, à l'exception du potager (concerné par le permis de construire), est inscrit comme espace vert non constructible au plan d'occupation des sols de la Ville de Paris. Les religieuses, qui ont besoin d'argent, notamment pour effectuer des travaux de réfection de leur toiture, désirent profiter de ce potager pour réaliser une opération immobilière. Trois demandes successives de permis de construire, prévoyant soixante-dix logements, ont déjà été refusées, notamment après l'avis des Bâtiments de France, qui estimaient que l'immeuble prévu s'intégrait mal dans le site. Certains riverains ne veulent pas entendre parler de ce projet.

« *La Ville doit louer aux religieuses le terrain qu'elles veulent vendre afin de le transformer en jardin public* », affirment-ils. Les religieuses répondent : « *Les membres du comité de défense, qui jouissent de nos arbres depuis plusieurs années, ne nous ont jamais aidées à les entretenir.* » Au mois de mai 1978, non sans raison, le préfet de Paris, M. Lucien Lanier, déclarait : « *Le plan d'occupation des sols de la Ville prévoit une construction sur le terrain. Les religieuses sont donc entièrement dans leur droit.* » Au mois de juillet 1978, le maire de la capitale refusait cependant le permis de construire.

L'affaire était au point mort. Mais à Paris rien n'est jamais tout à fait terminé. Et la nouvelle demande déposée par les sœurs relance la polémique. Ce nouveau projet, moins dense que le précédent — il comprend dix-sept logements en moins, — devrait permettre de laisser aux riverains une partie de la vue sur la totalité de l'espace vert, grâce à des échappées dans la façade haute de 15 mètres. Il est conforme au plan d'occupation des sols et ne comporte, selon la Ville, aucune dérogation. Mais les riverains, avant même de le connaître, confirment leur opposition à ce nouveau dessin. Ils viennent, en effet, d'écrire au président de la République et aux autorités de la capitale pour leur demander d'ouvrir le jardin au public. La Ville ne va pas aussi loin. Mais elle devrait proposer que l'on détruise le mur de brique rouge, le long de la rue Boissonade, qui cache le parc à la vue des passants, pour le remplacer par une clôture. Celle-ci permettrait alors aux promeneurs de découvrir, sans y pénétrer, le parc de la Visitation. — J. P.

TRANSPORTS

Enquête publique ouverte pour le projet de ligne ferroviaire Ermont-Invalides

L'enquête publique pour la réalisation de la liaison ferroviaire Ermont-Invalides sera ouverte du lundi 25 février au vendredi 28 mars (« le Monde » du 1er janvier) dans les mairies annexes des 15e, 16e et 17e arrondissements et à la mairie de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis).

La S.N.C.F. prévoit de créer une nouvelle liaison ferroviaire à partir d'Ermont (Val-d'Oise) jusqu'au centre de Paris, aux Invalides, en réutilisant les voies existantes dans le quinzième, le seizième et le dix-septième arrondissement.

Venant de Saint-Ouen, la ligne Ermont-Invalides emprunterait la petite ceinture ouest entre la porte Clichy et Passy. Elle suivrait ensuite le « raccordement Boulainvilliers » entre Passy et le Champ-de-Mars. A cette station, la voie se raccorderait à la transversale rive gauche qui vient d'être réalisée avec la jonction Invalide-Orsay. Arrivés à la gare Invalides-Orsay. Arrivés à la gare atteindre la gare d'Austerlitz et au-delà Juvissy ou Brétigny-sur-Orge.

Cette transversale relierait donc la banlieue nord-ouest à la banlieue sud-ouest en desservant quatorze stations dans Paris *intra muros*. « *L'intérêt de cette ligne est particulièrement net pour les Parisiens qui doivent traverser la Seine pour se rendre à leur lieu de travail* », a déclaré récemment M. Lucien Lanier, préfet de Paris, qui a ajouté : « *Cette remarque intéresse trente-cinq mille personnes habitants les quinzième, seizième et dix-septième arrondissements.* »

Ces projets de la S.N.C.F. mécontentent, en revanche, les riverains de la future ligne, qui se sont rassemblés en associations de défense. Ces associations déclarent : « *Nous n'avons reçu aucun apaisement, bien au contraire, au plan des nuisances sonores et notamment en matière de vibrations, alors que la nature du sol du quartier favorisera leur diffusion.* » Toujours selon ces associations, le trafic serait quotidiennement de deux cent soixante trains entre 5 h. 30 et 0 h. 30.

La mairie de Paris, quant à elle, considère ce projet difficilement acceptable et estime qu' « *il remet en cause les efforts menés depuis trois ans par la municipalité pour améliorer le cadre de vie des Parisiens* ». Elle souligne plusieurs « points noirs » du tracé : le franchissement de la Seine à proximité des immeubles du Front de Seine, la traversée du quartier des Epinettes, le passage de la ligne boulevards Flandrin, Pereire et Emile-Augier.

En fait, la mairie, comme les associations de défense, veut que cette ligne, si elle doit exister, soit recouverte solidement pour diminuer les nuisances sonores. La mairie espère aussi, grâce à ces couvertures, récupérer à peu de frais des « terrains » où seraient installés des parkings, des stades... La question reste de savoir qui paierait la couverture de la future ligne ferroviaire. La mairie refuse de le faire et la S.N.C.F. paraît peu disposée à alourdir le coût d'un projet qui coûterait déjà 650 millions de francs... — J. P.

ENVIRONNEMENT

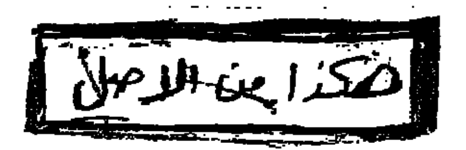
● *Pour sauver la Méditerranée.* — Les 21 Etats riverains de la Méditerranée (Albanie exceptée) se retrouveront du 11 au 13 février, à Barcelone, pour faire le point sur l'état d'avancement du plan élaboré par le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). La France déclare vouloir faire accélérer le lancement du « plan bleu », la tentative de mise en place d'un réseau d'observation de la pollution et la conclusion d'un protocole sur la pollution tellurique.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. ALAIN GRIOTTERAY : la décentralisation néfaste pour la capitale.

Les projets visant à décentraliser, vers la province, des emplois de bureau parisiens font courir « *un grave risque de crise à l'Ile-de-France, région-capitale, et vont à l'encontre de l'intérêt général* », a déclaré M. Alain Griotteray, rapporteur général du budget régional, au cours d'une réunion de presse.

Selon lui, le départ envisagé, en 1982 ou 1983, de près de neuf cents emplois (cadres et maîtrise) par le transfert à Lyon du service des approvisionnements de la S.N.C.F., avenue de Suffren (15e), « *n'aura, s'agissant d'un tel secteur, aucune valeur stimulatrice pour la ville d'accueil* ». « *En revanche*, a souligné M. Griotteray, *la répétition de telles opérations (les projets de la DATAR portent sur deux cent trente-six mille emplois) auront des conséquences néfastes sur l'équilibre économique et démographique de l'Ile-de-France.* »



Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Le Quatrième Printemps de Bourges.

Le Quatrième Printemps de Bourges aura lieu du 5 au 13 avril. Blues, rock, chanson française et étrangère et folk, ce Printemps de Bourges se voudra aussi éclectique que les précédents dans les divers lieux — grand chapiteau de cinq mille places, grand et petit théâtres de la Maison de la culture, Théâtre Jacques-Cœur et M.J.C. Sereaucourt — qui accueilleront les spectacles. Participeront notamment : Maxime Le Forestier, Graeme Allunight, Anna Prucnal, Guy Bedos, Sugar Blue, Ange, Trust, Catherine Ribeiro, Henri Tachan, Marquis de Sade, Beausoleil Broussard, Joe Jackson, Francis Lalanne, Mouloudji, Soledad, Bravo, Jean-Claude Vannier, Una Ramos, Atahualpa Yupanqui, Odeurs.

Calendrier des musiques.

Bernard Lavilliers, du 11 au 18 février, au Palais des sports; Mama Bea Tekielski, le 15 février, à Saint-Brieuc (salle de Robien), le 16 à Concarneau (Centre des arts et de la culture), les 18 et 19 à Rennes (salle de la Cité), le 20 à Lorient (Palais des congrès), le 21 à Nantes (cinéma Le Paris); Rainbow, le 12 février, au parc des Expositions, porte de Versailles; Boomtown Rats, le 11 février, au Palace; Sun Ra Sextet, le 12 février, au Palace; Les Ramones, le 20 février au Palace; Malicorne, le 12 février, à Limoges, le 13 à Clermont-Ferrand, le 14 à Lyon, le 15 à Sassenage, le 16 à Montceau-les-Mines, le 18 à Dijon, le 19 à Chaumont; Môrice Bénin, du 19 février au 2 mars, au Théâtre de la Gaieté-Montparnasse; Jerry Lee Lewis, le 23 février, au Palais d'hiver de Lyon, à 19 heures et à 23 heures.

■ **L'Académie des beaux-arts a déclaré la vacance du siège précédemment occupé, dans la section de composition musicale, par Paul Paray. Les candidatures sont reçues jusqu'au 13 février par M. R. Bondeville, secrétaire perpétuel. Election le 5 mars.**

■ **M. Hubert Dubedout, maire (socialiste) de Grenoble, a annoncé jeudi 7 février au cours d'une conférence de presse, après avoir été reçu par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, que l'Etat avait accepté d'accorder à la Maison de la culture de cette ville une augmentation exceptionnelle, portant de 5,4 millions à 5,7 millions de francs le montant de la subvention prévue pour 1980 (« le Monde » du 25 janvier).**

Sylvain Cambreling et l'Orchestre de Paris

Bons sauvages et flûte lointaine

Pour certains abonnés de l'Orchestre de Paris, la programmation de loin en loin d'une œuvre comme la Tragédie de Salomé, *de Florent Schmitt, est une sorte de catastrophe inévitable et familière comme la grêle ou le brouillard, heureusement compensée par un concerto pour piano de Prokofiev. Pour d'autres, mais ils ne sont pas les plus nombreux, c'est exactement le contraire. Aussi ne sont-ce pas les mêmes qui sourient d'aise pendant le premier et le deuxième morceau... Comme les uns et les autres sont également divisés sur l'intérêt de la musique de Mendelssohn, on voit des visages épanouis l'instant d'avant s'obscurcir tout à coup, d'autres renfrognés jusque-là (car ils n'aiment ni Schmitt ni Prokofiev) accéder enfin à la béatitude, et ainsi le spectacle inépuisable de la salle offre une compensation bien méritée à ceux qui, se réjouissant d'entendre la* Tragédie de Salomé *et de finir sur la* Symphonie écossaise, *ont finalement très peu entendu à cause de l'acoustique irrémédiable du Palais des Congrès.*

Quoique elle soit, avec le Psaume XLVII, *l'une des plus connues, la* Tragédie de Salomé *n'est peut-être pas l'œuvre la plus personnelle de Florent Schmitt : on y retrouve les influences conjuguées de Rimsky Korsakov et de Debussy. Comme le Palais des Congrès se prête, paradoxalement, mieux aux pianissimos qu'aux fortissimos, l'âpreté de la partition était un peu gommée, et, sans ses griffes, la musique de Schmitt est comme un renard édenté qu'une poule mettrait en fuite...*

Le Deuxième Concerto *de Prokofiev est plus explicitement signé : cette brutalité enfantine qui dit des gros mots en faisant la révérence... On frémit en pensant que Scriabine en 1913 était autrement plus « moderne » et qu'on continue à faire comme si on ne le savait pas. Rafael Orozco possède les mains de fer qu'il faut et un toucher sensible qui lui permettrait de jouer autre chose que ces amusements de bon sauvage.*

Avec la Symphonie écossaise, *on retrouvait les bienfaits de la civilisation. Est-ce à cause de cela que certains auditeurs ne sont pas revenus après l'entracte, ou parce qu'ils ont décidé une fois pour toutes de n'écouter les chefs-d'œuvre que dans de bonnes conditions, c'est-à-dire lorsqu'une flûte ressemble à une flûte et non à un sifflement lointain ?*

Sylvain Cambreling dirigeait le concert avec la maîtrise qu'on lui connaît, mais sans faire preuve outre mesure de personnalité : au finale près, c'était du Mendelssohn comme on en entend tous les jours, du grand ordinaire si l'on veut, mais dont personne ne profite, pas plus l'auteur que l'interprète.

GÉRARD CONDÉ.



THÉATRE

« Le deuil sied à Electre » à Ivry

L'humour d'O'Neill

Prix Nobel en 1936, Eugène O'Neill (1888-1953) est l'auteur dramatique américain le plus prolifique.

A voir aujourd'hui, avec un demi-siècle de recul, l'une de ses pièces qui fit le plus de bruit, *Le deuil sied à Electre*, qu'il écrivit en France, en Touraine, il apparaît que c'est le savoir-faire qui, chez cet auteur, manque le moins.

En stricte perspective familiale, l'action se résume ainsi : la mère tue le père, le fils tue l'amant de la mère, la mère se suicide, le fils (qui aime trop sa mère) se suicide aussi ; reste seule la fille qui (aimant trop son père) a *tout machiné*.

Les connotations du canevas sont généreuses. Jocaste est en contrepoint avec son mari et ses enfants. L'Amérique relaie la Grèce : le chef de la famille d'Œdipe est un général nordiste de la guerre de Sécession. Les acquisitions freudiennes et la dramaturgie nordique irriguent la tragédie antique. Le mythe culturel est pris à rebrousse-poil par des protestations « de gauche » : l'amant de Jocaste est le fils d'une domestique de la famille, sur laquelle le beau-père de Jocaste (et aussi son mari le général) avaient exercé un « droit de sexisme », et qui, enceinte, avait été chassée de la maison.

La construction du drame est du béton. Les aménagements du suspense, assez gros, et l'efficacité du dialogue (chaque phrase porte) empruntent à la technique du cinéma hollywoodien, ou, si l'on veut, annoncent cette technique, qui ne faisait alors que commencer.

A travers *Le deuil sied à Electre*, O'Neill n'apparaît pas comme un créateur singulier, un inventeur, comme furent par exemple Ibsen, Jarry, Claudel. Il façonne un engin composite, de grosse cylindrée, un théâtre-poids lourd, tous terrains, dont l'éventail des munitions couvre pas mal de publics. Techniquement, c'est cousu main.

Stuart Seide présente au Studio d'Ivry une mise en scène amusante de *Le deuil sied à Electre*.

Il a axé la réalisation sur un net climat cinématographique. Costumes, éclairages, emploi des accessoires, déplacements des comédiens, parodient l'art d'un Hathaway filmant *Peter Ibbetson*, d'un Preminger filmant *Ambre*, ou d'un Cukor. Le ton des acteurs se promène entre la diction monocorde des protagonistes de films américains et la parole « aliénée » de sfilms doublés. Si l'on s'en tient au théâtre, en France, cette mise en scène est proche de celles de Robert Hossein (*Bella Manningam, les Hauts de Hurlevent*).

Stuart Seide ne cesse de jouer sur un humour fluide, qui affecte presque tous les gestes, toutes les paroles, si bien que l'on ne sait plus s'il « taquine » affectueusement O'Neill ou si O'Neill lui-même n'a pas été, sous le manteau, un farceur.

Cela donne une soirée inattendue, pas ennuyeuse une seconde, imagée, ironique, pince-sans-rire. Mais dont la nature n'est pas claire. Ce n'est pas du grand théâtre. C'est du tutti-frutti postiche, confortable, rusé, très drôle.

L'interprétation, éclectique, sert bien cette facétie. Laurence Février (la Générale) ouvre de grands yeux, donne de la grosse voix, comme la grand-mère-loup à la fin du *Petit Chaperon rouge*. Michel Favory (le Général) fait sournoisement semblant d'être sérieux comme un pape. Thierry Fortineau (le Fils) imite la voix d'harmonica fêlé mais lyrique de Gérard Philipe. Laurence Roy (la Fille, Electre) compose un personnage de petite payse célibataire mystique, névrotique mais pas trop, sorte de « Lourdaise » poids coq, qui fait rire avec des riens. Jean-Marie Winling (l'Amant vengeur) manipule des charmes ténébreux. Un vrai gala.

MICHEL COURNOT.

★ Studio d'Ivry, 20 h. 30.

CINÉMA

Quatre films hongrois pour 1980

(Suite de la première page.)

Istvan Szabo, et on peu le lui reprocher, a presque totalement gommé la réalité d'un siège qui fut terrible — les amoureux sont seuls au monde, mais avec une nuance importante : la méfiance colore de part et d'autre, selon un subtil jeu de balancier, leurs rapports. Lui a fui son pays après l'écrasement de la Commune de Budapest en 1919, il n'a confiance en personne, elle ne voudrait pas trahir un mari aimé.

Les amants se découvrent, se révèlent l'un à l'autre dans une fuite désespérée vers une passion très physique, charnelle — l'amour devient la seule réalité tangible quand on doute de tout, — qui préfigure étonnamment le climat de deux autres films de fiction situés dans la Hongrie d'aujourd'hui, « Demain peut-être » (« Holnap, modj holnap ») de Judit Elek et « Une journée bénie » (« Ajandek ez a nap ») de Peter Gothar. Après un silence de huit ans, quittant les rives du documentaire, Judit Elek et son scénariste György Petho prennent un couple bohème de ce temps, des artistes, qui ont su se choisir un travail original, dans une manufacture de porcelaine. L'un et l'autre sont déjà mariés, père et mère d'un enfant unique, leurs mariages craquent. Mais ils ne réussiront pas, l'espace très compté, très pointilliste du film, à faire le pas décisif vers la liberté.

Le révélateur de cette crise latente, mais profonde, sera un voyage du couple vers son village à lui, où ils pensent pouvoir s'installer. Les conflits familiaux surgissent, violents, Judit Elek regarde passionnellement ses personnages pris au piège, le doute qui malgré eux les ronge, et l'agressivité permanente — le film est plus désespéré que celui d'Istvan Szabo, malgré tout ce qui les rapproche, plus lucide aussi. Une écriture d'une tension souvent insoutenable, un montage serré au possible, des dialogues très concis qui ne passent pas toujours l'écran si la traduction ne se révèle pas à la hauteur : « Demain peut-être » ne fait pas de cadeau. Pourtant, semble-t-il, à lire les premières lettres de spectateurs après une projection privée au studio, « c'est ainsi que nous vivons, c'est notre existence dans toute son ambiguïté ».

Une comédie insensée

« Une journée bénie », premier film de cinéma de Peter Gothar — il vient de la télévision, et dirige une troupe de théâtre, — confirme ce refus d'enjoliver la réalité ambiante. Iren, institutrice, a une liaison avec un homme marié. Les circonstances lui font un moment espérer qu'elle pourra emménager dans un appartement plus coquet. Pour s'y installer avec son amant. Une comédie insensée se met en place, un pseudo-mariage pour obtenir les autorisations nécessaires. Entre-temps, le petit ami, père de famille, n'est plus décidé à quitter la chaleur d'un foyer finalement très confortable.

Peter Gothar tourne volontiers caméra à la main, un peu à la John Cassavetes, le bon, l'ancien Cassavetes. Le fouillis du quotidien écrase les individus qui essaient, avec courage, de faire face. L'amour dans sa réalité la plus physique, aux limites de la pornographie, est une fois de plus la valeur refuge. Mais aucune issue en vue. « Le public, pas le grand public, trois cent mille spectateurs néanmoins, nous explique M. Dosai, qui préside au destin d'Hungarofilm, ont aimé le film, y ont trouvé un reflet véridique de leur époque. La crise du logement est aujourd'hui chez nous un véritable fléau social. » Plus profondément, peut-être, découvre-t-on à travers ces œuvres au noir l'angoisse de ne vivre nulle part, de ne posséder aucun territoire.

Parfois, derrière un documentaire tourné en toute liberté (grâce au studio Bela Balasz) par des jeunes, derrière un titre intraduisible, comme « Il y a des changements » (« Vannak valtozasok »), quelque chose passe, l'affirmation implicite qu'il faut tout de suite agir. Dans un village non mentionné sur la carte, Penészlek, une partie de la population vit dans le dénuement. Le tournage a commencé en 1968, en 8 mm ; il a repris dix ans plus tard. La situation s'est un peu améliorée, mais pas tellement. Une vieille ridée comme un parchemin explique que son mari et elle ne touchent aucune pension, qu'il doit, à quatre-vingt-six ans, encore travailler. Les paysans gagnent à peine de quoi subsister. Aucun scandale, le socialisme appliqué a tout simplement oublié ce qui ne cadrait pas avec les prévisions. La vérité éclate, la franchise sans rougir, porteuse d'avenir.

LOUIS MARCORELLES.

DANSE

La tournée du Ballet de l'Opéra de Paris aux États-Unis est annulée

La tournée du Ballet de l'Opéra de Paris aux Etats-Unis, prévue du 21 avril au 25 mai prochain, est supprimée, a annoncé vendredi l'Opéra de Paris. Selon le communiqué publié par l'administration de l'Opéra, les responsables du Métropolitan Opéra de New-York et du « Kennedy Center » de Washington lui ont fait savoir qu'ils renonçaient à accueillir la compagnie française « en raison des incertitudes que font peser sur ce projet les exigences des étoiles et du Ballet de l'Opéra ».

L'Opéra de Paris précise que « les étoiles de l'Opéra de Paris ont contesté, contrairement aux *dispositions, tant de leur contrat* individuel que de la convention collective du Ballet, la possibilité pour l'Opéra de faire appel à des artistes invités ». Des discussions en vue de faire admettre la participation de Rudolf Noureev comme étoile invitée à la tournée américaine n'ont pas abouti.

La tournée du Ballet de l'Opéra de Paris devait comporter trente-sept représentations dont quinze à New-York, seize à Washington et six à Chicago. Quatre programmes différents étaient prévus : « la Sylphide », « Sylvia », « le Fantôme de l'Opéra » et une soirée comprenant le défilé du corps de ballet, « Etudes » et « Manfred », dont huit représentations auraient dû être assurées par Rudolf Noureev, son chorégraphe.

[On peut admettre que des danseurs dont toute la carrière se prépare et se réalise à l'Opéra de Paris supportent mal la venue de danseurs invités : l'Opéra a ses propres étoiles et une pléiade de jeunes talents. Mais on sait qu'une tournée internationale, surtout lorsqu'elle a pour objectif les Etats-Unis, a plus de chance de réussir grâce à la présence d'une star.

Les stars sont rares. Elles ont du talent et quelque chose d'autre, une aura qui attire et subjugue les foules, et toutes les grandes troupes se servent d'elles comme de locomotives : le Ballet du Canada et le Royal Ballet produisent Noureev, l'American Ballet Theatre est venu en Europe avec Makarova et Baryschnikov, Roland Petit fait appel successivement à Baryschnikov et à Peter Schaufuss, Maurice Béjart lui-même est parti pour New-York avec Vassiliev et Plissetz Zkaïa.

Et qui sait si cette tournée de l'Opéra de Paris n'aurait pas été l'occasion de révéler une star française, Patrick Dupond, que l'on commence à considérer comme un prodige outre-Atlantique ? — M. M.]

LE BOLCHOÏ N'IRA PAS EN NORVÈGE

Les autorités soviétiques ont annulé une tournée en Norvège de danseurs étoiles du Bolchoï, apprend-on vendredi à Oslo. L'ambassade d'U.R.S.S. à Oslo a averti les organisateurs norvégiens que la tournée n'aurait pas lieu « de peur qu'elle ne provoque des incidents ».

Les danseurs du Bolchoï devaient se produire en Norvège du 8 février au 8 mars, à Oslo d'abord, dans plusieurs villes de province par la suite. A Bergen, où une représentation était prévue, les employés du Théâtre municipal s'étaient opposés à la venue des danseurs soviétiques pour protester contre l'intervention de l'U.R.S.S. en Afghanistan.

[Rappelons que la tournée du Bolchoï en France, qui devait avoir lieu du 26 mars au 15 avril, a également été annulée (nos dernières éditions du 7 février). En conséquence, le Ballet de l'Opéra de Paris utilisera le Palais des Congrès du 25 mars au 19 avril pour une série de vingt-trois représentations exceptionnelles du « Lac des cygnes ».]

EXPOSITION

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING A INAUGURÉ L'EXPOSITION MONET

Le président de la République a inauguré le 8 février l' « Hommage à Monet » *qui restera exposé au Grand Palais jusqu'au 5 mai. A l'issue de cette visite, M. Valéry Giscard d'Estaing, interrogé en direct sur TF 1, a évoqué l'œuvre du grand peintre impressionniste. En soulignant l'amitié qui liait celui-ci à Clemenceau, il a notamment déclaré :* « C'était une époque où il existait des relations plus étroites qu'à l'heure actuelle entre la peinture, la littérature et la vie publique. Je crois que cette pénétration, ou cet échange entre les différentes formes de culture est la preuve d'une société vivante. » *L'exposition Monet étant une des manifestations de l'année du patrimoine, le chef de l'Etat, a indiqué que celle-ci a pour but de mettre deux idées dans l'esprit des Français :* « La première c'est de leur rappeler que les trésors artistiques de la France leur appartiennent, *a-t-il dit.* « La seconde idée c'est que nous avons un patrimoine national qui est un des plus riches du monde. » *Le président de la République a enfin évoqué le futur musée du dix-neuvième siècle qui devrait ouvrir ses portes d'ici trois ans dans l'ancienne gare d'Orsay.*

Après la fermeture de l'établissement

LE PERSONNEL DÉCIDE D'OCCUPER LE CASINO DE PARIS

Après la décision de la direction du Casino de Paris de ne pas rouvrir les portes du music-hall en mars prochain, contrairement au protocole signé en octobre dernier, le personnel (cent quarante salariés) a décidé, vendredi 8 février, au cours d'une assemblée générale, d'occuper l'établissement fermé depuis le 5 janvier.



SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Croq'-Diamant (272-20-06) : le Testament du Père Leleu (sam., 20 h. 30).
Studio d'Ivry (672-37-43) ; Le deuil sied à Electre (sam., 20 h. 30).
Théâtre Novi (797-85-14) : Errance, avec Lisette Malidor (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h. 30).
Fontaine (874-74-40) : Hélène (sam., 18 h. 30).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Terrasse de midi (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : G. R. T. O. P. (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : l'Œuf (sam. et dim., 20 h. 30) ; le Pain de ménage ; Bérénice (dim., 14 h. 30, dernière).
Chaillot (727-81-15), Gémier : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon (325-70-32) : Un balcon sur les Andes (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Créanciers (sam. et dim., 18 h. 30).
T. E. P. (797-96-06) : Pazza contre Tchorba (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Petit T. E. P. (797-96-06) : Intimité (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou (278-79-95) : Mime Pradel (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : J.-P. Rampal et le Trio Pasquier (sam., 18 h. 30); La musique adoucit les mœurs (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine (208-77-71) : Une drôle de vie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée (742-67-27) : la Fraîcheur de l'aube (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : Macbeth (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Silence, on aime (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Méphisto (sam., 14 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h. 30, dernière).
Théâtre de la Pie-Rouge (808-51-22 : Héroïne nationale (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Flaubert (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Centre culturel de Belgique (271-26-16) : Hamlet Machine (sam., 20 h. 45, dernière).
Cité internationale (589-67-57), Galerie : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Le Farré sifflera trois fois (sam., 20 h. 30). — Resserre : Thyeste (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : la Cuisine des anges (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Dunois (584-72-00) : les Ikons et les Miliques (sam., 18 h. 30, dernière).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam. et dim., 15 h. 30).
Fontaine (874-44-40) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47) : la Esmeralda (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h.).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : Mascafemme (sam., 21 h., dernière).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam. 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : En compagnie de Ritsos (sam., 19 h.) ; Albert (sam., 20 h. 15) ; Dog's Dinner (sam., 21 h. 30). — Théâtre noir : Stratégie pour deux jambons (sam., 20 h. 30) ; A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Maison des Amandiers (797-19-59) : l'Oiseau-Tonnerre (sam., 20 h. 45, dernière).
Mandapa (589-01-60) : le Manuscrit (sam., 20 h. 45, dernière).
Mathurins (265-35-02) : les Frères ennemis (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : On a feulé chez M. Sloop (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30) ; L'empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h. ; dim., 16 h. et 18 h.).
Musée des monuments français (727-35-74) : Une fille à brûler (sam., 20 h. 30).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h.; dim., 16 h. et 19 h.).
Oblique (355-02-94) : le Cuisinier de Warburton (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : Elle est là (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 18 h. 30). — II : le Soulier de satin, deuxième partie (sam. et dim., 20 h.).
Palais des congrès (758-27-78) : Danton et Robespierre (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Palais des glaces (607-49-93) : Lionel Rocheman (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
La Péniche (205-40-39) : Bécassouille (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance (320-00-06) : le Bleu du ciel (sam., 20 h. 30) ; Amédée et Bricolo,-clowns (dim., 16 h.).
Présent (203-02-55) : l'Asile (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Amphi : le Motif (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
SIEM (372-77-70) : J'y suis, j'y reste (dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 (539-88-11) : le Journal d'un fou (sam., 20 h. 30, dernière).
TAI - Théâtre d'Essai (274-11-51) : le Journal d'un fou (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : L'arche du pont n'est plus solitaire (sam., 20 h. 45).
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51) : Catherine un soir de novembre (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlinplim (sam., 20 h. 30) ; Dracula-Waltz (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Qui n'a pas son Minautore ? (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Plaine (842-32-25) : Arlequin défenseur du beau sexe (sam., 20 h 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 18 (226-47-47) : la Senorita (en espagnol) (sam., 16 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre 13 (627-36-20) : la Belle Sarrasine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 (526-29-08) : la Pouba (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : l'Homme au chapeau de porcelaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Raymond ou Comment s'en Débabarrasser (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Les comédies musicales

Mogador (285-28-80) : l'Auberge du Cheval-Blanc (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).

La danse

Palais des sports (828-40-90) : Ensemble national folklorique polonais Mazowsze (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h., dernière).
Plaisance (320-00-06) : Ballets de Josy Kressovsky (sam., 18 h. 30).
Musée d'art moderne de la Ville de Paris : Hans, danse-rituel Ma (sam. et dim., 17 h. 30).
American Center (354-99-92) : Calck Hook Dance Theater (sam., 21 h.).

Les concerts

Lucernaire : A. James Ball (Gershwin, Prigmore, Copland) (sam., 21 h.) ; Ensemble Perceval : Trouvères et troubadours (sam., 18 h.); le Conte de Graal (dim., 20 h. 30).
Notre-Dame : Nathan Ensign (Buxtehude, Bach, Tournemire...) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Prof. H. Gebhard (Buxtehude, Bach, Reubke...) (dim., 17 h.).
Théâtre d'Orsay : Quatuor intercontemporain (Berg, Brahms) (dim., 10 h. 50).
Conciergerie : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, B. Veriet (Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : P. Lefebvre (Buxtehude, Walter, Bach) (dim., 17 h. 45).
Musée d'art moderne de la Ville de Paris : Perpetuum (heures d'ouverture) ; Polysensor Group System (dim., 15 h. 30).
Radio-France, studio 106 : D. Varsano (Satie, Ravel, Debussy) (sam., 18 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : le Bel Indifférent; le Menteur (sam., 19 h. 45); Pinter and Co. (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 15).
Blancs-Manteaux (887-16-70) : Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; Cause à mon c..., ma télé est malade (sam., 22 h. 30) ; Triboulet (sam., 23 h. 15).
Caf' Conc' (372-71-15) : Phèdre à repasser (sam., 21 h.) ; Paris 80 (sam., 22 h. 30) ; Segelstein (sam., 23 h. 15) ; Contes et légendes (sam., 24 h.).
Café d'Edgar (322-11-02) : Charlotte (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Coupe-moi le souffle (sam., 23 h. 15); II. : Tallia (sam., 22 h. 15).
Cafessalon (278-46-42) : Parlez-moi d'amour (sam., 20 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Coupe-Chou (270-01-73) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; le Silence de la mer (sam., 17 h. et 22 h.) ; Pétrolimonade (sam., 23 h. 15).
Cour des Miracles (548-85-60) : Célébration (sam., 19 h.) ; C. Authier (sam., 20 h. 30) ; Confetti en tranches (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
L'Ecume (542-71-16) : A. Tome (sam., 20 h. 30, dernière) ; F. Caral (sam., 22 h.) ; J. Wienkoop et Masselin (sam., 24 h.).
Le Fanal (233-91-17) : F. Brunold (sam., 19 h. 15) ; le Président (sam., 21 h. 15).
La Grange-au-Soleil (727-43-41) : Pinatel (sam., 21 h.)
Le Marche-Pied (636-72-45) : P. Ecrival (sam., 21 h.).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; R. Obaldia (sam., 22 h. 15). — II : Abadi-don (sam., 20 h. 45) : R. Marimo (sam., 22 h. 30); A. Desplanques (sam., 23 h. 15).
Le Point-Virgule (278-67-03) : Offenbach ; Bagatelle (sam., 20 h 30) ; G. Langoureau (sam., 21 h. 30).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 45).
Soupap (278-27-54) : la Plus Forte ; le Défunt (sam., 21 h. 30).
La Tanière (337-74-39), I : Ph. Garnier (sam., 20 h. 45) ; P. Litoust (sam., 22 h. 30). — II : Eve Griliquez (sam., 21 h.).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Y. Dautin (sam., 20 h. 20, dernière) ; les Jumelles (sam., 21 h. 20).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30); Magnifique... magnifique (sam., 21 h. 30).
La Vieille-Grille (707-60-93) : R. Godard, P. Barrault (sam., 23 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Montagne (372-13-02) : Duo de guitares jazz Eric Tocanne, Maxime Goetz (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (236-65-11) : Francis Marmande, S. Guérineau (sam., 20 h. 30) ; Azuquita y su Melao (sam., 22 h. 45, dernière).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : Dany Doriz Sextet (sam. et dim., 21 h. 30).
Dreher (233-48-44) : Alain Jean Marie (sam. et dim., 22 h.).
Gibus (700-78-88) : Digital, rock (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Nuits blanches, rock (sam., 22 h.).
Le Dunois (584-72-00) : l'Aire de la marelle.
La Péniche (205-40-39) : Behave rock (dim., 21 h.).
Petit-Opportun (236-01-36) : Lou Benett et Al Levitt (sam. et dim., 21 h. 30).
Riverbop (325-93-71) : Frank Wright Quartet (sam. et dim., 21 h. 30).
Slow-Club (488-84-30) : René Franc (sam., 21 h. 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Jacques Villeret (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03) : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Elysée-Montmartre (606-99-72) : Gala pour le Sud-Est asiatique (dim., 20 h. 30).
Forum des Halles : Pauline Julien (sam., 20 h. 30) ; Boris Santeff (sam., 18 h. 30).
Forum des farfadets (584-68-39) : Magyar Song (dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Leny Escudero (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marigny (256-04-41) : Thierry Le Luron (sam., dim., 15 h. et 21 h.).
M. J. C. VI[e] (354-16-58) : Jacoby (mime).
Olympia (742-25-49) : Susana Rinaldi (sam. et dim., 21 h.).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Stanislas (sam., 18 h. 30).

Dans la région parisienne

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16) : la Poule d'eau (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30, dernière).
Boulogne, T. B. B. (603-60-44) : les Hauts de Hurlevent (sam., 20 h. 30; dim., 15 h. 30).
Choisy-le-Roi C.M.A.C. (890-89-79) : G. Elbaz et A. Nozat (sam., 21 h.).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52) : J.-P. Quilles, P. Guilleminot, J. Halbout (sam., 20 h. 30).
Gennevilliers, Théâtre : Honte à l'humanité (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-22-25) : Ils ont déjà occupé la villa voisine (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Tête d'or (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Nancy Heikin (sam., 23 h.).
Vincennes, M. J.C. : Quelle belle vie, quelle belle mort (dim., 18 h.).

Samedi 9 - Dimanche 10 février

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. : la Trilogie parodique, de P Paviot ; 18 h. : Saint-Tropez, Pantomime, Jardin public, Django Reinhardt, de P. Paviot ; 20 h. : Pantalaskas, de P. Paviot ; 22 h. : Bonjour, d'Y. Ozu. — Dim., 15 h. : Voyage à Tokyo, d'Y. Ozu ; 18 h. : A cheval sur le tigre, de L. Comencini ; 20 h. : l'Affaire Matteotti, de M. Vancini ; 22 h. : le Soupçon, de F. Maselli.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. et 17 h., Cinéma russe et soviétique 15 h. : Ivan le Terrible, de S. M. Eisenstein, première partie ; 17 h. : Ivan le Terrible, deuxième partie) ; 19 h. et 21 h., Cinéma italien (19 h. : Roméo et Juliette, de R. Castellani ; 21 h. : Chronique des pauvres amants, de C. Lizzani). — Dim., 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : l'Homme au fusil, de S. Youtkevitch ; 19 h. : Komsomolsk, de S. Guerassimov) ; 17 h. et 21 h., Théâtre de boulevard (17 h. : Polliche, d'A. Gance ; 21 h. : L'amour veille, d'Henry-Roussel).

Les exclusivités

ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9[e] (770-47-55)
L'AMOUR MENSONGE (Fr.) : Marais, 4[e] (278-47-86).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8[e] (723-71-11).
ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8[e] (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : Biarritz, 8[e] (723-69-23).
BASTIEN ET BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1[er] (297-53-74).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (562-18-45).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).
CABO BLANCO (A., v.o.) : Ermitage, 8[e] (359-15-71) — V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.) : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Elysées-Point-Show, 8[e] (562-67-29).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70); Gaumont Les Halles, 1[er] (297-49-70) ; Quintette, 5[e] (354-35-40) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27); Victor-Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Wepler, 18[e] (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5[e] (354-42-72) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Capri, 2[e] (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16) ; Cambronne, 15[e] (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).
LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14[e] (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE CHEMIN PERDU (Fr.) : Studio Cujas, 5[e] (354-89-22).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32).
COMME UNE FEMME (Fr.) : Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Caméo, 9[e] (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15[e] (544-25-02).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5[e] (325-95-99). H. Sp.
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Français, 9[e] (770-33-88).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8[e] (562-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : Vendôme (742-97-52): Gaumont-Rive-Gauche, 6[e] (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Gaumont les Halles, 1[er] (297-49-70), Berlitz, 2[e] (742-60-33), Richelieu, 2[e] (233-56-70) Saint-Germain Village, 5[e] (633-87-59), Concorde, 8[e] (359-92-84), Fauvette, 13[e] (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14[e] (322-19-23), Gaumont Sud, 14[e] (331-51-16), 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79), Clichy Pathé, 18[e] (522-37-41).
GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5[e] (337-90-90), H. sp. Forum des Halles, 1[er] (297-53-74).
LA GUERRE DES POLICES (Fr) (*) : Biarritz, 8[e] (723-69-23), Caméo, 9[e] (246-66-44).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8[e] (742-03-13).
HAIR (A.) : Palais des Arts, 3[e] (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5[e] (337-90-90).
HULK REVIENT (A., v.o.) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8[e] (561-10-60), Madeleine, 8[e] (742-03-13), Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70), Montparnasse-83, 6[e] (544-14-27), U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62), Eldorado, 10[e] (208-18-76), Fauvette, 13[e] (331-56-86), Gaumont Sud, 14[e] (331-51-16), Clichy Pathé, 18[e] (522-37-41)
I COMME ICARE (Fr.) : Montparnasse Pathé, 14[e] (322-19-23), Ternes, 17[e] (380-10-41), Paramount-City, 8[e] (562-45-76), Paramount Opéra (742-56-31).
INTERIEURS (A., v.f.) : Calypso, 17[e] (380-30-11).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic, 14[e] (542-67-42).

SPECTACLES

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44).
LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-47-57).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount Elysées, 8e (359-49-34). — V.o. et v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MAMITO (Fr.) Palais des Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90), Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MASSACRE DES MORTS VIVANTS (It.-angl., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86), Images, 18e (522-47-94).
METEOR (A., v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LA MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES PHALLOCRATES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
REGGAE SUNSPLASH (A. v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
LE RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Murat, 16e (651-99-75).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e à partir de 16 heures (337-90-90).
TESS (F.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassiens, 14e (329-83-11), Pagode, 7e (705-12-15) v.f. : Cinémonde - Opéra, 9e (770-01-90).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TOUS VEDETTES (F.) : Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TRES INSUFFISANT (F.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90), Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37), Studio de La Harpe, 5e (354-34-83), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE VOYAGE EN DOUCE (F.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-16-27), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN GRAFFITI, la Suite, film américain de B.W.L. Norton. V.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER, film français de Philippe de Broca. U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID, film américain de Richard Lester. V.o. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-47) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

COCKTAIL MOLOTOV, film français de Diane Kurys. Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

NUIT ET BROUILLARD AU JAPON, film japonais de Nagisa Oshima. V.o. : Olympic, Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LE PUTSCH DES MERCENAIRES, film américain de James Fargo. V.o. : Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

ROCKY II, la Revanche, film américain de Sylvester Stallone. V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V. f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ, film français de P. Clair : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan 20e (206-71-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 9 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.

20 h 35 Numéro un au Festival de Monte-Carlo.
Réalisation d'A. Flédérick.
Avec M. Pugain, Joelle, M.-P. Belle, G. Lenorman, Dalida, A.-M. Stewart, C. Véga, A. Métayer et les ballets de B. Rollins.
21 h 35 Série : Anna Karénine.
Deuxième épisode, réal. B. Coleman.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h Jeu : Des chiffres et des lettres.
Finale, en direct *de Monte-Carlo.*
22 h Jeux : Interneige 1980.
22 h 50 Documentaire : Le signe du cheval.
Les Andalous et l'arène.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : Pierre le Grand et son époque ; Les Africains : l'empire de Qagadou.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 . :sin animé.
Histoire de France : Jeanne d'Arc.
20 h Les jeux.
20 h 30 Histoires étranges : Un rêve.
Série de P. Badel, d'après un thème de Tourgueniev ; avec P. Duclos, G. Darman, M. Ozeray, W. Coryn, G. Mnich, etc.
Passionnant passage du reportage à la fiction, du fantastique quotidien à la mise en scène. Des rencontres bizarres, une vraie échappée vers le rêve.
21 h 25 Journal.
21 h 45 Aspect du court métrage.
« Le Retour du privé », avec J.-P. Kalfon, M. Mézières, P. Casadel, M. Simsolo, M. Simmonet. Réal. : Takis P. Candilis. Ciné regards : Le hasard et la vocation, avec V. Lanoux et J.-L. Bideau.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Radio-Canada présente : Et la poésie ? (troisième partie).
20 h., Théâtre ouvert : « le Rendez-Vous dans le square », de M. Bedetti. Avec J.-C. Amyl, B. Berner.
21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue *mi-raison.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Saison lyrique : « King Arthur » (Purcell), par le Nouvel Orchestre et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Elliott Gardiner, chef des chœurs, A. Boulfroy, avec J. Smith, M. Mc Laughlin, E. Priday, A. Stafford, P. Elliot et S. Varcoe.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? par C. Maupomé, « Stravinsky », par François Châtelet, philosophe ; 1 h., Le dernier concert : les Fêtes musicales de Nohant (Schubert, Chopin, Debussy, Liszt).

Dimanche 10 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Notre-Dame-d'Auteuil (Paris-16e).
Prédicateur : P. Alain Carron de la Carrière.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 Quatre roses pour Claude François.
14 h 30 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.
« Les Jeux d'hiver » (1924-1972).
Documentaire de Daniel Costelle.
16 h 30 Sports première.
18 h 5 Série : Commissaire Moulin.
Les évadés.
19 h 25 Les animaux du monde.
« Les animaux de Paris l'hiver, la fin des dinosaures. »
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Ambre ».
Film américain d'O. Preminger (1947), avec L. Darnell, C. Wilde, R. Greene, G. Sanders, G. Langan, R. Haydn, J. Russel. (Rediffusion.)
Dans les années 1660, en Angleterre, une jolie fille — enfant trouvée, peut-être de noble origine — s'élève dans la société par la galanterie, tout en restant éprise d'un lord, officier de Charles II, qui en fait sa maîtresse mais ne l'aime pas.
Adaptation édulcorée d'un roman célèbre de Kathleen Winsor, traitée en imagerie somptueuse avec épisodes dramatiques et spectaculaires. Un goût de rétro.
22 h 30 Les grands pas classiques.
« Sylvia », de Léo Delibes, par l'Orcyestre de l'Ile-de-France. Chorégraphie de Mérante, avec W. Piollet et J.-Y. Lormeau.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Même le dimanche.
11 h On we go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert.
Symphonie Haffner, Symphonie en ut majeur, de Mozart, par l'Orchestre national de France, dir. V. Negri(en liaison avec France-Musique).
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
Le jugement de l'espace.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 35 Feuilleton : Les dames de la côte.
De Nina Companeez.
L'escalier des adieux.
17 h 30 Les Muppets.
Avec Danny Kaye.
18 h Dessine-moi un mouton.
18 h 45 Top club.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Detroit.
22 h 15 Fenêtre sur...
La médecine vieille comme le monde : les dieux thérapeutes du Brésil.
22 h 45 Jazz.
Spécial Barney Bigard.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images du Portugal.
10 h 30 Mosaïque.
Nouvelles de l'immigration ; Reportage : travailleurs agricoles dans le Bordelais ; Variétés, avec Claudia Marina, chanteuse (Portugal) ; Hamza Fathi, chanteuse (Tunisie) ; Ibrica Jucic, chanteuse et guitariste (Yougoslavie) ; Tanawa, chanteur (Congo), et Los Muchachos, musique et danse (Espagne).
16 h Jeu : Tous contre trois.
Arras au cours des siècles.
17 h Prélude à l'après-midi.
Œuvres peu connues de Beethoven. Avec M. Debost et K. Chastain, flûtes, J.-P. Wallez, violon, Djuranna et T. Adamopoulos, altos, C. Ivaldi, piano, A. Senedat, basson, P. Boujil, violoncelle.
18 h 20 Théâtre de toujours : « le Voyage de Monsieur Perrichon ».
d'E. Labiche, mise en scène de J. Charon, avec J. Charon, T. Bleu, J. Pelzines. (Rediff.)
Comment séduire M. Perrichon pour avoir la main d'Henriette, sa fille, en sachant que M. Perrichon aime la flatterie ?
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic'Palace.
Avec Garcimore.
20 h 30 L'inventaire des campagnes : La création et les formes.
Série de D. Vigne, avec E. Le Roy Ladurie. *Dernière émission de la série, où sont repris et développés certains des thèmes apparus dans « L'outil et les gestes ». Une façon d'expliquer la transmission du savoir.*
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Sherlock Holmes.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle le Docteur Mabuse et F. Lang) : « le Diabolique docteur Mabuse ».
Film allemand de F. Lang (1960), avec D. Addams, P. van Eyck, W. Preiss, G. Froebe, W. Peters, L. Prezzo (v.o. sous-titrée - N. rediff.)
Un criminel invisible, disposant, dans un palace berlinois, d'un réseau de surveillance par télévision, cherche à s'emparer des usines atomiques d'un industriel américain. Fin du cycle Mabuse-Lang et dernier film du grand cinéaste. Epure de la mise en scène, réflexion pessimiste sur le pouvoir du mal et la volonté de puissance dans le monde moderne.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Libre Pensée française.
10 h., Messe à l'église Saint-Joseph-Artisan, à Paris.
11 h., Regards sur la musique : « Juliette », *opéra de Martinu (troisième partie).*
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., Sons : Eaux.
14 h. 5, « le Seuil du roi », de W. B. Yeats, adapt. Y. de Bayser, avec J. Topart, R. Elin, E. Bierry, R. Bensimon, H. de Lapparent, etc.
15 h. 26, Musique enregistrée.
16 h. 5, Libre parcours récital : Diffusion d'extraits de la journée « Libre parcours non stop ».
17 h. 30, Rencontre avec... Gilbert Tordjman.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : La poésie grecque aujourd'hui.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Laboucaniers », de R. Farabet et R. Georgin (rediffusion).
23 h., Musique de chambre : « Etudes symphoniques », de Schuman (C. Joly, piano) ; « Barasem », de B. Sakal ; « Sounds », de B. Ulrich ; « Od do », *de D. Detoni (Groupe* Acezantez de Zagreb).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques.
7 h. 40, Opéra-Bouffon : « L'Italienne à Alger » (fin), de Rossini, dir. Gary Bertini.
9 h. 2, Les chants de l'âme : liturgies traditionnelles.
9 h. 30, Cantate : BWN 126 « Erhalt uns, Herr bei deinem Wort » (J.-S. Bach), dir. K. Richter (pour le dimanche de la Sexagésime).
10 h. 30, Les petites oreilles : Disques présentés par les enfants (Satie, Beethoven, Ashley, Xenakis).
12 h., Le concert de midi (en liaison avec Antenne 2) : « *Symphonie n° 35 en ré majeur, Haffner* » (Mozart), « Symphonie n° 28 en ut majeur K 200 » (Mozart) ; 13 h. 30, Jeunes solistes : C. Joly, piano, D. Hollebecke, flûte (Saint-Saëns, Bach, Poulenc, Jolivet).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : la direction, de Berlioz à Boulez. Œuvres de Spontini, Meyerbeer, Berlioz.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « 3e Symphonie de Mahler ».
19 h., Jazz vivant : Les ensembles du violoniste Didier Lockwood.
20 h. 30, Les concerts d'archives : Erich Kleiber (II), « Till Eulenspiegel » (R. Strauss), « Trois pièces pour chant et orchestre » (Berg), par l'orchestre de la Norddeutscher Rundfunk, avec A. Kupper, soprano (Concert de 1955), « Symphonie n° 6 en si mineur, Pathétique » (Tchaikovski), par l'orchestre de Radio Cologne (Concert du 28 mars 1953).
23 h. 30, Ouvert la nuit : Musique française d'aujourd'hui ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Fantaisie en ut » (Franck), « Deuxième choral » (Franck), avec A. Marchal ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires : Œuvres de Victoria, Weelkes, Th. de Navarre, Perotin, Tassin, R. Cœur de Lion, Alphonse X Le Sage, Perrin Agincourt, Etienne de Liège, Josquin des Prés et J. Kugelmann, ainsi que des œuvres anonymes.

Palmarès du XXe Festival international de Monte-Carlo

Le palmarès du XXe Festival international de télévision de Monte-Carlo sera proclamé officiellement ce samedi soir 9 février. Les nymphes d'argent reviennent, dans la catégorie des dramatiques, aux films *Voyage de la souffrance*, d'Akira Hayasaka (Japon), meilleur scénario, et *Fleisch (Chair)*, de Rainer Erler (R.F.A.), meilleur mise en scène. Le lauréat de la meilleure interprétation masculine est Leonid Obolenski pour *A l'issue de l'été*, de Rouben Mouradian (U.R.S.S.), et c'est Josee Kniter, pour *Een Huwelijk (Un mariage)*, de Gerard Rekers (Pays-Bas), qui reçoit la *récompense de* la meilleure interprétation féminine.

Pour les actualités ont été distingués : *le Retour de l'ayatollah à Téhéran*, un reportage de John Simpson et Simon Dring (Grande-Bretagne), et le magazine *En jeep dans le Sahara*, d'Alajos Chrudinak (Hongrie).

Trois prix spéciaux de 10 000 F chacun sont également décernés : le prix Rainier-III (défense de la nature), pour *The Killing Ground (La terre qui tue)*, de Tom Priestley (Etats-Unis). Le prix AMADE (Association mondiale des amis de l'enfance) pour un film posant un problème de relations humaines et rejetant la violence, *The Miracle Worker*, de Paul Aaron (Etats-Unis), et le prix Cino-Del Duca (attribué à un réalisateur en début de carrière) pour *Louis et Réjane*, de Philippe Laïk (France).

L'Unda (onde, en latin), destinée à une œuvre correspondant à l'activité de cette association catholique internationale, a décerné deux *Colombes d'argent* : unep our les dramatiques à *Een Huwelijk (Un mariage)*, de Gerard Rekers (Pays-Bas), une pour les actualités à *El Salvador (L'archevêque est subversif)*, d'Otto C. Honegger (Suisse).

Enfin, les prix de la Critique *internationale décernés* par des journalistes de revue de télévision sont allés pour les dramatiques au *Voyage de la souffrance*, réalisé par Yukio Fukamachi (Japon), et pour les actualités à *l'Année zéro : la mort silencieuse du Cambodge*, de John Pilger et David Munro (Grande-Bretagne).

● *La Comédie-Française et Antenne 2* doivent renoncer à la retransmission en direct de la salle Richelieu, à Paris, le 14 février, à 20 h. 40, de *l'Œuf*, de Félicien Marceau. En effet, certaines catégories des techniciens de ce théâtre refusent d'accomplir leur service à l'occasion de cette retransmission, afin de protester contre l'insuffisance des rémunérations spéciales prévues dans de tels cas par les conventions collectives. La deuxième chaîne programmera, à la place de *l'Œuf, la Puce à l'oreille*, de Feydeau, qui avait été enregistrée, le 7 juillet dernier, à la Comédie-Française. Le 14 *février, l'Œuf* sera joué normalement, mais sans les caméras de la télévision.

DES EMPLOYEURS S'OPPOSENT A LA DIFFUSION DU FILM « PATRONS TÉLÉVISION » DANS LES ENTREPRISES

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — L'Association départementale Travail et Culture présente actuellement, dans la région stéphanoise, un montage vidéo du film *Patrons télévision*, tourné pour Antenne 2, mais que la télévision refuse de diffuser. Le patronat de la Loire, lui, n'est pas près de l'accepter. Ainsi, le P.-D.G. de l'usine Zenith Aviation, employant quelque deux cent cinquante personnes à Roche-la-Molière, en a interdit la projection dans l'enceinte de son entreprise, car il s'agit d'un film « *à orientation politique* » n'entrant pas « *dans les activités normales d'un comité d'entreprise* ». Celui-ci, passant outre à une requête sur ordonnance et au constat d'huissier, a organisé la séance dans le local et à la date prévue, mardi dernier.

Trois jours plus tard, c'est la direction de l'usine de Creusot-Loire-Ondaine, à Firminy, qui, sur notification du tribunal de grande instance de Saint-Etienne, s'est opposée, avec succès, à la projection à l'intérieur de la cafétéria du comité d'établissement, la séance en question n'ayant pas été discutée, ni votée en comité d'établissement. Les délégués se sont inclinés devant cet argument.

INFORMATIONS «SERVICES»

VIVRE A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11, pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41, pour le Val-d'Oise, au 464-52-53, pour les Yvelines, au 953-83-33, pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77)

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal)

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) : à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80)

● COMPAGNIES AÉRIENNES — Arrivées ou départs des avions Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25)

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière Bordeaux (56) 96-33-33, Lille (20) 52-22-01, Lyon (78) 54-33-33, Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22, Rennes (99) 50-73-93

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 11 heures et de 14 heures à 20 heures.

— Paris 07, Invalides (3, rue de Constantine) ouvert de 7 heures à 21 heures.

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h 30 à 18 h 30

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VÉTÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures)

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31

S.O.S. - 3e AGE

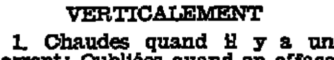
De 9 heures à 19 heures au 340-44-11

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 604

HORIZONTALEMENT

I. Susceptibles de nous valoir un abattement. — II. Travail qu'on effectue parfois tout en fumant ; Cri de circonstance quand on a trouvé le filon. — III. Une bonne réponse ; Nom qu'on peut donner à un joli pied ; S'élève dans les Pyrénées. — IV. S'échappe plus facilement quand c'est plat ; Héros grec ; Utile pour faire monter des ballots. — V. On en fait du vin ; Président chez des voisins. — VI. Largeur de crêpe ; Nom pour saint Jean. — VII. Coupé quand on reste assis ; Article ; Participe gai. — VIII. Lieu de détention ; Dieux scandinaves ; Est souvent enfermée dans un château. — IX. Possédé ; Utile pour ceux qui aiment les pointes ; Certain évoque la Loire ; Pronom. — X. Mot d'enfant ; Tiennent moins de place que les placards. — XI. N'ont pas le sommeil agité ; Deuxième d'une série ; Pas imités. — XII. Un million dans l'immobilier ; Nationaux, pour de vieux chômeurs. — XIII. La moitié de rien ; Matière pour boucher. — XIV. Demeure ; Comprend sûrement le morse ; Marque le but. — XV. Crève quand il est mûr ; Fait des réserves.



VERTICALEMENT

1. Chaudes quand il y a un torrent ; Oubliées quand on efface tout. — 2. Affirmation étrangère ; Dans l'alternative ; Rejoignit le troupeau ; Domaine des Plantagenêts. — 3. Qui aurait besoin d'un coup de brosse ; Agrément italien ; Peut être utilisé quand le ton est faux. — 4. Un coup au billard ; Pas épaisse. — 5. Sont indispensables pour les vieilles ; Symbole pour une terre rare ; Au monde ; Agrément au sud de la Loire. — 6. On y a trouvé des tombes sumériennes ; Parfois gros quand ça déborde ; On reste blanc quand il est pourri. — 7. Crier comme une bête ; Fin de verbe ; Gros tas. — 8. Titre étranger ; Pronom ; Agir comme une sirène. — 9. Qui vont donc deux par deux ; Un beau spectacle. — 10. Vieille fourrure ; Donna son nom à une tribu ; Attache. — 11. Une bonne voie ; Rome lui doit une fontaine. — 12. Adverbe ; Pas facile à toucher ; Près de Bourges ; Petit fleuve. — 13. Evoque un œil ; Tableaux de prix. — 14. Eut son père à charge ; Bien établis ; Sur la Tille. — 15. D'un auxiliaire ; Pour le cochon qui sommeille ; Peut facilement être collé.

Solution du problème n° 2 603

Horizontalement

I. Chandelle. — II. Ouverte. — III. Uléma ; Dès. — IV. Ru ; Empâté. — V. Alésée. — VI. Gémissant. — VII. Eros ; Eude. — VIII. Ut ; An. — IX. Laie ; Tard. — X. Ostende. — XI. Tente ; As.

Verticalement

1. Courage ; Lit. — 2. Hululer. — 3. Ave ; Emotion. — 4. Némésis ; Est. — 5. Drames ; Te. — 6. Et ; Pesette. — 7. Léda ; Au ; Ana. — 8. Etendards. — 9. Erse ; Tende.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	335 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

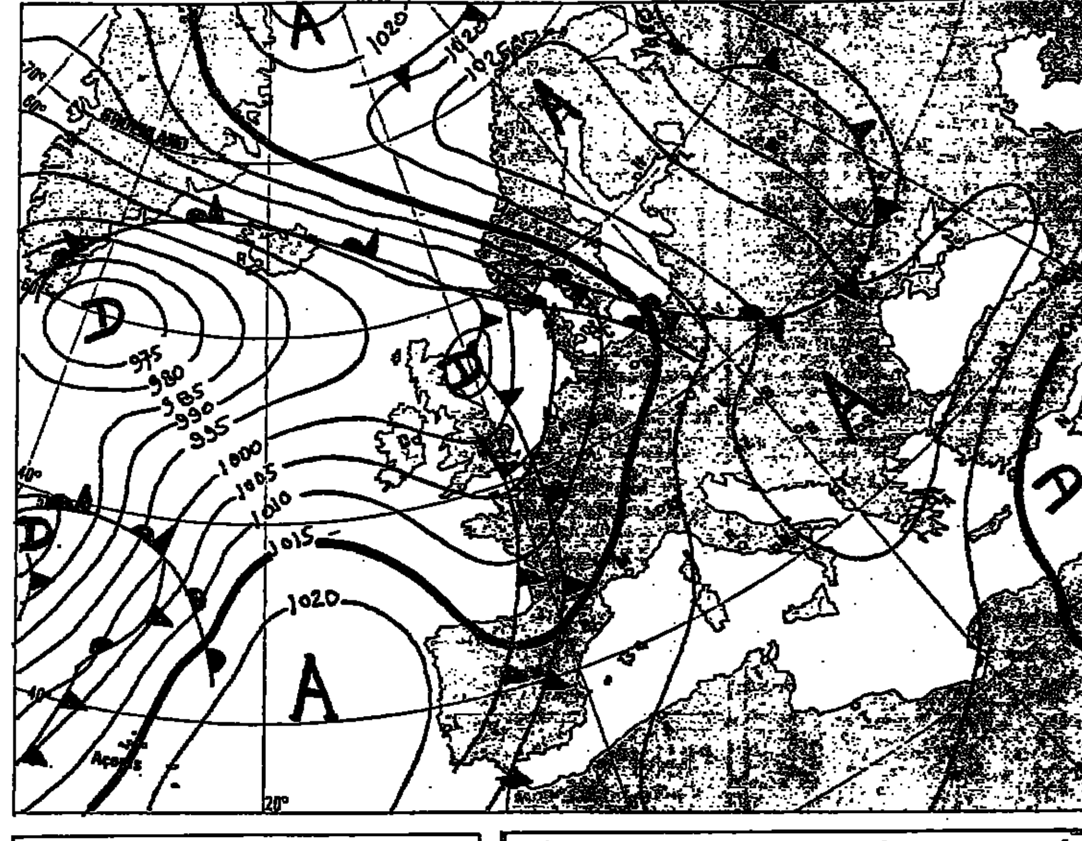
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

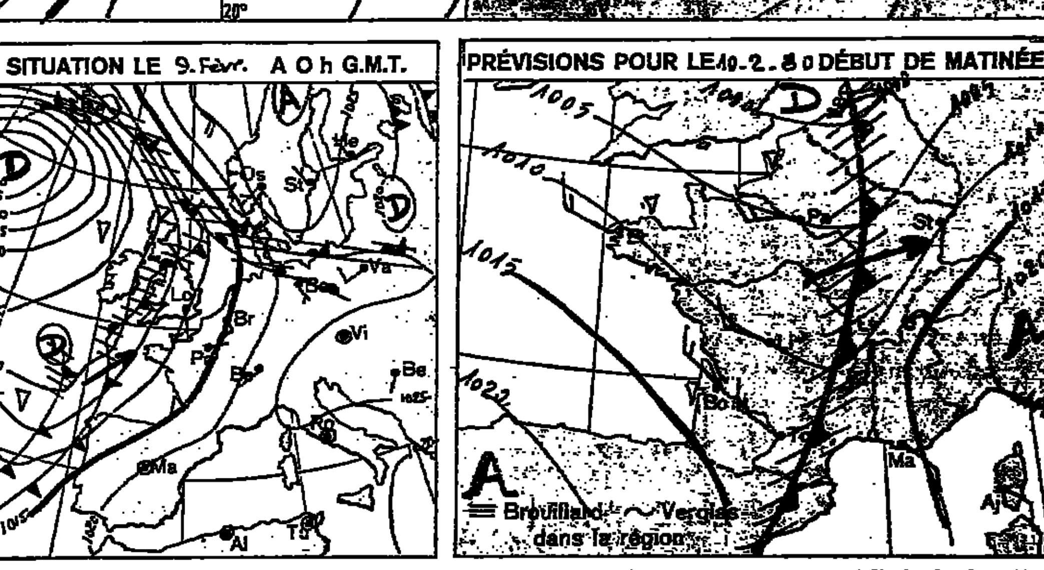
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 10 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — ▽ Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 9 février à 0 heure et le dimanche 10 février à 24 heures.

Dirigé par la profonde dépression du nord de l'Atlantique, un flux de secteur nord-ouest instable et frais se développera à travers la France et la péninsule Ibérique. Le front froid atteindra la Méditerranée occidentale, l'Italie et l'Europe centrale. Après son passage, le champ de pressions s'élèvera.

Dimanche 10 février, une zone pluvieuse (neige en moyenne et haute montagne) concernera, au cours de la matinée, la moitié est de la France, puis elle s'éloignera vers l'Allemagne et l'Italie, tandis qu'un flux de nord-ouest tendra à se généraliser. Sur l'ensemble du pays, le ciel deviendra variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Quelques averses auront lieu principalement sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche, puis sur les régions s'étendant de la Flandre et de la Normandie aux Vosges et aux Alpes (neige sur les massifs, à partir de 1 200 mètres environ). De belles périodes ensoleillées apparaîtront près du golfe du Lion où le mistral et la tramontane s'établiront, mais des éclaircies se développeront également de la Bretagne au bassin aquitain. Malgré ces éclaircies, les températures maximales seront généralement plus basses que celles de samedi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 février ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 15 et 3 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 15 et 8 ; Brest, 13 et 10 ; Caen, 14 et 8 ; Cherbourg, 12 et 7 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 11 et 1 ; Grenoble, 13 et 0 ; Lille, 12 et 6 ; Lyon, 14 et 14 ; Marseille, 17 et 7 ; Nancy, 11 et 1 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 13 et 3 ; Pau, 19 et 6 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 13 et 6 ; Strasbourg, 11 et 1 ; Tours, 14 et 7 ; Toulouse, 15 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 5 degrés ; Amsterdam, 10 et 5 ; Athènes, 16 et 11 ; Berlin, 5 et 3 ; Bonn, 11 et 4 ; Bruxelles, 13 et 8 ; Le Caire, 17 et 9 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, —3 et —4 ; Genève, 9 et —1 ; Lisbonne, 15 et 13 ; Londres, 11 et 7 ; Madrid, 12 et 3 ; Moscou, —11 et —10 ; New-York, 3 et —1 ; Palma-de-Majorque, 16 et 8 ; Rome, 15 et 4 ; Stockholm, —11 et —19 ; Téhéran, 10 et 2.

Samedi 9 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, était, à Paris, de 1 011,9 millibars, soit 759 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.

PARIS EN VISITE

DIMANCHE 10 FEVRIER

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h. 30, 2, rue de Radzwill (Mme Pennec).

« Le château de Maisons-Laffitte », 14 h. 45 et 16 h., entrée hall gauche (Mme Hulot).

« Promenade à Montmartre », 15 h., métro Abbesses, Mme Guillier.

« Hôtel de Mortemart et La Meilleraye restauré », 15 h., 27, rue Saint-Guillaume (Mme Lamy-Lassalle).

« Le musée Nissim-de-Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau (Mme Meyniel).

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine (Mme Puchal).

« Château de la Muette et l'O.C.D.E. », 15 h., rue André-Pascal (Approche de l'art).

« Le quartier Maubert rénové », 15 h. 15, 3, rue Domat (Mme Barbier).

« Institut de France », 15 h., 23, quai de Conti (Mme Camus).

« Mouffetard et ses secrets », 10 h. 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel du Châtelet », 15 h., 127, rue de Grenelle (Mme Ferrand).

« Les salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Mme Hager).

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Hauller).

« Les croisés vus par eux-mêmes », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Le château de Vincennes », 14 h. 45, entrée avenue de Paris (M. de La Roche), entrées limitées.

« La basilique de Saint-Denis », 15 h., parvis central (Lutèce-Visites).

« Couvents historiques de la rue de Sèvres », 15 h., métro Vaneau (Paris inconnu).

« Le petit Luxembourg », 15 h., 20, rue de Tournon (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux-Paris).

« Les salons du Conseil d'Etat », 15 h., entrée du Conseil d'Etat (Visages de Paris).

LUNDI 11 FEVRIER

« L'hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Meyniel).

« L'hôtel de Mayenne », 15 h., 27, rue Saint-Antoine (Mme Pennec).

« Le gothique retrouvé avant Viollet-le-Duc », 15 h., 62, rue Saint-Antoine (Mme Zujovic).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Dali », 15 h., 135, rue Saint-Martin, Mme Hager.

« La sculpture classique », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« La basilique de Saint-Denis », 15 h. 30, à l'entrée (Tourisme culturel).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 février 1980 :

DES DECRETS

● Relatif à la prime de service des ingénieurs des études et techniques ;

● Modifiant le décret du 30 décembre 1966 modifié portant attribution d'une indemnité spéciale aux professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles ;

● Modifiant le décret du 6 mars 1967 relatif aux statuts particuliers des fonctionnaires des cadres supérieurs de la Caisse nationale de crédit agricole.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 10 FEVRIER

9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Yémen » ; 17 h. : « Mongolie » (projections).

LUNDI 11 FEVRIER

14 h. 45, 23, quai de Conti, Mme H. Carrère d'Encausse : « Où va l'U.R.S.S. ? ».

18 h., 45, rue d'Ulm, M. G. Vedel : « Le statut juridique de la presse » (Association nationale des docteurs en droit).

19 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, Mme Marie-Madeleine Gauthier : « Reliques et reliquaires à l'époque romane » (Centre international d'études romanes).

21 h., église luthérienne des Billettes, 24, rue des Archives, Dr Harding Meyer : « La confession d'Augsbourg parle-t-elle encore ? », entrée libre.

BREF

ÉDUCATION

SUPPLÉANCES A L'ACADÉMIE DE VERSAILLES. — Le rectorat de l'académie de Versailles recherche des candidats pour assurer des suppléances dans les disciplines suivantes : enseignement manuel et technique, allemand, anglais, lettres classiques, électronique, installations sanitaires et thermiques, constructions métalliques, mécanique générale, dessin industriel mécanique, métaux en feuilles, méthodes et fabrications, câblage, carrosserie auto, blanchissage, employés techniques de collectivité.

★ Se présenter : 45, avenue des Etats-Unis, Versailles, division des personnels enseignants — ou téléphoner au 953-92-39, postes 31-17 ou 31-77.

FORMATION PERMANENTE

EXPRESSION LIBRE. — Un stage de formation consacré à l'expression libre est organisé par les Ateliers de la re-création. Associant pratique et théorie, ce stage porte sur les arts plastiques, le langage du corps, l'initiation musicale. Il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'enfant et à la création, qu'ils soient plasticiens ou formateurs, enseignants ou animateurs.

Douze séances de trois heures, tous les vendredis, à 19 h. 30, dont une journée continue de créativité. Date du prochain stage : vendredi 29 février.

★ Renseignements : Suzanne Berland, La re-création, 18, rue de Thorigny, 75003 Paris. Tél. : 278-41-82.

LOISIRS

EXCURSIONS AVEC LES AMIS DES CHEMINS DE FER. — L'équipe Excursions du chemin de fer touristique de la vallée de la Doller, en Alsace, organise, pour ses membres, ceux des autres associations d'amis des chemins de fer et leurs amis, des voyages en Europe, par voie ferrée, au départ de Mulhouse et de Paris, en Suisse ou dans le Pays de Galles.

★ Prix « très serrés ». S'adresser à MM. Henri Olivier, 10, rue Eugène-Delacroix, 68200 Mulhouse, ou Michel Eichholtzer, 9, avenue Wicky, 68100 Mulhouse.

SALONS

VOITURES ET MOTOS DE COURSE. — Le onzième Salon de la voiture et de la moto de course et du karting sera présenté, du 9 au 17 février, dans le hall n° 5 du Palais des expositions de la porte de Versailles à Paris.

Lundi et jeudi, de 12 heures à 20 heures ; mardi et vendredi, de 12 heures à 23 heures ; mercredi, samedi et dimanche, de 10 heures à 20 heures.

★ Commissariat général au 539-22-40, postes 648, 649, 658.

LOTERIE NATIONALE

UNE NOUVELLE TOMBOLA A PARTIR DU 13 FÉVRIER

A partir du 13 février prochain, la Loterie nationale lance, sous le signe de l'Arlequin, une nouvelle tombola tirée en principe chaque deuxième mercredi du mois.

Des billets entiers (44 F) ou des dixièmes vendus 5 F donnent la possibilité de gagner une première catégorie de lots dans l'ordre exact du numéro et des finales (gros lot de 2 000 000 F) et une seconde catégorie de lots quel que soit l'ordre des chiffres dans les finales tirées au sort.

Les tirages seront télévisés en direct sur TF 1.

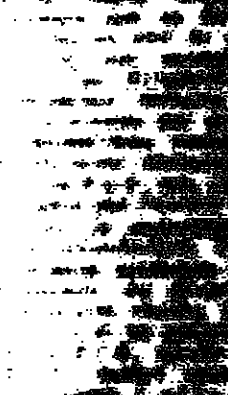
Il s'agit là d'une réplique à la forte concurrence du Loto sur la Loterie nationale.

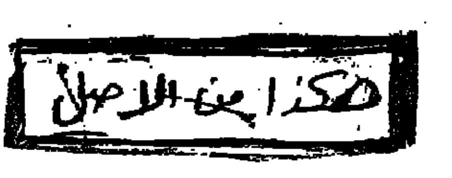
P.T.T.

LE CONTROLE DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Les abonnés qui contestent leurs factures téléphoniques pourront obtenir, à partir du 15 mars prochain, la copie des bandes de contrôle enregistrant les numéros demandés, annonce le secrétariat d'Etat aux P.T.T. Il n'est cependant pas question de mettre en œuvre systématiquement des machines de contrôle sur simple demande des abonnés. Ces machines, en nombre restreint, ne servent que pour l'instruction de certaines réclamations, après que d'autres moyens de vérification ont été employés. Il ne s'agit donc pas d'un système de facturation détaillée.

L'avis que vient de rendre la commission d'accès aux documents administratifs (CADA) ne concerne que les résultats des observations spécialement effectuées sur une ligne après que l'abonné ou l'utilisateur déclaré eut formulé une réclamation. Dans ces cas, l'administration des P.T.T. délivrera copie de ces résultats aux intéressés, conformément à l'avis de la CADA.





Le Monde

économie

SOCIAL

Tout en répétant que le P.C.F. est largement responsable des désaccords syndicaux

La C.F.D.T. précise ses objectifs d'action revendicative

La C.F.D.T. vient, à son tour, quarante-huit heures après la C.G.T., d'annoncer sa décision de relancer l'action revendicative. M. Maire, secrétaire général, a pris un ton sensiblement plus syndical que politique pour commenter, devant la presse le 8 février, la déclaration faite en ce sens, la veille, par son bureau national, qui ne revient pas sur l'intervention soviétique en Afghanistan. Les cédétistes réaffirment leur volonté d'unité d'action avec la C.G.T. malgré l'échec de la rencontre des deux organisations le 29 janvier, dont la responsabilité, disent-ils, incombe pour une large part au P.C.F.

Alors que ses interventions de ces derniers temps avaient souvent pris l'allure de virulentes philippiques à l'adresse de l'armée rouge et du P.C.F., M. Maire s'est contenté de dénoncer comme chose bien établie les *« ingérences »* du P.C.F. dans le domaine social. Accusation que reprennent les autres dirigeants cédétistes, même lorsqu'ils s'efforcent d'analyser sans passion les raisons de la tiédeur de la combativité des travailleurs ou les causes du fiasco de leur dernière rencontre avec la C.G.T.

Cependant, si M. Michel Rolant, secrétaire national, cite *« les attaques incessantes du P.C.F. contre la C.F.D.T. »* et les désaccords entre la C.G.T. et la C.F.D.T. parmi les raisons qui font marquer le pas à la mobilisation des travailleurs, il fait évidemment aussi état des blocages patronaux. *« Il faut,* dit-il, *redonner confiance aux travailleurs dans leur propre force et passer à l'action pour obtenir des résultats. »* M. Rolant a longuement détaillé les buts à atteindre : le relèvement des bas salaires et la fixation du SMIC à 2 700 francs ; la défense du pouvoir d'achat ; la réduction de la durée du travail vers les trente-cinq heures ; le droit d'expression des travailleurs, etc.

Les objectifs de l'accord du 17 septembre avec la C.G.T. sont aussi repris et parfois diversifiés. L'accent est mis davantage sur la revalorisation des rémunérations. De plus, il y aura une intensification des initiatives, autour du 8 mars, journée internationale des femmes, et un développement de l'action pour obtenir l'abrogation du « ticket modérateur d'ordre public », qui interdit aux mutuelles de rembourser totalement les frais médicaux. Plusieurs millions de tracts seront diffusés pour *« rappeler que l'action syndicale sur les revendications immédiates est inséparable de la lutte pour les libertés individuelles et collectives, ainsi que pour l'élargissement des droits et l'émancipation des travailleurs et des peuples »*.

Sans doute ces objectifs ne sont-ils pas tous identiques à ceux de la C.G.T. Les divergences ont-elles contribué à l'échec de la rencontre du 29 janvier ? Ce n'est pas tout à fait le cas, puisque M. Maire déclare que ce jour-là M. Séguy, d'entrée de jeu, annonça que sa délégation *« n'était pas en état de discuter des buts et des modalités de l'action »*. Les dirigeants cédétistes contestent certains détails récemment donnés par M. Séguy sur le rendez-vous manqué. En fait, le véritable obstacle a été, selon eux, le P.C.F., qui, répètent-ils, a été gêné par l'accord C.G.T.-C.F.D.T. du 19 septembre et a bloqué sa reconduction. Car une bonne entente syndicale irait à contre-courant du divorce que les communistes veulent maintenir entre eux et les socialistes. Le barrage du P.C.F., ajoute-t-on à la C.F.D.T., faisait sentir ses effets dès avant l'affaire de l'Afghanistan. Cette pression, dit-on rue Cadet, s'était reflétée dans les débats de la réunion du comité confédéral national C.G.T., après lesquels il était très difficile à M. Séguy et à ses amis de conclure un accord avec la C.F.D.T.

La réconciliation se fera-t-elle longtemps attendre ? Pour sa part, M. Séguy disait, il y a trois jours, que le succès de l'offensive sociale de la C.G.T. obligerait la C.F.D.T. à revenir à l'unité. MM. Maire, Rolant et Chérèque estiment, eux, que le courant unitaire l'emportera, peut-être vite, grâce au coude à coude des travailleurs, déjà réalisé ou à venir.

L'ombre de Kaboul ne pèse-t-elle plus sur le mouvement ouvrier ? Si fait, répond M. Edmond Maire, mais ce sont les perspectives plus lointaines, celles de la gauche, qu'elle obscurcit. Dans l'immédiat, estime-t-il, on peut lutter ensemble et retrouver l'unité sur les lieux de travail. *« Ce n'est pas facile,* ajoute de son côté M. Chérèque, *quand on nous passe du napalm tous les matins. »* La C.F.D.T. ne verse-t-elle pas, ce faisant, de l'huile bouillante sur les plaies de son ex-(ou future) alliée ?

JOANINE ROY.

UNE PERTE DE 2,7 % DES EFFECTIFS EN 1978

La C.F.D.T. a enregistré, en 1978, une baisse de 2,7 % de ses effectifs, par rapport à 1977, avec 1 047 990 travailleurs syndiqués, dont 806 146 cotisants « réguliers ». Le fléchissement, estime la direction confédérale, s'est poursuivi en 1979. Aussi va-t-elle organiser une « réflexion » sur cette perte de vitesse, en s'efforçant à plus d'efficacité que le traditionnel appel au recrutement.

Depuis huit ans, la C.F.D.T. se présente, chaque année, « à livre ouvert ». Elle annonce, au 31 décembre 1978, 1 122 350 syndiqués, dont 74 560 retraités (1). Alors qu'elle comptait 882 052 adhérents en 1970 (sans les retraités), la C.F.D.T. a culminé à 1 077 731 en 1976. Depuis 1964, date de la scission, la progression, au terme de 1978, est de 53,83 % et de 18,61 % par rapport à 1970.

(1) Les chiffres correspondants des autres confédérations, avancés de façon moins fiable, semble-t-il, sont de 2 300 000 pour la C.G.T., de 1 200 000 pour F.O., de 325 000 pour la C.G.C., de 250 000 pour la C.F.T.C. et de 550 000 pour la FEN.

LES MILITANTS C.F.D.T. DE LA LOIRE-ATLANTIQUE ESTIMENT « INQUALIFIABLE » L'UTILISATION PAR M. SÉGUY D'UNE DE LEURS LETTRES

Le 25 janvier, lors d'une conférence de presse, M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a cité le contenu d'une lettre adressée à M. Maire par l'Union départementale C.F.D.T. de la Loire-Atlantique, pour en conclure que cette organisation critiquait l'attitude de dirigeants cédétistes sur la réduction de la durée du travail et le SMIC.

Cette union vient de publier une déclaration estimant *« inqualifiable »* un procédé qui *« conduit à un état de suspicion »* en utilisant *« un courrier à usage interne pour faire pression sur un partenaire syndical »*.

La lettre citée, est-il précisé, remonte au 30 novembre 1979, et il est fréquent que les militants de la Loire-Atlantique *« interpellent »* leur confédération de la sorte, tout *« en étant d'accord sur les orientations générales »*.

Les Pays de la Loire ont approuvé la motion votée le 26 janvier, à l'issue du dernier conseil confédéral.

« Une telle liberté de ton et de critique est peut-être plus limitée au sein de la C.G.T., disent encore les cédétistes. *C'est sans doute ce qui a amené la confédération C.G.T. à prendre pour un désaccord fondamental ce qui ne constitue qu'une contribution au débat démocratique. »*

Aux Houillères de Lorraine

LE CONFLIT DES « CHEMINOTS » S'ENLISE

(De notre correspondant.)

Metz. — Le conflit qui a débuté le 24 janvier aux Houillères du bassin de Lorraine donne l'impression de s'enliser. Jusqu'à présent, aucune solution n'a été apportée aux revendications des quatre cents agents du service de chemin de fer des H.B.L., qui réclament notamment une amélioration du système de classifications, une accélération du rythme des promotions et un programme de reconstitution de carrière.

Les syndicats ne cachent pas leur pessimisme alors qu'ils s'apprêtent à rencontrer les services du ministre de l'industrie.

D'autres conflits se développent en Lorraine : quinze cents personnes ont manifesté le 8 février, à Briey, pour la défense de l'emploi des mineurs de fer. A la SAFE (Société des aciers fins de l'Est) d'Hagondange (Moselle), deux cent vingt aciéristes sont en grève depuis cinq semaines.

● *Les trente-cinq marins du cargo grec « Tofalos »*, qui n'avaient pas été payés depuis dix mois, vont toucher leurs arriérés de solde (*le Monde* du 8 février). Un représentant de l'armement Ionissos a négocié avec les responsables malouins du syndicat des marins C.F.D.T. et M. Christof Koutsouris, représentant le syndicat des marins grecs de Rotterdam. Le responsable de l'armement a accepté de verser 110 000 francs (les syndicats en réclamaient 120 000) à l'équipage. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

Drame au pays de l'acier

(Suite de la première page.)

Pour l'opinion, c'est le coup de tonnerre, et pour les syndicats, le coup d'assommoir. Certes, au cours des mois précédents, et en raison d'un déficit persistant des coûts d'exploitation, des mesures de contraction des effectifs avaient été annoncées, portant sur environ 15 000 emplois. Mais 52 000, et d'ici le mois d'août 1980... Même en France, les mesures annoncées au début de 1979 étaient moins importantes (20 000 emplois) et plus étalées dans le temps (une à deux années).

En compensation, la British Steel Corporation, qui évalue le coût immédiat de ces mesures à 250 millions de livres (2,3 milliards de francs), offre initialement 12 % d'augmentation des salaires, dont 4 % sous forme de prime de productivité attribuée sur une base régionale.

Après une période de stupeur et de flottement bien légitime, les syndicats, et surtout le tout puissant I.S.T.C. mené par son secrétaire général Bill Sirs, « Battling Bill », déclenchent le 2 janvier 1980 une grève générale de la sidérurgie, la première depuis 1926, qui gagne le secteur privé au début de février. Au Pays de Galles, région la plus touchée avec 12 000 ou 15 000 licenciements, c'est le désespoir, et aussi la colère. Dans la « ceinture noire » qui s'étend de Cardiff à Swansee, en passant par les « vertes vallées » (Rhondda, Merthyr-Tydfil, Pontypridd, Llanelli), un cri unanime s'élève : *« Un assassinat économique, le plus grand désastre depuis la crise des années 30 »*. Aux portes des aciéries côtières de la côte sud à Port-Talbot et Llanwern (prononcez Rchlannwern, avec un chuintement du fond de la gorge... si vous pouvez), les piquets de grève affirment calmement, mais avec force : *« Nous ne céderons pas »*.

La politique, naturellement, s'en mêle. Une robuste Galloise, membre d'un piquet, clame à qui veut l'entendre : *« Je ne suis pas d'extrême gauche, Seigneur, non ! Mais cette Maggie* (Mme Margaret Thatcher, le premier ministre) *va me faire devenir communiste ! »* Aux Communes, l'opposition travailliste se lançait à l'assaut du gouvernement, dont l'attitude reste constante : *« Ce conflit doit, selon lui, être réglé uniquement par les parties en présence, la direction de la British Steel et le syndicat ; en aucun cas, le cabinet ne doit s'en mêler. »*

Une opération politique autant qu'économique

Une telle attitude confine à l'hypocrisie, car dans le programme électoral des conservateurs figurait en bonne place non pas, certes, la dénationalisation de l'acier, mais la guérison définitive du cancer financier qui ronge le contribuable britannique depuis cinq ans. Après la victoire de son parti, Sir Keith Joseph, le secrétaire d'Etat à l'industrie, avait beau jeu de répéter qu'en 1978 l'entreprise nationale avait coûté 20 livres sterling (185 F) à chacun des Britanniques, hommes, femmes et enfants, et qu'une telle saignée ne pouvait se poursuivre : les hauts fourneaux d'Albion s'étaient transformés en tonneaux des Danaïdes.

Solidement appuyé par Mme Thatcher, la « dame de fer », il avait fait connaître, l'année dernière, que le « plafond de tirage » *(cash limit)* sur les fonds publics dont bénéficie habituellement la British Steel pour investir, et, hélas ! couvrir ses pertes, serait ramené à 450 millions de livres sterling (4,2 milliards de francs) pour l'exercice 1980-1981 (contre 700 millions de livres en 1979-1980, 875 millions en 1978-1979 et 950 millions en 1977-1978). C'était clairement indiquer aux dirigeants de la British Steel, le président Sir Charles Villiers et le directeur général Robert (Bob) Scholey, qu'ils se trouvaient le dos au mur en cas d'aggravation de la situation.

C'est bien ce qui s'est produit. Alors que, au début de l'automne 1979, Sir Charles, au prix de quinze mille licenciements, avait prévu de rétablir l'équilibre financier à partir de mai 1980, un véritable effondrement du marché britannique de l'acier, en novembre dernier, réduisait à néant cet espoir et provoquait une véritable panique à l'état-major de l'entreprise nationale.

Une nouvelle perte de 300 millions de livres pour l'exercice 1979-1980 allait s'ajouter aux 300 millions de livres nécessaires à la modernisation des installations en 1980 ; soit 600 millions de livres, que n'équilibraient plus les 450 millions de l'Etat. C'était le choix entre la faillite ou l'opération chirurgicale, amorcée le 11 décembre 1979.

Le fait qu'une telle amputation soit fermement avalisée par le gouvernement marque une véritable révolution dans la politique officielle. Jusqu'alors, chaque fois que les ministres travaillistes entendaient parler de licenciements à la British Steel, ils sautaient littéralement en l'air, et les dirigeants de l'entreprise capitulaient immédiatement.

Ainsi, en 1976, les syndicats et le Labour Party avaient pratiquement *« eu la peau »* du président de la B.S.C., Sir Monty Finniston, sidérurgiste de formation, qui s'était trouvé fréquemment en désaccord avec le gouvernement sur la nécessité de procéder à des licenciements, et dont le mandat de trois ans n'avait pas été renouvelé. Son successeur, Sir Charles Villiers, homme de la City et brillant banquier, aux sympathies travaillistes, qui venait de quitter la présidence de la banque d'affaires Guinness-Mahon, crut, au départ, qu'avec le « consensus » du personnel et une conjoncture plus favorable, il pourrait redresser la situation. Mais la dégradation du marché de l'acier ne le permit pas, les déficits succédèrent aux déficits, au point que, en février 1978, un rapport *« sans précédent »*, rédigé par une commission spéciale et bipartisane du Parlement, accusait Sir Charles *« d'avoir gravement négligé les intérêts de son entreprise »*.

Il lui était reproché, en outre, d'avoir mal informé le gouvernement sur la situation réelle de la British. Enfin, le rapport mettait en cause le ministre travailliste de l'industrie, M. Eric Varley, qui n'avait cessé de multiplier les déclarations rassurantes, cruellement démenties par les faits ; il lui reprochait de n'avoir pas exigé à temps ladite information et d'avoir laissé faire. En fait, le ministre était très bien informé mais, solidaire du président de la B.S.C., il faisait la sourde oreille ; au point qu'un peu plus tard, les parlementaires, exaspérés par son attitude, et faute d'en savoir davantage, utilisèrent une procédure insolite et moyenâgeuse : un *« Sergeant at arms »* fut dépêché à Sir Charles, pour se faire livrer, au nom de la Chambre des communes, sa correspondance avec le ministre. On se serait cru revenu à l'époque de Jean sans Terre ou du roi Charles Ier...

Cette fois-ci le décor a changé, de même que le ministre. Et, comme le souligne avec cruauté *The Economist*, *« la British Steel est enfin autorisée à faire ce qu'elle aurait dû faire depuis longtemps : dégraisser. »* Comment cette entreprise prestigieuse et nationalisée a-t-elle pu tomber si bas, au point de vouloir mettre à la porte le tiers de ses effectifs et fermer une usine sur trois ?

C'est une longue histoire, qui illustre le déclin d'une certaine Angleterre industrielle et met en cause les tares et la sclérose du syndicalisme britannique, le plus ancien d'Europe.

FRANÇOIS RENARD.

Prochain article :

UNE RÉVISION DÉCHIRANTE

LES RÉSULTATS DE LA BRITISH STEEL CORPORATION (en millions de livres sterling)

	Bénéfice	Déficit
1972/1973	3	
1973/1974	56	
1974/1975	89	
1975/1976		246
1976/1977		83
1977/1978		455
1978/1979		327
1979/1980		150 (premier semestre)

APRÈS LA RUPTURE DES NÉGOCIATIONS

Les syndicats envisagent un ordre de grève générale dans tout le Pays de Galles

De notre correspondant

Londres. — Les négociations, qui avaient repris le 8 février entre la direction de la British Steel Corporation (B.S.C.) et les deux principaux syndicats des ouvriers de la sidérurgie, ont échoué. Après vingt minutes d'entretien, les représentants des syndicats ont abandonné la discussion, très mécontents d'avoir été, selon eux, trompés par la direction de l'entreprise nationalisée.

L'échec brutal de la négociation repose en effet sur un malentendu fondamental, ou, en tout cas, sur une erreur d'interprétation de l'accord officieux auquel avaient abouti, au début de la semaine, M. Sirs, président du syndicat des ouvriers de la sidérurgie, et M. Scholey, directeur exécutif de la B.S.C., lors d'une réunion « secrète » à Luxembourg.

M. Sirs affirme que la B.S.C. a ... proposé d'ajouter immédiatement les 4 % escomptés des accords de productivité à l'offre de 9 % d'augmentation des salaires. Ces 4 %, dans l'esprit des syndicats, devaient être payés tout de suite sur une base hebdomadaire. La B.S.C., quant à elle, prétend que les 4 % ne pouvaient être ajoutés qu'une fois signés les accords de productivité à l'échelon local.

Interrogés par les journalistes, les deux responsables ont maintenu fermement leurs positions, s'accusant réciproquement de mauvaise foi ou d'incompréhension. La B.S.C., en particulier, estime que le syndicat a volontairement voulu induire la presse en erreur, en parlant d'un retrait discret du gouvernement, prêt à autoriser l'emploi des fonds publics, primitivement destinés au paiement des indemnités de licenciement, au règlement de l'augmentation des salaires.

Cependant, M. Sirs a annoncé une intensification du mouvement revendicatif en coopération avec les mineurs, les cheminots et les ouvriers des transports. Il a évoqué la possibilité d'une grève générale dans le Pays de Galles, particulièrement affecté par le programme de compression des effectifs.

Ainsi, la grève de l'acier qui a commencé le mercredi 2 janvier — et dont M. Sirs annonçait la fin dans les prochains jours — se poursuit dans la confusion et les récriminations réciproques. La B.S.C. a saisi les services officiels de médiation de ses propositions, mais M. Sirs, très amer, refuse pour le moment tout contact avec cet organisme.

Par ailleurs, la grève de solidarité envisagée chez British Leyland pour appuyer la demande *de réintégration de M. Robinson*, délégué d'atelier communiste, licencié en novembre (*le Monde* du 9 février), a été ajournée, compte tenu du manque d'empressement des travailleurs de l'entreprise. Deux mille d'entre eux, sur un total de huit mille, ont même signé une pétition indiquant leur refus de faire grève. Toutefois, l'organisation syndicale locale affirme qu'il s'agit seulement d'un ajournement rendu nécessaire pour permettre aux délégués d'atelier de contrecarrer *« la campagne de propagande sans précédent menée par la direction »*.

HENRI PIERRE.

● *Le déficit du commerce extérieur est-allemand* avec les pays occidentaux s'est élevé à 6,5 milliards de deutschemarks en *1979* contre 3,8 milliards en 1978. Selon l'Institut de recherche économique de Berlin-Ouest, la R.D.A. a importé pour 16,3 milliards de deutschemarks, alors qu'elle a exporté pour 9,8 milliards seulement de deutschemarks. Le « trou » n'a été que faiblement compensé par l'excédent des échanges avec les pays du Comecon qui a représenté environ 1,2 milliard de marks-R.D.A. (environ 500 millions de deutschemarks). — *(A.F.P.)*

● *Le taux de productivité de l'économie américaine* a fortement baissé (1,6 % au quatrième trimestre 1979). Pour l'ensemble de l'année 1979, la baisse est de 0,9 %. C'est la première fois depuis 1974 que le taux de productivité (la quantité de biens et de services produits en une heure de travail) baisse sur une année entière. En 1978, la productivité avait augmenté de 0,5 %.

Dans les milieux économiques, on considère la chute de la productivité comme le « talon d'Achille » des Etats-Unis, responsable en grande partie de l'aggravation de l'inflation, qui a atteint 13,3 % en 1979. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

La C.G.T. réclame la signature d'accords pétroliers d'État à État

Un contrôle strict des activités des sociétés pétrolières multinationales est possible *« par l'élaboration d'accords économiques de type nouveau, justes et égaux, basés sur des accords entre les Etats producteurs et les Etats consommateurs »*. C'est du moins ce que pensent MM. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., et Ahmed Jalloud, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA), qui tiraient le 8 février les conclusions d'un colloque syndical de deux jours sur le thème « Les problèmes du pétrole et de la coopération économique ».

M. Séguy a dénoncé *« la campagne effrénée et calomnieuse visant à faire du renchérissement du pétrole une des causes essentielles du chômage et de l'inflation »*. Pour la C.G.T., *« malgré les réajustements successifs des prix »* [du pétrole] (+ 120 % depuis le 1er janvier 1979), ceux-ci *« restent très inférieurs à leur valeur réelle »*.

Le communiqué commun de la C.G.T. et de la CISA dénonce *« le pillage systématique des gisements pétrolifères pratiqué par les firmes transnationales, qui ont imposé aux pays capitalistes et à un grand nombre de pays en voie de développement une politique du « tout pétrole » (...) qui a contribué, dans un pays comme la France, à une aggravation de tous les aspects de la crise qui frappe fortement l'économie des pays capitalistes »*.

Enfin, tant M. Séguy que M. Jalloud ont relevé la part importante — sous forme de prélèvements fiscaux — prise par les pays consommateurs sur le prix de vente final des produits pétroliers.

● *Nouveaux accords entre Elf-Aquitaine et le Cameroun.* — La société Elf de recherches et d'exploitation des pétroles au Cameroun (Elf-Serepca), filiale de la S.N.E.A., vien de conclure avec l'Etat camerounais un accord d'asociation. Le communiqué officiel ne donne aucune précision sur son contenu (de même que sur les accords identiques signés avec Mobil et Total), mais il semble qu'il fixe un pourcentage maximal de production dont les sociétés vont bénéficier et qui ne pourra dépasser 60 %. — *(A.F.P.)*

● *Charbon : la Chine* a produit environ 620 millions de tonnes en 1979, a déclaré le ministre chinois chargé du charbon, M. Gao Yang-wen, cité par l'agence Kyodo.

PRIX

LA CONDAMNATION PAR M. RENÉ MONORY DES ENTENTES ENTRE PRODUCTEURS ET DISTRIBUTEURS

Les spasmes de la liberté

C'est évidemment un grand *coup qu'a frappé M. Monory* en condamnant, pour entente, quatorze fabricants ou distributeurs d'appareils électroménagers. Les entreprises qu'il a été amené à mettre à l'amende (*le Monde* du 9 février) ont toutes pignon sur rue, leur nom est publicitairement fort connu. Le ministre de l'économie a paru lui-même reculer quelque peu devant son audace en insistant, devant les journalistes, sur le fait que les faits incriminés remontaient à 1977 et que, depuis, aucun comportement suspect n'avait été signalé. Qui plus est, a souligné M. Monory, on se trouvait encore, à l'époque des faits reprochés, en régime de réglementation des prix. Les choses ayant changé depuis, il y a, selon lui, à réviser les textes réglementaires qui ne sont plus adaptés.

La Rue de Rivoli aurait pu, en fait, dévoiler l'affaire dès septembre dernier, au moment où la commission de la concurrence déposa son rapport. Mais elle attendait les résultats d'une autre étude menée par la même instance et relative aux problèmes posés par les pratiques des prix d'appel. Ainsi le ministre sait-il maintenant officiellement ce qu'il subodorait : que les prix d'appel sont très souvent une duperie.

« *Il est établi désormais*, a-t-il indiqué, *que la pratique du prix d'appel est l'une des formes abusives de l'abaissement sélectif des prix, uniquement comme celle qui consiste pour un distributeur à lancer une campagne publicitaire sur un matériel déterminé pour lequel il adopte un niveau de marge si faible et dispose de quantités tellement insuffisantes que les bénéfices à attendre ne peuvent être en rapport avec l'importance de la campagne engagée, sauf pour le producteur distributeur à pratiquer la dérive des ventes, c'est-à-dire à inciter, par dénigrement ou par tout autre procédé, les clients attirés par la publicité à acheter un matériel substituable à celui sur lequel cette publicité a porté.* »

En l'espèce, Darty s'est fait piéger par le système en prétendant récompenser ceux de ses clients qui trouveraient « *moins cher ailleurs* » que chez lui. La pratique du prix d'appel — devenu en réalité prix d'appât — permettait effectivement à d'autres distributeurs de vendre « moins cher » en bradant du matériel, quitte à se rattraper sur d'autres appareils. L'erreur de Darty a été, selon le rapport de la commission, de chercher à se tirer du guêpier en contraignant un certain nombre de producteurs à intervenir en sa faveur auprès des distributeurs qui ne jouaient pas le jeu... de Darty, et à les inciter à relever les tarifs. Ainsi se confirmait le renversement de tendance, amorcé depuis une dizaine d'années, qui place les fabricants toujours plus sous la coupe de la distribution.

M. Monory entend corriger ce cours pour des raisons évidentes. D'une part, le système conduit à fausser la concurrence, alors que celle-ci doit être le corollaire de la liberté des prix. D'autre part, les industries en pâtissent, au moment même où le pouvoir leur demande d'être plus compétitives. M. Monory, qui se reconnaît trois missions — défendre l'économie, les consommateurs et les prix, — entend veiller à ce que le système de distribution ne nuise pas à la *production*, mais aussi que le consommateur ne souffre pas de connivences entre producteurs et distributeurs.

Le ministre de l'économie ne paraît pas troublé par les remous que va susciter sa décision. « *Ce sont là*, dit-il, *les spasmes de la liberté.* » Il va lui falloir cependant forcer sa nature et revenir à la réglementation, alors que son vœu est d'« *éloigner l'administration de l'économie* » (c'est-à-dire, pour lui, du marché).

Le refus de vente

Permettre aux fabricants de préserver la qualité de leurs produits, c'est les autoriser à interdire que le matériel soit vendu n'importe où et n'importe comment. Mais, si l'on admet que le producteur obtienne un droit de suite, on admet aussi qu'il possède les moyens de le faire respecter. Le seul dont il puisse disposer valablement à ce sujet porte un nom qui avait été pratiquement banni du vocabulaire marchand : le refus de vente.

En l'état actuel des textes législatifs, le refus de vente ne peut s'exercer qu'en apportant la preuve de la mauvaise foi du détaillant, donc *a posteriori*. Comment, en effet, apprécier la bonne foi du distributeur au moment de la signature du contrat de vente si celui-ci n'indique pas simultanément les conditions dans lesquelles il revendra le produit ? La pratique du prix d'appel, l'allongement abusif des délais de livraison, le dénigrement par le revendeur de tel ou tel matériel, on ne les découvre qu'une fois la marchandise présentée par le *commerçant* au *consommateur*.

On peut certes obliger le détaillant à préciser à l'avance ses intentions par contrat ; mais ne serait-ce pas attenter au sacro-saint principe de la liberté du commerce et des prix ?

Comment sortir de cette contradiction ? M. Monory voit bien que la libre concurrence ne suffit pas — « *pas encore* », précise-t-il — à régler le marché, puisqu'il doit lui-même se gendarmer à coups de millions d'amendes. Il avance donc à tout petits pas dans la voie de la réglementation (« *il faudra être très précis* », ajoute-t-il), après lui avoir résolument tourné le dos. Le refus de vente, dans des conditions très strictes et certainement très limitées, va être admis plus communément.

On en tremble un peu, Rue de Rivoli ; même si le souci de rééquilibrer les forces en présence, au profit d'une industrie qui doit se battre de plus en plus durement contre les événements étrangers, semble maintenant l'emporter. Et, comme c'est devenu l'habitude, on parle du rôle que pourrait jouer le consommateur, *sans trop savoir, au demeurant*, quel il pourrait être, et sans mettre d'ailleurs dans la course les organisations qui le défendent...

A l'évidence, on ne se départ pas en un an d'habitudes décennales, M. Monory l'a rappelé. Comment soigner les « *spasmes de la liberté* » avec les médicaments utilisés au temps si proche de la bonne vieille réglementation ?

FRANÇOIS SIMON.

AFFAIRES

Gringoire-Brossard rachète le troisième biscuitier belge

Il y a trois ans, la firme Gringoire-Brossard, filiale du groupe américain Pillsbury-Mills, était à vendre. Aujourd'hui c'est elle qui rachète la biscuiterie belge Desobry, société familiale qui réalise un chiffre d'affaires de 30 millions de francs, emploie 170 personnes, et n'arrivait pas, *faute de fonds propres, à dépasser* son plafond de production de 2 000 tonnes de biscuits assortis (soit le dixième du tonnage de Gringoire).

Sur le marché belge, Desobry arrive en troisième position derrière General Biscuit et Delacre, filiale de Campbell Soup, celle-là même qui avait envisagé en 1977 de reprendre Gringoire-Brossard à Pillsbury-Mills.

Cette opération est un signe de bonne santé pour Gringoire-Brossard, qui, dans un marché plutôt dépressif, est en passe de réaliser les objectifs d'expansion que son P.-D.G., M. Victor Scherrer, s'était assignés en juillet 1977. En deux ans, le chiffre d'affaires (237 millions de francs) a progressé de 30 %, le bénéfice net a atteint 8,5 millions de francs et les investissements 17 millions de francs. Alors que le segment de la biscuiterie traditionnelle reste solidement tenu par les trois premiers « grands » biscuitiers français, Gringoire-Brossard a consolidé sa quatrième place avec la pâtisserie industrielle, domaine dans lequel il est devenu leader.

Le rachat de Desobry, effectué avec une aide financière faible du « géant » américain Pillsburg Mills, permet à Gringoire-Brossard de développer sa gamme sans investissements industriels directs. *Mais surtout, il devrait donner à* Gringoire-Brossard, a expliqué M. Scherrer, la plate-forme d'exportation dont la vieille société française avait besoin pour tenir le pari engagé et qui sera apparemment tenu : tripler les exportations en trois ans. En effet, Desobry, qui deviendra l'agent de Gringoire en Belgique, est déjà bien implanté sur les marchés allemands et hollandais. Ce rachat a été rendu possible, note M. Scherrer, du fait de l'assouplissement de la position des pouvoirs publics, moins pointilleux sur la prise de contrôle des entreprises alimentaires « *non stratégiques* » par des entreprises à capitaux étrangers.

Gringoire-Brossard a aussi passé deux accords de distribution exclusive avec deux grandes firmes européennes de confiserie, la Chupa Chups, pour la « sucette sifflante » Music-Pop, et Storck, firme allemande de confiserie au sucre. Il s'agit d'une diversification « par la bande », car ces entreprises, et quelques autres, sont très intéressées par la force de vente au détail de Gringoire-Brossard, qui possède encore sa flotte de camions et peut livrer trente mille points de vente, argument commercial non négligeable face aux pouvoirs exorbitants de la grande distribution. Enfin, Gringoire-Brossard envisage de lancer de nouveaux produits, diversification héritée des laboratoires de recherche de Pillsbury Mills et sur laquelle la maison française reste discrète. — J. G.

AGRICULTURE

● *Le COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles de la Communauté)* juge les propositions de prix de la Commission européenne « *inacceptables* » (*le Monde* du 6 février). « *Le projet de la Commission*, a déclaré le 8 février M. Heereman, président du COPA, *a créé un profond malaise dans le monde rural et je crains une escalade dans les réactions des agriculteurs.* » Le COPA demande un relèvement des prix de 7,9 % (contre 2,24 % proposés par la Commission) et rejette les mesures d'accompagnement prévues (super-prélèvement laitier, réduction des quotas sucriers, etc.).

● *Manifestation d'agriculteurs dans le Roussillon.* — Plusieurs centaines d'agriculteurs roussillonnais ont intercepté, vendredi 8 février, onze camions de diverses nationalités près de Perpignan. Les manifestants, qui entendaient ainsi protester contre les exportations de légumes espagnols vers le Marché commun, ont vidé les véhicules et répandu leur contenu (légumes et agrumes divers) sur la chaussée. Deux camions ont été incendiés. Aucun heurt avec les forces de l'ordre n'a été signalé. — (A.F.P.)

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Hausse de la livre sterling - Fermeté de l'or

La semaine a été assez calme sur les marchés des changes, où le DOLLAR a été l'objet d'une petite attaque sans lendemain le mercredi 6 février, tandis que la LIVRE STERLING était très recherchée, et que l'or fluctuait entre 650 dollars et 700 dollars l'once de 31,1 grammes.

Le fait le plus saillant a été, sans contredit, la hausse de la LIVRE STERLING, qui a retrouvé, puis dépassé, le cours de 2,30 dollars atteint en juillet 1979 pour retomber un peu vendredi à l'annonce de la rupture des négociations renouées entre patrons et syndicats pour tenter de mettre fin à la grève des aciéries commencée le 2 janvier dernier. A l'évidence, la monnaie britannique a le vent en poupe. Des taux d'intérêt élevés dans la City, un pétrole de mer du Nord qui ne cesse de se valoriser (très prochainement une nouvelle hausse de 4 dollars au baril va être appliquée), un gouvernement qui s'efforce de tenir tête aux syndicats : voilà de quoi attirer les capitaux internationaux, et ils ne s'en font pas faute. Certains opérateurs voient la livre à plus de 2,35 dollars, pour peu que le conflit de la sidérurgie se règle.

Le DOLLAR a peu pâti, *semble-t-il*, à la fois des achats de livres et de ventes en provenance, paraît-il, des pays de l'Est. Mais l'intervention immédiate de la Réserve fédérale des Etats-Unis, facilitée par le faible volume relatif des transactions, a stoppé net toute velléité de baisse. Pour les prochains mois, les avis divergent.

Les analystes londoniens Maxwell Stamp Associates voient le dollar à 1,84 DM contre 1,74 DM actuellement, tandis que le vice-président de la Harris Bank prédit une chute à 1,50 DM, la livre montant à 2,50 dollars. Faites votre choix...

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a commencé à fléchir à 650 dollars, contre 685 précédemment, pour se redresser brutalement à 709 dollars le mercredi 6 février sur des rumeurs d'explosion d'oléoducs en Iran et dans un contexte de hausse générale des métaux précieux, y compris l'argent-métal. L'adjudication du Fonds monétaire international s'est effectué au taux record de 712,12 dollars, l'intégralité des 444 000 onces (un peu plus de 133 tonnes) ayant été acquise par des banques allemandes, et les demandes s'étant élevées à 2 millions d'onces.

Au sein du système monétaire européen, le FRANC BELGE a dû être soutenu par la Banque nationale belge. Dans son rapport annuel, cette dernière tire la sonnette d'alarme, estimant que l'augmentation « extrêmement inquiétante » du déficit de la balance des paiements courants est la cause principale de la faiblesse de la monnaie belge. Elle repousse toute idée de dévaluation, mais affirme que les Belges « vivent actuellement au-dessus de leurs moyens ».

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,2985	9,3709	3,7235	4,0016	64,9785	4,4177	1854,88
	—	2,2705	9,2840	3,7134	3,9638	64,3686	4,3741	1837,96
New-York.	2,2985	—	24,5278	61,7283	57,4382	3,5373	52,0291	0,1239
	2,2705	—	24,4558	61,1433	57,2803	3,5273	51,9076	0,1235
Paris.....	9,3709	4,0770	—	251,66	234,17	14,4216	212,12	5,0520
	9,2840	4,0890	—	250,01	234,21	14,4233	212,25	5,0512
Zurich....	3,7235	162,00	39,7350	—	93,0499	5,7304	84,2872	2,0074
	3,7134	163,55	39,9975	—	93,6819	5,7689	84,8948	2,0203
Francfort.	4,0016	174,10	42,7029	107,4691	—	6,1584	90,5827	2,1573
	3,9638	174,58	42,6950	106,7441	—	6,1580	90,6202	2,1565
Bruxelles	64,9785	28,2700	6,9340	17,4506	16,2377	—	14,7086	3,5030
	64,3636	28,3500	6,9332	17,3341	16,2389	—	14,7158	3,5021
Amsterdam	4,4177	192,20	47,1425	118,6419	110,3963	6,7987	—	2,3816
	4,3741	192,65	47,1142	117,7927	110,3565	6,7954	—	2,3798
Milan....	1854,88	807,00	197,9396	498,1481	463,5267	28,5461	419,87	—
	1837,96	809,50	197,9701	494,9556	463,6842	28,5537	420,19	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du plomb, de l'argent et du caoutchouc

METAUX. — *Pour la première fois depuis quelques semaines les cours du cuivre marquent une pause au Metal Exchange de Londres. Plusieurs facteurs expliquent cette courte phase de stabilisation : reprise du travail à la mine chilienne d'El Teniente, remise en service de la ligne de chemin de fer qui traverse la Tanzanie pour acheminer le métal zambien par le port de Dar-Es-Salaam.*

Reprise des cours du plomb à Londres, stimulés par des achats plus importants passés pour le compte de pays d'Europe orientale.

En corrélation avec les fluctuation survenues sur le marché de l'or, les prix de l'argent ont vivement progressé à Londres.

CAOUTCHOUC. — *Vive avance des cours du naturel sur les places commerciales. Depuis le commencement de l'année, la hausse dépasse 20 %. Il faut s'attendre, au cours des prochaines semaines, selon les négociants, à une reprise à un rythme accéléré des achats de gomme pour compte soviétique et chinois. Le déficit mondial de production est évalué, par des spécialistes malais, à 340 000 tonnes pour l'année en cours, soit 100 000 tonnes de plus qu'il y a quelques mois. La demande mondiale devrait atteindre 4,48 millions de tonnes face à une offre de 4,14 millions de tonnes.*

DENREES. — *Repli des cours du café sur les différents marchés. La production mondiale de la saison en cours surpassera de 1,3 million de sacs les besoins de la consommation mondiale. Le Brésil compte exporter 15 millions de sacs, soit 3 millions de sacs de plus qu'en 1979. Quant à la Colombie, elle devrait pouvoir maintenir ses ventes au-dessus de 9 millions de sacs. D'autres éléments ont également exercé une pression sur les prix : le Salvador a l'intention de « brader » 2 millions de sacs sur les marchés extérieurs, d'autres pays producteurs comptent mettre en pratique une politique plus agressive de prix, enfin une baisse de 20 % des prix est prévue pour l'année en cours par certains négociants.*

Les cours du sucre ont consolidé, mais à des niveaux encore plus élevés, leur récente progression sur les différents marchés. Les négociants tablent sur des achats plus importants de la part de l'U.R.S.S. La récolte mondiale est estimée par le département américain de l'agriculture à 86,7 millions de tonnes, contre 87,2 millions de tonnes. Le comité exécutif de l'Organisation internationale se réunira le 11 février, à Londres, pour prendre une décision relative à la libération d'un tiers des « stocks spéciaux ».

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 8 février 1980

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) ; cuivre (wirebars) comptant 1 309 (1 295) ; à trois mois 1 307 (1 291) ; étain comptant 7 390 (7 300), à trois mois 7 430 (7 350) ; plomb 516 (496) ; zinc 369 (371) ; argent (en pence par once troy), 1 680 (1 555). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme) inch (130) ; argent 37,50 (35,50) ; aluminium (lingots) inch. (66,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 105,17 (100,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 390-400 (385-395). — **Penang** (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 194 (2 161).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 86,80 (85) ; mai, 87 (85,75). — **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars : inch. (242) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C : inch. (234). — **Roubaix** (en francs par kilo) : laine, 26,35 (27,70).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant : 84,50-85,60 (79-80,50) ; Penang (en cents des Détroits par kilo) : 379-380 (349-350).

DENREES. — **New-York** (en cents par lb) : cacao, mars : 146,80 (144) ; mai : 146,30 (143,75) ; sucre, mars : 25,75 (22,45) ; mai : 24,32 (22,70) ; café, mars : 165,65 (167,25) ; mai : 167,25 (171,80).

— **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars : 253,50 (232,50) ; mai : 265 (236,50) ; café, mars : 1 485 (1 540) ; mai : 1 514 (1 546) ; cacao, mars : 1 480 (1 477) ; mai : 1 475 (1 474).

— **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars : 1 370 (1 355) ; mai : 1 258 (1 345) ; café, mars : 1 450 (1 405) ; mai : 1 388 (1 408) ; sucre (en francs par tonne), mars : 2 288 (2 090) ; mai : 2 360 (3 135).

CEREALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars : 459,50 (468) ; mai : 473,50 (472 3/4) ; maïs, mars : 276 (275 1/2) ; mai : 289 (288 1/4).

Indices. — Moody's : 1 451 (1 421,30). Reuter : 1 829,1 (1 822,12).

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Stabilité persistante

Les pronostics restent incertains sur l'évolution des taux d'intérêt, que ce soit à court ou à long terme. A court terme, la légère détente observée la semaine dernière sur les échéances éloignées (six mois - 12 mois) ne s'est pas poursuivie, la Banque de France se bornant à assurer l'alimentation du marché à hauteur de 8,3 milliards de francs, au taux inchangé de 12 %. A long terme, c'est la stabilité persistante sur un marché qui vient d'aborder, en un mois, 26 % du montant total des émissions pour toute l'année dernière. Le prochain emprunt important est celui de la Caisse de l'énergie — 3 milliards de francs à 12,50 %, — qui offre la caractéristique intéressante d'être assortie d'une durée de sept ans, à peine supérieure à celle de l'emprunt d'État de 12,5 milliards de francs lancé avec grand succès le mois dernier. Il semble donc que la formule des durées courtes fasse école, à l'imitation des Allemands. Une telle formule serait de nature à intéresser les étrangers, ce qui contribuerait à élargir le marché français, fortement sollicité actuellement.

A l'extérieur de nos frontières, l'événement a été la forte baisse en capital des euro-obligations, comme cela s'était passé précédemment pour les obligations américaines. Là comme ailleurs, les opérateurs ne tablent plus guère sur une détente rapide des taux, enregistrant même une hausse continue, et cette prise de conscience débouche logiquement sur des liquidations au profit de placements jugés plus prometteurs, comme les actions à Wall Street, par exemple.

FRANÇOIS RENARD.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	4 février	5 février	6 février	7 février	8 février
Compt. ...	147 733 117	166 042 272	181 469 543	264 046 280	303 264 093
Compt. ... R. et obl.	125 011 310	170 024 049	178 510 538	188 623 277	85 767 755
Actions.	118 501 900	86 798 364	32 204 572	101 588 644	70 607 658
Total	391 246 327	422 864 685	392 184 653	554 258 201	459 639 506

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)

Etrang. .	108,3	107,5	108,1	110,1	— (*)
Franç. .	108,7	107,5	108,9	109,3	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

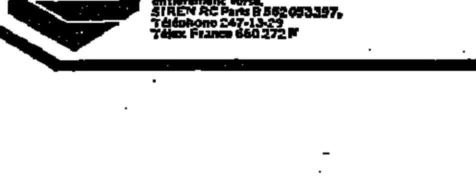
(base 100, 28 décembre 1979)

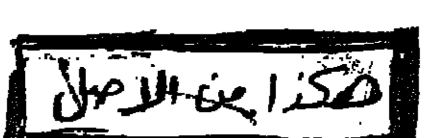
Tendance.	107,3	106,6	106,7	108,7	108,8

(base 100, 29 décembre 1978)

Ind. gén. .	109,4	110,1	110,4	112,1	113,3

(*) Indices non communiqués.





LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 4 AU 8 FEVRIER 1980

Tous les motifs sont bons...

DANS l'environnement actuel, une première semaine de hausse, c'est intéressant. Une seconde semaine, cela devient significatif. Mais, à la troisième, l'on commence à se poser de sérieuses questions sur les motifs qui peuvent bien pousser la clientèle à acheter du papier. Pourtant elle en achète et la Bourse monte... Ces derniers jours ont prouvé qu'elle n'avait rien perdu de sa vitalité puisqu'en l'espace de cinq séances, la hausse moyenne des cours s'est encore élevée à près de 2 %. En cinq séances ou plutôt en trois, car cette semaine n'avait pas trop bien commencé. Dans un marché sans élan, comme menacé d'engourdissement, les cours avaient lundi évolué de droite et de gauche pour s'effriter le lendemain. Le mystérieux ressort, qui animait le marché depuis la mi-janvier était-il brisé ?

On n'eut guère le temps de se poser la question. *Mercredi, la brutale hausse de l'action Esso relançait* la machine et jeudi, comme poussé par une main invisible, le marché reprenait son ascension à belle allure sous la direction cette fois de Peugeot-Citroën avant de la ralentir à la veille du week-end.

A dire vrai, tout est devenu désormais prétexte pour acheter. Des rumeurs circulent-elles sur l'importance du gisement d'Esso à Saucède (Pyrénées-Atlantiques), évalué par certains au cinquième de Lacq : les esprits s'échauffent immédiatement et, par contagion, les valeurs françaises progressent.

A peine Peugeot vient-il d'accorder un prêt de 100 millions de dollars à Chrysler, pourtant déficitaire de 1 milliard *de dollars : les boursiers entrent immédiatement en transe* ne retenant visiblement de l'opération que l'accord de coopération signé avec la firme américaine, déjà significatif à leurs yeux de la réussite du plan de la conquête des Etats-Unis mis au point par la firme de Sochaux. Et une fois encore la Bourse saisit la balle au bond et les opérateurs les actions que l'on veut bien leur vendre. Car en même temps Wall Street, *qui donnait* quelques signes de faiblesse, vient de se redresser ; ce qui paraît de bon augure. Quand New-York va, tout va... Au reste le secrétaire d'Etat américain au Trésor n'a-t-il pas déclaré que la croissance économique devrait reprendre aux Etats-Unis au cours du second semestre ? Voilà une bonne nouvelle, dans la mesure où l'industrie européenne, par effet d'entraînement, ne manquerait pas de profiter du redémarrage opéré outre-Atlantique. Enfin, l'apparent dégel dans les relations entre Washington et Téhéran, avec le ton plus modéré employé par le président Bani Sadr et la décision du président Carter de suspendre les sanctions économiques contre l'Iran n'est-il pas annonciateur de jours meilleurs ? Bref, tout se passe comme si la Bourse cherchait à se raccrocher à *tous* les espoirs, se refusant à prendre en compte les aléas de la situation internationale.

Mais quel autre choix que les actions les investisseurs ont-ils pour se prémunir contre les effets de l'érosion monétaire ? Après tout, si un conflit larvé devait éclater, l'indus*trie ou du moins une certaine* industrie, en profiterait à plein. L'on ne le dit pas tout haut, mais beaucoup le pensent fortement autour de la corbeille.

ANDRÉ DESSOT.

QUAND LA GRAND-MÈRE MANGE LA PETITE FILLE

Vendredi 8 février, la cotation des actions Pierrefitte-Auby était suspendue, dans l'attente d'une « opération financière ». Emoi dans les milieux financiers : était-ce une opération « engrais », un rapprochement avec Rhône-Poulenc ou un autre partenaire ? Point du tout. La Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, principale actionnaire de Pierrefitte-Auby, avec 30 % du capital, par l'intermédiaire de sa filiale, le holding OPFI-Paribas, va absorber la dite société Pierrefitte-Auby, avec échange de cinq actions Financière de Paris contre huit actions Pierrefitte, qui bénéficieraient d'un dividende de 4 F. Simplification des structures, indique-t-on.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Durement touché en 1978 par les événements d'Iran, *P.L.M.* dégagera pour 1979 un résultat d'exploitation légèrement positif. Avec la cession d'actifs opérée au cours de l'exercice, le bénéfice net

	8 févr.	Diff.
Bail Equipement	221	+ 3
B.C.T.	120	+ 2,70
Banq. Rothschild	175	+ 10
Cetelem	185	+ 1
Chargeurs Réunis	200,50	+ 10,40
Cie Bancaire	360	+ 10
C.C.F.	161	inchangé
C.F.F.	465	+ 15
C.F.I.	217,50	+ 8,50
Crédit du Nord	65	+ 7,10
Eurafrance	344,50	— 9,50
Financ. Paris	221,40	— 0,10
La Hénin	374	+ 3
Locafrance	215	+ 1
Locindus	386,20	+ 7,20
Midi	901	+ 66
Prétabail	454	+ 18
Pricel	236,80	— 3,20
Schneider	158	inchangé
Suez	284	+ 6
U.C.B.	179,50	+ 2,50

sera même supérieur à 10 millions de francs contre une perte de 43 millions. Pour la première fois, la *Société hôtelière P.L.M.-Saint-Jacques*, à Paris, a atteint l'équilibre.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

	8 févr.	Diff.
4 1/2 1973	1 929	— 1
7 % 1973	6 199	+ 46
10,30 % 1975	91,50	— 0,10
10 % 1976	92,70	— 0,15
P.M.E. 10,6 % 1976	92,25	inchangé
P.M.E. 11 % 1977	93,95	— 0,35
8,80 % 1977	100,50	— 1,40
10 % 1978	90,90	— 0,25
9,80 % 1978	90	— 0,10
9,45 % 1978	88,50	— 0,05
8,80 % 1978	86	— 0,10
9 % 1979	85,55	— 0,15
10 % 1979	90,30	— 0,20
10,80 % 1979	94,20	— 0,62
12 % 1980	100,50	—
C.N.E. 3 %	3 864	— 46

Filatures, textiles, magasins

Le bénéfice net de la *C.F.A.O.* (société mère) atteindrait 46 millions de francs pour 1979 (+ 13,4 %). Le dividende global pourrait être majoré (25,875 F pour 1978).

Obérés par le coût des opérations de restructuration, les comptes de la « S.C.O.A. » pour l'exercice clos le 30 septembre 1979 font apparaître un déficit considérablement accru de 108 millions de francs (part de la S.C.O.A.) contre 25 millions pour 1977-1978. La perte de la société mère est encore plus importante (139 millions de francs). Le groupe, en plus, a rencontré des difficultés de tous ordres (concurrence accrue, mauvaise conjoncture). Le redéploiement entrepris a néanmoins commencé à porter ses fruits, et grâce aussi à une reprise de l'activité dans certains pays de l'Afrique noire, les résultats du premier trimestre se sont améliorés, sans toutefois que l'on puisse en conclure qu'une amélioration significative

	8 févr.	Diff.
Agache-Willot	472	+ 4
B.H.V.	111	+ 1,10
C.F.A.O.	422,50	— 1,50
Darty	443	— 6
Dollfus-Mieg	69	inchangé
Galeries Lafayette	139	inchangé
La Redoute	429	— 4
Lainière Roubaix	44,80	+ 0,80
Prénatal	32,10	— 1,40
Printemps	103,80	+ 3,80
Roudière	275	+ 5
Saint-Frères	61,50	— 4,50
S.C.O.A.	38,10	— 1,95
Sommer-Allibert	385	+ 20

sera enregistrée pour l'exercice entier.

Le président de *Manufrance* espère parvenir à l'équilibre de l'exploitation à la fin du premier semestre de 1981.

Alimentation

Comme prévu, les *Comptoirs modernes* devraient dégager pour 1979 un bénéfice net consolidé supérieur à 60 millions de francs, contre 54,2 millions pour l'exercice précédent.

	8 févr.	Diff.
Beghin-Say	162	+ 12
B.S.N.-G.-Danone	1 975	+ 39
Carrefour	1 734	— 1
Casino	1 483	+ 14
Gén. Occidentale	305	+ 3
Guyenne et Gasc.	359,80	+ 3,80
Martell	513	+ 30
Moët-Hennessy (1)	540	— 10
Mumm	490	— 8
Olida-Caby	287,80	+ 4,80
Pernod-Ricard	298,40	+ 1,40
Perrier	295	+ 4
Radar	525	— 16
St-Louis-Bouchon	146	+ 4
Saupiquet	235	+ 8
Veuve Clicquot	803	— 42
Viniprix	467,80	+ 7,80
Nestlé	8 900	+ 220

(1) Compte tenu d'un coupon de 6 F.

Bâtiment et travaux publics

Les actionnaires de *Cerabati* encaisseront pour 1979 un dividende global majoré (7,50 F pour 1978), dont le montant, cependant, n'a pas encore été fixé. Malgré

	8 févr.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	476,80	— 3
Bouygues	783	+ 13
Chim. et Routière	152,50	+ 2,50
Ciments Français	150,50	— 4,50
Dumez	890	+ 28
Ent. J. Lefebvre	288	+ 3
Gén. d'Entrep.	194	+ 4
Gds Trvx Marseille	483	+ 6
Lafarge	252,10	— 7,90
Maisons Phénix	665	+ 40
Pollet et Chausson	225	— 3

les pertes de la filiale luxembourgeoise, le résultat net, accru d'une plus-value de cession, sera sensiblement supérieur à celui de l'exercice précédent.

Pétroles

Le groupe *Paribas* a pris le contrôle de *Coparex*. Sa filiale *Sogedip* vient en effet de racheter à *Pechelbronn* 10,72 % des actions de cette société, portant ainsi sa participation à 28,63 %.

	8 févr.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 472	+ 107
Esso	437	+ 62
Franç. des Pétroles	261,90	+ 9,80
Pétroles BP	99,50	+ 3
Primagaz	259,90	+ 14,80
Raffinage	190	+ 3
Sogerap	200,90	+ 9,90
Exxon	262	+ 10,50
Petrofina	856	+ 51
Royal Dutch	350	+ 17

OPFI-Paribas, autre filiale du groupe, détenant 28,82 % des actions *Coparex*, *Paribas* possède désormais 57,45 % de son capital. Vive hausse d'*Elf-Aquitaine* et d'*Esso*, qui ont dépassé leur plus haut niveau cette semaine.

Matériel électrique, services publics

Pour la première fois depuis 1975, « C.I.I.-Honeywell Bull », filiale à 53 % de la « Compagnie des Machines Bull », a dégagé un

	8 févr.	Diff.
Alsthom-Atlantiq.	65,40	+ 4,60
C.E.M.	56	+ 1,70
CIT-Alcatel	1 179	+ 59
C.G.E.	360	+ 7
Crouzet	329	+ 19,50
C.S.F.	578	+ 29
Gén. des Eaux	448	+ 0,50
Legrand	1 560	— 20
Lyonn. des Eaux	453,80	+ 8,80
Machines Bull	70	+ 1,40
Matra	9 580	+ 460
Mot. Leroy-Somer	732	+ 40
Moulinex	85,90	+ 0,40
P.M. Labinal	279	+ 19
Radiotechnique	303	— 1,50
S.E.B.	223	+ 9
Signaux	720	+ 101
Télémec. Electr.	840	+ 40
Thomson-Brandt	229	— 1
I.B.M.	283	— 1
I.T.T.	115	+ 0,50
Schlumberger	459,80	+ 24,10
Siemens	639	+ 23

bénéfice net hors subvention, soit 210 millions de francs en 1979, après un versement d'une subvention de 110,4 millions de francs, contre 190 millions de francs en 1978 avec une subvention de 212,5 millions de francs. Le chif*fre d'affaire a progressé de 15,1 %* pour atteindre 5,12 milliards de francs et les prises de commandes ont augmenté de 32,4 %.

Métallurgie, constructions mécaniques

La *General Motors* a décidé de maintenir à 1,15 dollar son dividende trimestriel payable en mars prochain, et ce malgré les mauvais résultats de l'exercice écoulé.

L'action « Peugeot-Citroën » a brutalement monté de 10 % sur l'annonce d'un accord avec la firme américaine « Chrysler » à laquelle « P.S.A.-Peugeot-Citroën, va prêter 100 millions de dollars à court terme, avec, comme garantie, les 1 800 000 titres « *Peugeot-Citroën* » *(15 % du* capital) remis il y a deux ans au constructeur d'outre-Atlanti-

	8 févr.	Diff.
Alspi	106	inchangé
Av. Dassault-Brég.	851	+ 36
Babcock-Fives	140	+ 5
Chiers-Châtillon	17,90	— 1,30
Creusot-Loire	68	inchangé
De Dietrich	728	+ 36
FACOM	450,20	— 8,30
Ferodo	358	+ 12,50
Gén. de Fonderie	237	+ 1,50
Marine-Wendel	42,80	— 1
Métal.-Normandie	48,40	inchangé
Penhoët	266	+ 3
Peugeot-Citroën	281,20	+ 23,70
Poclain	270	— 23
Pompey	95	+ 1,20
Sacilor	29	— 1,95
Sagem	878	+ 52
Saulnes	63	inchangé
Saunier-Duval	165	— 3,10
Usinor	16,25	— 0,15
Vallourec	103,70	— 0,20

que en rémunération de ses apports. Une coopération industrielle et commerciale va être instituée entre les deux groupes pour permettre à « Peugeot-Citroën » d'adapter ses modèles au continent américain, une voiture nouvelle devant être élaborée par les deux groupes.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le groupe *Imétal* a pris une option d'achat sur la participation de 15 % détenue par *Kali Sainte-Thérèse* dans le capital de

	8 févr.	Diff.
Imetal	105,30	+ 17,60
Kléber	63,80	— 25,30
Michelin	849	+ 44
Penarroya	120	+ 31
Charter	14,50	+ 0,40
INCO	117	+ 0,80
R.T.Z.	39,60	+ 1,60
Union Minière	119	+ 4
Z.C.I.	4,61	+ 0,20

la Compagnie française des minerais d'uranium. Cette option, consentie au prix de 26,5 millions de francs, est valable jusqu'à la fin 1980.

Mines d'or, diamants

Une main inconnue continue d'acheter régulièrement des actions *Goldfields* à la Bourse de Londres. Selon certaines informations en provenance de la City, le mystérieux acheteur aurait déjà acquis 20 % du capital de *la* compagnie *minière et* les titres auraient transité de la capitale britannique dans un centre financier européen.

Les autorités anglaises chargées du contrôle des O.P.A. se refusent toutefois à déclencher une enquête avant que 30 % des actions aient changé de mains.

Depuis le mois d'octobre dernier, l'action *Goldfields* a doublé de prix. Entre le début janvier 1979 et le 5 février 1980, elle a monté de 182 %. Il convient cependant de remarquer que la

	8 févr.	Diff.
Amgold	361	— 14,50
Anglo-American	58,80	+ 1,40
Buffelsfontein	167,90	+ 6,60
De Beers	47,25	+ 3,45
East Rand	122,50	— 1,30
Free State	240,80	+ 5,80
Goldfields	45,15	+ 0,95
Harmony	78,10	+ 3,10
President Brand	175	+ 9
Randfontein	314	+ 11,10
Saint-Helena	145,10	+ 5
Union Corporation	60,90	+ 1,80
West Driefontein (1)	341,90	+ 1,70
Western Deep	183	+ 8
Western Holdings	259,50	+ 8,70

(1) Compte tenu d'un coupon de 12,80 F.

hausse de l'or est en bonne partie responsable de cette escalade.

Valeurs diverses

	8 févr.	Diff.
A.D.G.	178,10	— 4,90
L'Air Liquide	514	+ 5
Arjomari	174,10	— 0,90
Bic	566	+ 13
Club Méditerranée	374	+ 9
Essilor	838	inchangé
Europe 1	1 100	+ 50
Gle Ind. Part.	164,50	+ 6,50
Hachette	250,50	+ 10,30
J. Borel Int.	135,20	— 3,90
L'Oréal	729	+ 48
Navigation Mixte	196	— 1
Nord-Est	40,80	— 1,10
Presses de la Cité	303	— 11
P.U.K.	104,50	— 0,90
St-Gob. Pt-à M.	132,10	+ 0,70
Skis Rossignol	1 000	— 20
U.T.A.	148	+ 2

Produits chimiques

L'année 1979 a été faste pour les *Etablissements Ruggieri*, dont les comptes clos le 30 septembre 1979 font ressortir un bénéfice de 2,07 millions de francs, accru de 31,8 %.

Le groupe chimique italien *Montedison* a enregistré en

	8 févr.	Diff.
C.M.-Industries	360	+ 11
Institut Mérieux	780	— 37
Laboratoire Bellon	328	+ 15
Nobel-Bozel	51,90	— 2
Pierrefitte-Auby (1)	109,50	+ 3,60
Rhône-Poulenc	135	+ 9,40
Roussel-Uclaf	272,90	+ 15
B.A.S.F.	345	+ 20
Bayer	288	— 6
Hoechst	281	— 2,50
I.C.I.	35,60	+ 1,20
Norsk-Hydro	582	+ 16

(1) Cours du 7 février.

1979 une hausse de 32 % de son chiffre d'affaires dont le montant a atteint 7 951 milliards de lires.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Décidément, Wall Street a le vent en poupe et pour la cinquième semaine consécutive les cours ont monté, l'indice des industrielles pro*gressant de 14,25 points à 895,73.*

Les deux premières séances n'avaient pourtant pas été très bonnes. Après le récent mouvement de hausse, des ventes bénéficiaires s'étaient produites et des replis marqués avaient été enregistrés. Par la suite, toutefois, sous l'impulsion des valeurs énergétiques, puis des sidérurgiques vis-à-vis desquelles le sentiment est meilleur, les opérateurs estimant que le pire est désormais arrivé à ce secteur industriel, le marché s'est redressé. Il a été aidé en cela par l'annonce d'une réduction du déficit commercial, la désaffection du marché obligataire très déprimé, mais, aussi et surtout, par l'espoir d'un rapide dénouement de *l'affaire des otages de Téhéran.*

A la veille du week-end, l'annonce d'une découverte de gaz dans le Wyoming a provoqué une envolée des actions d'entreprises intéressées aux ressources naturelles, dont la Bourse a largement profité.

L'activité hebdomadaire a porté sur 352,44 millions de titres contre 273,13 millions.

	Cours 1er févr.	Cours 8 févr.
Alcoa	62 5/8	65 3/4
A.T.T.	50 3/4	51 3/8
Boeing	67 3/8	66 3/8
Chase Man. Bank	40 3/4	39 1/4
Du P. de Nemours	40 7/8	39 7/8
Eastman Kodak	48 5/8	46 1/2
Exxon	63 1/4	66 1/8
Ford	34 1/8	32
General Electric	56 1/4	54 3/4
General Foods	29 1/8	28 5/8
General Motors	54 7/8	53 3/8
Goodyear	13 3/4	14
I.B.M.	69 1/2	67 1/4
I.T.T.	28 3/8	28 1/2
Kennecott	40 1/4	42 3,4
Mobil Oil	61 1/8	63 3/4
Pfizer	37 5/8	37
Schlumberger	106 3/4	114 5/8
Texaco	35 1/2	40 1/4
U.A.L. Inc.	23 1/8	21 1/4
Union Carbide	43 5/8	44 3/8
U.S. Steel	20 1/8	21 1/4
Westinghouse	25 7/8	24 7/8
Xerox Corp	63 1/2	64 1/2

LONDRES

Repli en fin de semaine

L'échec des négociations entreprises visant à mettre fin au conflit de la sidérurgie et la menace de grève chez British Leyland ont provoqué en fin de semaine un repli des cours. Le marché, cependant, n'a pas reperdu tout le terrain gagné initialement sur l'espoir ravivé d'une détente sur le front social et les industrielles ont progressé de 3 %. Les grandes vedettes comme ICI, Unilever et Glaxo n'ont toutefois conservé qu'une faible avance.

Seules les valeurs pétrolières sont restées bien disposées, toujours en prévision d'un relèvement des prix du pétrole de mer du Nord.

Indices « F.T. » du 8 février : industrielles, 461,4 (contre 447,8) ; mines d'or, 345 (contre 333,4) ; fonds d'Etat, *66,53 (contre 66,45).*

	Cours 1er févr.	Cours 8 févr.
Bowater	174	177
Brit. Petroleum	358	390
Charter	154	156
Courtaulds	72	77
De Beers *	10 3/4	11 7/16
Free State Geduld*	58	60
Gt Univ. Stores	402	404
Imp. Chemical	376	384
Shell	346	374
Vickers	129	136
War Loan	31 5/16	32 5/8

* En dollars.

FRANCFORT

L'avance se poursuit

Pour la quatrième semaine consécutive, les cours ont monté sur le marché allemand où les investisseurs étrangers, britanniques en particulier, se sont montrés très actifs.

Les valeurs énergétiques et chimiques se sont principalement distinguées. L'action BASF a tenu la vedette en liaison avec la découverte de gaz au Qatar faite par un consortium international dirigé par Wintershall société, dont le groupe de Ludwigshafen possède 30 % du capital.

Indice de la Commerzbank du 8 février : 733,8 (contre 720,4).

	Cours 1er févr.	Cours 8 févr.
A.E.G.	40,80	38,70
B.A.S.F.	140,40	149,50
Bayer	127,30	134,30
Commerzbank	178,80	180,80
Hoechst	122,80	130,80
Mannesman	124,80	129,80
Siemens	266,90	276,10
Volkswagen	179,50	179,80

TOKYO

Nouveau sommet

D'abord en baisse sur d'assez abondants courants de ventes, principalement engendrés par la crainte d'une possible restriction des opérations boursières sur marges, le marché s'est brusquement redressé en fin de semaine sous la direction des valeurs sidérurgiques et celles de la construction mécanique, les premières étant favorisées par la perspectives d'excellents résultats pour l'exercice en voie d'achèvement, les secondes par des commandes à des fins militaires.

Finalement, tous les indices se sont inscrits à leurs plus hauts niveaux historiques : le Nikkei Dow Jones à *6 818,03 (contre 6 777,64) et l'indice* général à 471,06 (contre 467,77).

L'activité hebdomadaire a toutefois diminué, portant sur 2 079 millions de titres contre 3 468 millions.

	Cours 1er févr.	Cours 8 févr.
Canon	639	638
Fuji Bank	410	419
Honda Motors	608	618
Matsushita Electric	699	727
Mitsubishi Heavy	194	191
Sony Corp	1 690	1760
Toyota Motors	811	827

CHÈRE DECCA

Surenchère, à Londres, pour le rachat des dépouilles de la société Decca (*le Monde* du 5 février). La société de radiocommunications Racal, une — des rares — vedette de l'industrie britannique au palmarès des taux de croissance, et la General Electric Cy (GEC), géant insulaire de l'électronique, se battent à coups d'OPA et de contre-OPA.

Dans un premier temps, Racal avait fait, avec l'accord du conseil d'administration de *Decca, une offre de rachat* représentant globalement 64,6 millions de livres. Début février, GEC offrait à son tour 82,5 millions de livres. Jeudi, Racal portait son offre à 93 millions de livres ; montant dépassé, le lendemain par GEC qui a surenchéri à 97,9 millions de livres ! On laisse entendre, dans la City, que Racal n'a pas dit son dernier mot.

Les actionnaires de Decca, qui *ont vu la valeur de leurs titres* progresser de 50 % en trois semaines, ne se plaindront pas de cette bataille. Mais, dans la City, on trouve que cela commence à faire cher pour une entreprise qui ne devrait pas faire de bénéfices en 1980 et dont le passif serait à peine équilibré par les actifs.

Jérôme Seydoux aux Chargeurs Réunis

Mars 1974-janvier 1980 : pendant ces cinq années les Chargeurs Réunis et la société holding Pricel ont vu leurs structures respectives évoluer profondément et parallèlement, sans savoir qu'elles allaient être un un même président. Jérôme Seydoux, pour bientôt fusionner. Au printemps de 1974, la famille Fabre, qui, avec ses alliés Demandolx, contrôlait les Chargeurs à 42 %, en cédait une fraction appréciable à la Banque Lazard, dont la participation passait de 8 % à 20 %, en contrepartie de la cession d'intérêts dans le transport maritime (Union Navale, Cetramar). A la fin de 1975, Jérôme Seydoux, quittant le groupe familial Schlumberger, faisait prendre à sa famille, au côté des fondateurs, la famille Gillet, « vieille dame » assoupie avec des intérêts répartis dans le textile (Gillet-Thaon, Texunion) et ailleurs (Novacel-Spontex, la banque lyonnaise Veuve Morin-Pons, 35 % de la cellulose du Pin, du groupe Saint-Gobain, des immeubles, des sociétés agricoles en Argentine). Devenu président et utilisant son expérience à la tête de la Compagnie *des Comptours*, redressée en cinq ans au prix d'amers « dégraissages », M. Seydoux va remodeler les participations industrielles, céder à Dollfus Mieg une grande part de Texunion, et vendre certains intérêts financiers (la banque Veuve Morin à la Dresdner Bank) ou étranger (Argentine). Au bout de tout cela, un « magot » de 400 millions de francs, dont il va utiliser une partie à acquérir 32 % du capital des Chargeurs Réunis où la Banque Lazard détient encore 19 % et cherche à la fois un homme jeune pour remplacer le président, Francis Fabre, qui prend sa retraite, et des capitaux pour investir dans les avions de la filiale U.T.A. et dans les bateaux. C'est désormais chose faite, la famille Fabre et Demandolx voyant leur participation tomber bien au-dessous de 20 % : une page est tournée.

Que va faire maintenant M. Seydoux, propulsé à la tête des Chargeurs, dont il détient la majorité avec ses amis de la Banque Lazard et dont le capital est désormais « verrouillé » ? En procédant d'abord à des rectifications de frontières dans le portefeuille, opérations qui lui sont familières, il veut se concentrer sur les « axes forts », ne pas se disperser : « On doit pouvoir être armateur français et pouvoir en vivre ! » Bien des gens, sans doute, l'attendent au tournant, *mais M. Seydoux* compte bien remporter son pari et gagner le tiercé.

F. R.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
Elf Aquitaine	50 725	72 680 725
4 1/2 1973	33 600	64 837 400
Petrofina	40 775	33 859 400
Dumez (1)	32 450	28 847 450
Esso (2)	66 200	27 481 650
Matra	3 000	28 171 200

(1) Séance de vendredi seulement.
(2) Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 1/2	Cours 8/2
Or fin (kilo en barre)	37400 ..	38700 ..
— (kilo en lingot)	38800 ..	38750 ..
Pièce française (20 fr.)	714 ..	700 ..
Pièce française (10 fr.)	410 .	405 ..
Pièce suisse (20 fr.)	593	580 ..
Union latine (20 fr.)	570 ..	565 ..
• Pièce tunis. (20 fr.)	589	555 .
Souverain	700 ..	702
• Souverain Elizabeth II	780 .	780 50
• Demi-souverain	550	501 .
Pièce de 20 dollars	3008 40	3000 40
— 10 dollars	1570 ..	1550 ..
— 5 dollars	910 ..	910 ..
— 50 pesos	3600	3599 50
• — 20 marks	650 50	658 10
— 10 florins	584 80	579 90
• — 5 roubles	399 90	378 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

M. Gremetz (P.C.) : les temps ont changé au sein du mouvement communiste international

M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du P.C.F., explique, dans *l'Humanité* du 9 février, qu'un nouveau type de rapports est en train de s'instaurer entre les pays communistes. Il se réfère au communiqué publié au terme de la dernière rencontre entre le P.C.F. et le parti communiste d'Union soviétique, et observe : « *C'est la première fois que le P.C.U.S. signe un texte commun dans lequel il reconnaît, sans ambiguïté aucune, l'existence de divergences avec un autre parti, tout en se prononçant pour le développement de la coopération.* »

M. Gremetz ajoute : « *Alors que, pendant longtemps, les partis communistes étaient considérés comme des « détachements » de ce mouvement, les temps ont aujourd'hui changé et ce sont ces partis pris ensemble qui constituent le mouvement communiste international. A cette grande diversité s'est ajoutée l'existence de divergences — dont certaines portent sur des questions de fond — qui impliquent que les partis communistes fassent effort pour apporter les modifications nécessaires dans leurs relations, afin de les adapter aux réalités de notre époque.* »

M. Gremetz explique en quoi la conférence des partis communistes d'Europe, à Berlin, en 1976, avait illustré le décalage entre la conception ancienne et dépassée du mouvement communiste international et les nouveaux rapports qui ont tendance à s'instaurer entre partis communistes. C'est ainsi que le P.C.F. et le S.E.D. de R.D.A. ont reconnu, « *avec franchise, l'existence de divergences* », lors de leur rencontre de juillet 1979.

L'affaire Mialet à Lyon

LE P.C.F. DÉNONCE UNE « VÉRITABLE CABALE »

Les maires communistes de trois communes du Rhône, MM. Marcel Houël (Vénissieux), Jean Capievic (Vaulx-en-Velin) et Camille Vallin (Givors) « susceptibles d'inculpations » après les poursuites contre un P.-D.G. lyonnais, M. Louis Mialet (« le Monde » du 9 février) ont publié, vendredi 8 février, un communiqué dans lequel ils dénoncent notamment une « campagne anticommuniste générale, orchestrée par le pouvoir giscardien et le parti socialiste ». Les trois élus protestent « contre ces assertions diffamatoires évidemment inventées de toutes pièces ». « Ils mettent au défi, ajoute le communiqué, d'avancer quelque élément que ce soit à l'encontre de leur gestion, sur l'origine de leurs propres ressources et de celles de tous les élus communistes de leurs communes ». Ces élus « se réservent toute action de droit » et « savent, conclut le communiqué, que l'anticommunisme primaire saisit n'importe quel prétexte ».

« L'Humanité » de ce samedi 9 janvier accuse l'hebdomadaire « Minute » et « le Progrès de Lyon » d'avoir « monté de toutes pièces une véritable cabale contre le P.C.F. » à propos de cette affaire, et « Libération », « le Matin » et « le Monde » d'avoir pris « complaisamment le relais ».

Se référant à une déclaration de M. Houël reproduite dans « le Monde » du 9 février, selon laquelle la société Mialet travaillait aussi pour Villeurbanne, M. Charles Hernu, maire (P.S.) de cette ville, nous demande de préciser que « sans rien retirer au propos » de M. Houël, « l'entreprise en cause n'a jamais travaillé » pour sa commune.

● *Une quinzaine d'élus municipaux communistes d'Oyonnax et Arbent (Ain), ont occupé*, ce samedi 9 février, pendant une heure, l'agence locale du *Progrès de Lyon*, 83, rue Anatole-France, à Oyonnax. Les élus entendaient ainsi protester contre le traitement de l'information fait par ce journal, traitement qui selon eux ne correspond pas à la réalité. Ces divergences portaient notamment sur deux articles récents. L'un traitait d'une séance du 22 janvier dernier, l'autre, d'un conseil municipal d'Arbent, le référendum organisé par *le Progrès de Lyon* à propos d'un plan de circulation et d'une création d'une zone piétonnière à Oyonnax. De leur côté, les journalistes du *Progrès de Lyon* ont fait savoir qu'ils n'entendaient pas « *qu'on leur explique comment il faut faire le journal ou qu'on leur dicte la qualité de l'information* ».

Le conflit de la SNIAS

LA C.G.T. ET LE P.C.F. S'ÉLÈVENT CONTRE TOUTE ATTEINTE AU DROIT DE GRÈVE

A Saint-Nazaire, devant la prolongation des débrayages qui perturbent la SNIAS, le général Mitterrand, P.-D.G. de cette usine d'aéronautique, a décidé de demander par écrit à chaque membre du personnel de s'engager à exécuter son travail dans des conditions « normales ».

La C.G.T. s'est élevée contre cette « *atteinte à la liberté individuelle (...) la plus grave que nous ayons connue depuis longtemps* ». Elle a préconisé l'abstention. *L'humanité* du 9 février s'interroge en première page : « *Grève interdite à la SNIAS ?* »

M. Roger Billet, un responsable cégétiste de la SNIAS à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), a été condamné, vendredi 8 février, par le tribunal de simple police, à 300 francs d'amende pour violences légères, 600 francs pour violences avec vigueur, et 900 F pour coups lors de la « séquestration » de membres de la direction de l'usine, en novembre dernier. Plusieurs personnes ont manifesté devant le tribunal à cette occasion.

● *A l'Agence pour les économies d'énergie*, M. Gaston Rimareix a été nommé directeur administratif et financier. Etablissement public à caractère industriel et commercial, l'Agence pour les économies d'énergie a pour mission d'étudier, de proposer et de mettre en œuvre les mesures et les actions tendant à réaliser des économies d'énergie et à promouvoir une utilisation plus rationnelle de celle-ci. Son conseil d'administration est présidé par M. de Wissocq, directeur général de l'énergie et des matières premières. Le directeur de l'agence est M. Poulit, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

Les députés communistes déposeront une motion de censure

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale déposera une motion de censure dès l'ouverture de la session extraordinaire du Parlement qui, convoqué pour le 25 février, devra examiner le projet de loi d'orientation agricole. Ce projet, déjà adopté par l'Assemblée nationale, sera discuté en première lecture par le Sénat.

Les députés communistes invoqueront l'article 49 alinéa 2 de la Constitution, et l'article 156 du règlement de l'Assemblée nationale. L'article 156 dispose que « le député qui désire interpeller le gouvernement en informe le président de l'Assemblée au cours d'une séance publique en joignant à sa demande une motion de censure ». Le groupe communiste entend ainsi, selon une déclaration publiée le vendredi 8 février, « obliger le gouvernement à débattre des questions de l'emploi, du chômage, des salaires et de la situation économique ».

L'article 156 du règlement de l'Assemblée sera ainsi appliqué pour la deuxième fois depuis 1958. M. Georges Marchais a utilisé cette procédure pour la première fois le 20 décembre dernier lorsqu'il a interpellé le gouvernement sur l'installation en Europe occidentale de fusées Pershing-II et de missiles Cruise.

DANS LA MAJORITÉ

M. Guéna (R.P.R.) : M. Chirac s'est mis dans une sorte d'impasse

M. Yves Guéna, député R.P.R. de la Dordogne, ancien conseiller politique de M. Jacques Chirac, déclare, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *l'Express* (numéro du 9 février) : « *Jacques Chirac s'est placé, depuis 1978, dans une stratégie de rupture avec la majorité. S'il confirme cette stratégie, il se trouve en porte-à-faux par rapport à son électorat. S'il fait volte-face, il donne l'impression de s'aligner, ce qui n'est pas dans sa nature. (...) Il s'est mis lui-même dans une sorte d'impasse dont il lui faudra beaucoup d'habileté pour sortir.* »

A la question : « *Etes-vous favorable à une candidature gaulliste en 1981 ?* », M. Guéna répond : « *L'essentiel, pour le R.P.R., n'est pas de savoir s'il doit avoir un candidat ou non, mais de demeurer après 1981 une force politique capable de conserver un rôle éminent. Je doute qu'un second candidat issu de la majorité puisse obtenir un nombre de voix significatif face au président sortant.* »

« *Si M. Chirac est candidat, le soutiendrez-vous ?*

— La vrai question est de savoir s'il est nécessaire et profitable d'attendre le second tour pour soutenir le président sortant. (...) Je ne doute pas qu'en raison de ses qualités exceptionnelles, sa brillante carrière se poursuive. Mais je crois qu'il doit encore apprendre à attendre. »

L'U.D.F. va se doter d'un secrétariat national et d'un « service formation »

L'Union pour la démocratie française a organisé le samedi 9 février au palais du Luxembourg une réunion à huis clos de ses présidents et délégués départementaux, afin de préparer le congrès de l'U.D.F. qui aura lieu les 22 et 23 mars à Orléans.

Samedi après-midi, au cours d'une conférence de presse, MM. Jean Lecanuet et Michel Pinton devaient rendre publiques un certain nombre de décisions entérinées au cours de cette réunion. Notamment la création d'un service « formation » de l'U.D.F. dont l'objectif sera de préparer des candidats aux élections législatives, cantonales et municipales. Ce service organisera des stages de deux jours au cours desquels les futurs candidats seront formés aux diverses techniques dont la maîtrise est nécessaire pour animer une campagne électorale (audio-visuel, interviews, débats, « mailing », etc). Une première liste de quatre-vingts candidats a été constituée. Environ deux cent cinquante personnes devraient avoir bénéficié d'une formation globale à la fin de l'année 1980.

Autre innovation : la création d'unions départementales « pilotes ». *Certaines fédérations* vont être, en effet, liées par une sorte de contrat à la direction nationale : celle-ci leur fournira une aide matérielle particulière en échange d'un engagement à réaliser certains objectifs locaux précis : création de permanences, lancement de journaux, etc.

Enfin, l'U.D.F. va se doter d'un secrétariat national de quatorze membres (ce nombre n'est pas définitif). A côté des délégués nationaux qui assument le fonctionnement quotidien de l'appareil, ces secrétaires nationaux seront les porte-parole de la formation dans des secteurs délimités. Ces rôles ont été confiés à de nouveaux élus. Ainsi, M. André Rossinot, secrétaire général du parti radical et député de Meurthe-et-Moselle, sera secrétaire national pour l'emploi ; M. Yves Galland, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, sera responsable des affaires européennes ; M. Edmond Alphandery, député de Maine-et-Loire, sera chargé du commerce extérieur, et M. Gérard Longuet, député de la Meuse, des industries agro-alimentaires.

M. PINTON : les socialistes ne sont pas l'ennemi numéro un de l'U.D.F.

Le journal du Parlement publie, dans son numéro du 11 février, une interview de M. Michel Pinton. A la question : « *M. Jacques Blanc a déclaré* [le 26 janvier devant le conseil national du parti républicain] *que l'ennemi de l'U.D.F. était le P.S. Est-ce aussi votre opinion ?* », le délégué général de l'U.D.F. répond :

« *Nous sommes tous d'accord à l'U.D.F. pour reconsidérer que le projet socialiste rédigé à l'instigation de François Mitterrand et de Jean-Pierre Chevènement est foncièrement mauvais pour le pays. Nous sommes unanimes pour le dénoncer et le combattre. Mais cela ne signifie aucunement que les socialistes soient pour nous l'ennemi numéro un. Bien au contraire.* »

QUI INSTALLERA LE NOUVEAU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE DE BIARRITZ ?

Valse à cinq temps aux P.T.T...

On peut avoir en charge la politique et la gestion des télécommunications d'un pays et connaître de sérieux problèmes de... communication interne ! C'est — à s'en tenir à la version officielle — ce qu'il faut penser de deux communiqués publiés cette semaine : l'un, par le secrétariat d'Etat aux P.T.T. ; l'autre, par la Direction générale des télécommunications (D.G.T.), qui, pour être toute-puissante, n'en dépend pas moins du secrétaire d'Etat.

De quoi s'agit-il ? En arrière-plan de cette valse à cinq temps jouée, en fin de semaine, par les P.T.T., il y a la décision, en septembre, des pouvoirs publics de réaliser une expérience de câblage du réseau téléphonique en fibres optiques dans une ville moyenne. Cette nouvelle technologie doit remplacer, au cours des prochaines années, les câbles et fils téléphoniques traditionnels. Des expériences ont déjà eu lieu dans plusieurs pays, notamment au Japon, et la D.G.T. souhaite que les industriels français se lancent, eux aussi, dans ce domaine d'avenir. En novembre, le président de la République annonce, dans son discours de Mazamet, que Biarritz a été choisi comme ville-test pour l'installation de ce réseau en fibres optiques. En décembre, la D.G.T. lance un appel d'offres, pour une pré-étude, auprès des industriels.

Premier temps de la valse : mercredi 6 février. Un de nos confrères du matin annonce qu'à l'issue de l'appel d'offres trois groupes ont finalement été retenus par la D.G.T. pour réaliser la pré-étude d'ingénierie : la Compagnie générale de constructions téléphoniques (groupe I.T.T.), L.T.T. (filiale de Thomson-C.S.F.) et un groupement comprenant la Société anonyme de télécommunication, Quartz et Silice, et la société Silec. La C.G.E., qui avait déposé un dossier par l'intermédiaire de sa filiale spécialisée, les Câbles de Lyon, n'a pas été retenue.

Deuxième temps : même jour, dans la matinée. Branle-bas de combat au siège de la C.G.E., où l'on téléphone tous azimuts, notamment dans les rédactions, pour faire savoir que les Câbles de Lyon ont bel et bien été retenus.

Troisième temps : même jour, fin de matinée. Un communiqué du secrétariat d'Etat aux P.T.T. précise que « *quatre groupes ont été retenus pour réaliser, en concurrence, une pré-étude d'ingénierie du projet d'équipement de la ville de Biarritz en réseaux de fibres optiques* ». Il s'agit des trois groupes déjà cités et des Câbles de Lyon. On pense alors l'affaire terminée.

Quatrième temps : jeudi. Coup de théâtre. Un nouveau communiqué, de la D.G.T. cette fois, précise que « *la liste des industriels... n'a pas encore été arrêtée. Actuellement, trois groupes ont été retenus et ont bénéficié de marchés d'études qui leur ont été notifiés : C.G.C.T., L.T.T. et le groupe SAT, Quartz et Silice et Silec* ». Mais « *aucune décision n'a été prise, à ce jour, concernant les Câbles de Lyon* ».

Cinquième temps : vendredi. Explication officielle de ce qui apparaissait comme une grave divergence entre le cabinet de M. Segard et la D.G.T. : « *Une mauvaise information a été fournie, jeudi matin, par les services de la D.G.T.* (dont le directeur général était à Moscou) *au secrétariat d'Etat aux P.T.T.* » D'où le communiqué « erroné » de ce dernier, mentionnant quatre groupes. Trois seulement se sont effectivement vu notifier un marché de pré-étude, le dossier des Câbles de Lyon, étant incomplet, ne « *pouvait pas être retenu* ».

Mais, car il y a un mais, cela ne veut pas dire que le groupe C.G.E. soit définitivement exclu... Rien ne l'empêche, dit-on au secrétariat d'Etat et à la D.G.T., de reformuler une offre, complète cette fois, qui serait « *alors examinée avec toute l'attention qu'elle mériterait...* ».

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* recevra, dans le cadre de ses consultations avec les responsables des diverses instances du Parlement, une délégation de la commission des lois du Sénat, le lundi 11 février à 16 heures, une délégation de la commission des affaires culturelles du Sénat, le mardi 12 février à 16 heures, et le bureau de la commission des affaires sociales du Sénat, le jeudi 14 février à 16 heures.

● *M. Jean Lecanuet* a déclaré, vendredi 8 février, au micro d'Europe 1, que le dernier sommet franco-allemand manifeste le « *réveil de l'Europe* ». Selon lui, la politique de défense du président de la République, telle qu'elle est apparue à l'occasion de cette rencontre, « *restaure l'équilibre détruit, jusqu'à présent, au profit de l'U.R.S.S.* ».

L'IRAN ENTEND RESTER DANS EURODIF

L'Iran a accepté de rester à l'intérieur du consortium Eurodif, bien qu'il ait renoncé à son programme nucléaire, a annoncé le 8 février le porte-parole de la société espagnole ENUSA, à l'issue d'une réunion ordinaire des partenaires de l'usine d'enrichissement d'uranium de Tricastin.

Les négociations se poursuivent pour résoudre le problème de l'utilisation de la part iranienne d'uranium enrichi, dont Téhéran n'a plus besoin. L'Iran détient 10 % d'Eurodif par le biais de la société franco-iranienne SOFIDIF. Jusqu'à présent, on prêtait aux autorités de Téhéran l'intention de se retirer d'Eurodif (« le Monde » daté 30-31 décembre). — (Reuter.)

LE BAROMÈTRE « FIGARO » - SOFRES

MM. Giscard d'Estaing, Chaban-Delmas et Chirac progressent MM. Barre et Marchais reculent

Le « baromètre » Sofres-*Figaro-Magazine*, que publie, samedi 9 février *le Figaro-Magazine*, fait apparaître une hausse de quatre points de la cote du chef de l'Etat et une baisse, d'une valeur égale, de la cote du premier ministre.

L'enquête a été réalisée entre le 25 janvier et le 1er février auprès d'un échantillon de mille personnes (âgées de dix-huit ans et plus) selon la méthode des quotas. 58 % des personnes interrogées font « *tout à fait confiance* » ou « *plutôt confiance* » à M. Valéry Giscard d'Estaing. (54 % lors du sondage précédent en janvier dernier.) 36 % font confiance à M. Raymond Barre (40 % en janvier).

Le classement des personnalités en fonction du « *rôle important* » *que l'on souhaite leur voir jouer* « *au cours des mois à venir* » place Mme Simone Veil en tête des personnalités de la majorité avec 46 % d'opinions favorables (45 % en janvier). M. Chaban-Delmas vient en seconde position avec un gain de sept points : 36 % d'opinions favorables contre 29 % en janvier : le sondage a eu lieu après le voyage du président de l'Assemblée nationale à Moscou et son retour anticipé à Paris lors de l'assignation à résidence de M. Sakharov.

M. Jacques Chirac gagne également sept points (34 % contre 27 %).

Dans l'opposition, M. Michel Rocard est toujours au premier rang avec 50 % d'opinions favorables, mais sa cote est en baisse de deux points par rapport à la précédente; celle de M. Mitterrand diminue également, mais d'un point seulement (33 % contre 34 % en janvier). C'est M. Georges Marchais qui subit le recul le plus marqué en revenant de 24 % à 17 % (soit une baisse de sept points.

Le tableau des cotes des partis politiques traduit aussi un recul du P.C.F. : le rapport « *bonne opinion-mauvaise opinion* » passe de 27-59, en janvier dernier, à 18-70 en février. Pour le P.S., cette évolution est de 52-37 à 54-34. Le R.P.R. progresse, puisque les bonnes opinions qu'il recueille passent de 29 à 35 et les mauvaises de 56 à 53.

ANNULATION DE L'ÉLECTION CANTONALE DE VINCENNES-FONTENAY-NORD (Val-de-Marne)

Le Conseil d'Etat a confirmé, vendredi 8 février, l'annulation de l'élection cantonale du 19 février 1978 dans le canton de Vincennes - Fontenay Nord (Val-de-Marne). Il entérine ainsi la décision prise le 7 avril 1978 par le tribunal administratif sur un recours déposé par M. Marc Favas, candidat de la majorité, devancé de 7 voix sur 7 239 suffrages exprimés, par Mme Nicole Garand (P.C.).

Le Conseil d'Etat rappelle, dans ses *attendus, que des irrégularités* avaient été constatées et que « le total des bulletins trouvés dans les urnes a été nettement supérieur au nombre des émargements réguliers constatés dans les procès-verbaux des bureaux ».

● *M. André Santini* (maj.) a été élu, le vendredi 8 février, maire d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), avec 31 voix sur 33. Il succède à Raymond Menand (M.D.S.), décédé le 8 janvier dernier, et dont il était l'adjoint.

DES FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE SONT ÉCROUÉS POUR AVOIR ACCEPTÉ DES POTS-DE-VIN

Trois fonctionnaires et une secrétaire du ministère de la défense ont été écroués à Paris, vendredi 8 février, pour avoir accepté des pots-de-vin dans des marchés entre l'Etat et une entreprise de constructions mécaniques de Ligny-en-Barrois (Meuse). Deux responsables de la R.A.T.P. seraient actuellement gardés à vue dans les locaux de la police judiciaire pour la même affaire. L'affaire a été confiée à Mme Martine Bouillon, juge d'instruction au tribunal de Bar-le-Duc (Meuse).

L'entreprise, Rouméas et Cie, en règlement judiciaire depuis le 22 novembre 1978 (« le Monde » du 28 novembre 1979), employait deux cent quarante-cinq personnes, licenciées après la faillite frauduleuse de MM. Roland Rouméas, directeur général, de Claude Rouméas, directeur administratif et de la production, et de François Bernasconi, chef du service des devis, et leur incarcération pour escroquerie.

Il ressort de l'enquête du service régional de police judiciaire de Nancy que des sommes importantes avaient été détournées pour cause de frais de déplacement et on avait découvert l'existence d'une caisse noire. C'est vraisemblablement au moyen de cet argent que les frères Rouméas obtenaient les adjudications en s'adressant aux fonctionnaires qui leur faisaient connaître les montants des devis calculés par leurs concurrents. Ils pouvaient ainsi pratiquer des prix légèrement plus bas. L'entreprise aurait passé de nombreux marchés avec l'armée de l'air. Elle a notamment construit les hangars de fret de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy et les hangars voitures du réseau express régional de la ligne Boissy-Saint-Léger.

Le numéro du « Monde » daté 9 février 1980 a été tiré à 589 972 exemplaires.

A B C D E F G